

L'ÉDITO D'HENRI PIED : CES « VÉRITÉS » SI DURES À ACCEPTER ?

ANTILLA

Depuis 1981

 antilla-martinique.com

LE MENSUEL

MENSUEL N° 2010 - Novembre 2022 - 3 € - CPPAP 1122 C 86520 - ISSN 0757555 - Guadeloupe/Guyane : 4 € - France : 5 €



ÉNERGIE

LA MARTINIQUE PRÊTE A LA TRANSITION ?



CAHIER DÉTACHABLE

ANTILLA antilla-martinique.com
SAINT-PIERRE
NOVEMBRE 2022

SAINT-PIERRE
RETOUR VERS LE FUTUR



RANGE ROVER EVOQUE

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. QUANTITÉ LIMITÉE



ABOVE AND BEYOND : Franchir de nouveaux horizons.

Modèle présenté : RANGE ROVER EVOQUE P300e Hybride Rechargeable PHEV Seoul Pearl Silver. Sous réserve de disponibilité en concession. Photo non contractuelle.

LAND ROVER Autos Premium - Immeuble Autos GM, Acajou, 97232 Le Lamentin. Tél. : 0596 39 86 26 - [f](#) Autos Premium Martinique

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer.

MENUISERIES
Socomi
CUISINES

VENTELLES
GARDE-CORPS CUISINES
SALLE DE BAINS - AMENAGEMENTS
INTERIEUR - DRESSINGS - PLACARDS
MAISON CONNECTEE - PERGOLAS
MOUSTIQUAIRES
MEUBLES DE JARDIN

SOCOMI POUR VOTRE MAISON

ALUMINIUM
PVC PORTES - FENETRES
COULISSANTS - PORTAILS
JALOUSIES - SECURITIS
VOLETS BATTANTS SLIDINGS
VOLETS ROULANTS
RIDEAUX METALLIQUES
ADVENTS



Contactez-nous au **0596 51 11 84**
Demandez vos devis sur socomi@socomi.mq
Retrouvez-nous sur socomi-menuiseries.fr

Place d'Armes, Le Lamentin, 97232

CES « VÉRITÉS » SI DURES À ACCEPTER ?

«Avez vous lu l'un des derniers textes publiés sur notre newsletter ? En voici un extrait :

« NOUS SOMMES DÉSOLÉS ET NOUS PUBLIONS NOS EXCUSES OFFICIELLES POUR NOTRE IMPLICATION AINSI QUE L'IMPLICATION DE NOS ANCÊTRES DANS CETTE TERRIBLE INSTITUTION DE LA TRAITE TRANSATLANTIQUE. LES ETATS-UNIS, LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI DEVRAIENT AUSSI PUBLIER DES EXCUSES SIMILAIRES POUR CETTE INSTITUTION QUI A DÉCHIRÉ DES FAMILLES ET CAUSÉ TANT DE MALHEURS SUR DES GÉNÉRATIONS PASSÉES ET PERDURENT À CE JOUR. »

Cette déclaration est publiée en 2013 par le chef de l'ethnie Bakou du Cameroun, Ngako Ngalatchui, ... etc.» (Fin de citation)

En ce qui me concerne je ne demanderai jamais d'excuses aux descendants actuels des tribus africaines qui ont «côtoyé» la période de la traite et ce n'est donc pas pour cette raison que je republie cet extrait.

Le problème général de «nos» discours est que beaucoup d'arguments sont mis en avant ICI plus pour des raisons de valorisation de nos «nous mêmes» que dans un souci réel de vérité «historique», alors que, au niveau de l'Etat notamment, les exactes raisons/motivations/causes, sont, elles, connues...

Il est tout de même vrai que, jusqu'à ce jour et en dépit des évidences, et celles que j'ai relatées, avec carte à l'appui, de l'incontournable voyage de l'ancêtre de la famille ALIKER, partant de l'Afrique de l'Est pour «amerrir» en Martinique, n'a suscité aucun écho audible. Car cette vérité est si

dérangeante...

Ainsi peut-on toujours faire «comme si» l'ancêtre de Mr MxXxx ou de Mme zZzz sont arrivés à Gorée, par TGV, ou par hélicoptère royal, ou dans des carrosses luxueux, avec garde d'honneur accompagnatrice, fleurs offertes, copieux et délicieux petits déjeuners, de la zone d'arrachement jusqu'aux officialités symboliques, autour de la porte du Grand Départ...

Comme si le « grand voyage » n'avait pas été précédé de cet irrémédiable arrachement brutal, à la terre natale, au père, à la maman, aux frères soeurs cousins cousines, mamies papy, tatie une telle et tonton untel... et n'aurait suscité aucun trou, aucun bobo dans leur Psyché...B.

— — — —

Ceci dit, aujourd'hui je soumetts à la réflexion de nos lecteurs un passage du Tome 1 de l'histoire de la Martinique (page 314) de M. Armand Nicolas et qui décrit un événement survenu au moins 50 ans AVANT notre 1848.

À chacun d'en tirer les conclusions que cela lui inspire...■

HENRI PIED

Aussi était-il laissé aux esclaves domestiques des villes la possibilité de se distraire, de se rencontrer.

Dans son « Voyage aux Antilles », datant de 1798, Léonard décrit l'un de ces bals, organisé par une association.

« J'ai assisté au Fort-Royal, le dimanche gras, à un bal de nègres esclaves, tous domestiques, donné sur invitation (c'est en fait un bal donné par l'association "Les Roses"). Il pouvait y avoir environ cent cavaliers et autant de dames, tous noirs comme des culs de chaudron. Les dames étaient toutes sans exception en robe de satin blanc, quelques-unes avec un corsage de satin cramoisé... Elles avaient toutes une façon de turban en satin de couleur, avec des pierreries. Leurs robes avaient régulièrement des manches longues garnies de manchettes en point d'Angleterre et elles portaient des gants blancs. Toutes étaient chaussées de bas de soie blanc avec des souliers de satin blanc... Du reste jamais de ma vie je n'ai vu autant de bijoux, de turquoises, d'émeraudes et de perles ; elles avaient des brassées de colliers et une charge de bracelets. Et tout cela de l'or le plus irréprochable... Les cavaliers étaient tous en habit noir, grandissime tenue... étaient bariolés comme les dames de chaînes d'or fantastiques. Le gilet était généralement en satin cramoisé, souvent en satin blanc brodé de bouquets, quelquefois en soie feuille morte, avec des gaufrures d'argent. La cravate blanche et les gants jaune serin régnaient sans partage... » /



CONFÉRENCE DÉBAT LE 25 NOVEMBRE AU GRAND CARBET
PRODUIRE ET MANGER SAIN, L'AFFAIRE DE TOUS !
AVEC LE DG DE LA FERME DE SONGHAÏ, LE PR GODFREZ NZAMUJO
INSCRIVEZ-VOUS VITE SUR : WWW.VALORA.MQ





CLEANBUILDING

Nos **propres** solutions
font la **différence**

> Bio nettoyage

> Nettoyage industriel

> Nettoyage de facades

> Nettoyage spécifique

Désinfection ultime



Membre de la Fédération
des Entreprises de Propreté (F.E.P.)

> Plus de 40 ans d'expérience

CLEANBUILDING

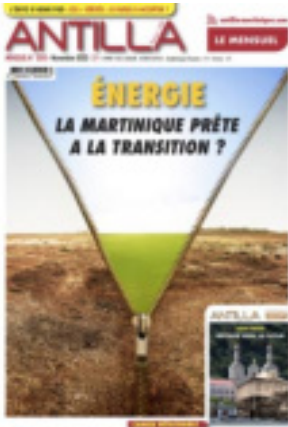
Tél. : 0596 42 70 70 • Port : 0696 72 20 50

Imm. Dillon 3000 -17, rue G. Eucharis - 97200 Fort de France

Tél.: 0596 42 70 70 - Fax : 0596 50 30 50 - Mail : a.daclinat@belliard.mq

Sommaire

ANTILLA NOVEMBRE 2022 - N° 2010



POUR JOINDRE LA RÉDACTION :

ANTILLA, 7 Rue Paul Gauguin
97232 Le Lamentin, Martinique
Tél.: 0696 73 26 26 / 0595 75 48 68
Email : philippe@antilla-martinique.com
CPPAP 1122 C 86520 - ISSN 0757555

DIRECTION/RÉDACTION

Directrice de la publication :
Valentine Hellenis : 0596 75 48 68
antilla@orange.fr
Directeur de la rédaction :
Henri Pied: 0596 75.48.68

Rédaction :

Henri Pied, Gérard Dorwling-Carter, Mike Irasque,
Philippe Pied, Nathalie Laulé, Christy Pascal,
Nadia Celcal, Judes Duranty, Nicolas Manceau

CONCEPTION / RÉALISATION :

Philippe Pied
Marketing - Maquette - Publicité :
CONCEPT CV :
Tél.0696 73 26 26
philippepied@gmail.com
Impression :
Toniprint

ATTENTION :

Les documents restent la propriété de la rédaction.

BUREAUX :

60 Jambette-Beauséjour
97200 Fort-de-France

SITE INTERNET :

www.antilla-martinique.com

PARTENAIRES MÉDIAS

viàATV
C'EST MÂTÉLÉ

Radio
Imagine

ileco



06

03

L'ÉDITO D'HENRI PIED

LES « VÉRITÉS » SI DURES À ACCEPTER ?

06

06. LE REGARD DE GDC :

Le renouveau annoncé des Outre-mer

10. Des Faits et des Hommes de Gdc



15

15

DOSSIER ÉNERGIE : LA MARTINIQUE PRÊTE A LA TRANSITION ?

LES PRINCIPAUX ACTEURS TÉMOIGNENT...

ADEME, CTM, SMEM, EDF, SARA, ALBIOMA, SYSTEKO,
PROGRAMME SEIZE, ENR FREE CARAÏBES+



25

Le Maire de Saint-Pierre,
Christian Rapha, et d'au-
tres acteurs concernés,
nous donnent ici leurs vi-
sions de leur Ville.

Ville qui Aujourd'hui,
comme hier, grâce à la
passion de ses acteurs
économiques novateurs,
de ses artisans et de sa
population, grâce à sa
richesse patrimoniale et
culturelle, grâce à son
environnement naturel
exceptionnel...dessine
l'avenir.

HEMÉ
PRODUIRE ET MANGER SAIN,
L'AFFAIRE DE TOUS !

Carlot Jardin pour l'humanité

VENDREDI
25
NOVEMBRE
19H GRAND CARBET
AIMÉ CESAIRE

Songhai
L'ORGANISME DE LA RÉSEAU... SERVICE SONGHAI BP

Valora
AIRFRANCE
GMR
Gratifié dans le Monde Rural

EN PRÉSENCE DU PROFESSEUR
GODFREY
NZAMUJO
DG DU CENTRE SONGHAI AU BÉNIN

Le renouveau annoncé des Outre-mer

Jean-François Carenco, ministre délégué aux Outre-mer a été auditionné par la commission des lois. Il a évoqué la mission qui lui a été confiée pour aboutir, selon lui, à un « renouveau des Outre-mer » à la suite de « la réunion de travail » du 7 septembre dernier à l'Élysée. Rencontre qui est la réponse du gouvernement à l'appel solennel à l'État des présidents des territoires ultramarins pour voir changer ses politiques d'aide au développement Outre-mer.

Dans les mois qui viennent, un conseil interministériel des Outre-mer, puis « une nouvelle série de commissions de travail » se pencheront sur l'ensemble des sujets pour « définir si les actuels procédures, méthodes, lois, décrets sont adaptés pour aboutir à une authentique responsabilisation, différenciation » telle que convenue par les protagonistes du grand changement des politiques publiques pour ces lointains territoires.

Et si au final il apparaît « nécessaire de modifier les articles 73 ou 74, et de modifier la répartition des compétences au service des populations et de leurs préoccupations quotidiennes, cela se fera ». De même aurait précisé les ministres, la modification des normes françaises et européennes pour aboutir à « l'insertion et au rayonnement international de l'Outre-mer dans leur environnement géographique... »



LE TRAIN DE LA RESPONSABILISATION ET DE LA DIFFÉRENCIATION EST EN MARCHÉ

Deux mois ne s'étant pas écoulés, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, a récemment rencontré une délégation des élus de Martinique à Paris. Il a été question à nouveau d'évolution institutionnelle. Par contre, au déjeuner de travail qui a suivi chez le ministre délégué Carenco, ont été abordées des questions plus immédiates telles que l'énergie, l'eau, l'environnement (prévues au plan de convergence.)

« DÉFINIR SI LES ACTUELS PROCÉDURES, MÉTHODES, LOIS, DÉCRETS SONT ADAPTÉS POUR ABOUTIR À UNE AUTHENTIQUE RESPONSABILISATION, DIFFÉRENCIATION ... ET SI NÉCESSAIRE DE MODIFIER LES ARTICLES 73 OU 74, ET DE MODIFIER LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES AU SERVICE DES POPULATIONS ET DE LEURS PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES »

viàATV



FACE *à* FACE

CHAQUE SOIR 18H40

PHILIPPE DISER

Des informations ont été apportées par les élus sur le déroulement du Congrès, le diagnostic et la méthode de travail pour amplifier les politiques publiques entre l'Etat et les collectivités locales du fait que les habilitations actuelles ne nous permettent pas de mettre en place des politiques publiques efficaces.

Car précise **Serge Letchimy**, « *On ne peut pas gérer un pays comme la Martinique à coups d'habilitations.* »

Pour **Louis Boutrin** chargé des aspects juridiques des réformes à intervenir, « *C'est un cadre institutionnel au service d'un développement humain, économique et environnemental* (...) « *Nous restons extrêmement pragmatique et ne cherchons à répondre qu'aux besoins fondamentaux du peuple. Les investissements, les besoins financiers, budgétaires, réglementaires nous conduisent à agir sur la structure même de l'organisation du développement du pays. Nous sommes favorables à ce que les pouvoirs normatifs soient domiciliés localement.* »

LE DIAGNOSTIC MARTINIQUE

La commission ad hoc « Diagnostic » du Congrès des élus a présenté, un premier diagnostic des auditions en cours avec la population.

Un diagnostic qui s'appuie sur les réunions citoyennes, les auditions des socio-économiques, des institutionnels, de la société civile et une plateforme numérique de consultation citoyenne. Soit 72 auditions, environ 118 heures d'écoute, 8 réunions publiques et 1 300 contributions sur la plateforme. Il en résulte une

demande de simplification des procédures, de réduction des délais de traitement et de paiement, de proximité et de facilité d'accès aux services. (plage d'ouverture trop restreinte, manque de territorialisation et d'antennes de proximité).

Ce manque d'efficacité des services, ajouté à la centralisation de la prise des décisions au niveau de l'État entraînerait un sentiment d'inadéquation des politiques publiques aux réalités. Il est d'ailleurs affirmé d'ores et déjà que « *Les tensions liées à la confrontation des questions identitaires et des inégalités socioéconomiques, requièrent des réformes de fond des politiques publiques et des leviers de décision* ».

L'ARGUMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le président Letchimy a rappelé le contexte dégradé de notre société, précisant : « En 16 ans, la Martinique a perdu 47 359 habitants, soit 12% de sa population, on dénombre 24 homicides depuis le début de l'année ; « La Martinique est devenue une plateforme de trafic d'armes et de drogues...

Pour Catherine Conconne, chargée de ladite commission diagnostic, « Des classes et écoles ferment à cause du

« **ON NE PEUT PAS GÉRER UN PAYS COMME LA MARTINIQUE À COUPS D'HABILITATIONS.** »

dépeuplement. Il n'y a pas de renouveau de la population avec plus de décès que de naissances depuis 2020. Le chômage structurellement élevé touche principalement les jeunes. Des offres d'emploi sont difficiles à pourvoir. Le vieillissement de la population entraîne des besoins d'emplois supplémentaires. Entre 2022 et 2030, 1 450 postes devront être créés. » Rappelant que « ...Le nord de la Martinique concentre un vieillissement accéléré de sa population, un taux d'illettrisme plus élevé, un taux de pauvreté plus important. Que d'ailleurs, l'ensemble du territoire présente les caractéristiques d'un désert médical, les conséquences étant qu'en 2019, 27% des Martiniquais ont été contraints de retarder leurs soins, voire d'y renoncer.

Sans omettre que 87% de notre alimentation provient de l'importation, que notre ressource en eau potable est suffisante mais le rendement des réseaux est faible (entre 56,4% et 81,1%). Le niveau des prix est en moyenne 12% plus élevé qu'en France, le coût de l'alimentation est plus cher en moyenne de 38% par rapport à l'Hexagone. Et 27,4% des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté, principalement les jeunes, les seniors et les femmes.



ROCKET

Since 1952

SE ROCKET NOU LE !

OFFRE
SPECIALE !



REPRISE DE VOTRE BATTERIE USAGÉE

DUCOS

ZI de Champigny
0596 56 00 31

LE FRANÇOIS

Z.I de Trianon
0596 56 40 04

SAINTE-MARIE

Quartier Union
0596 54 85 15

LE MARIN

Z.A Artimer
0596 74 93 59

ROSETTE

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
MON E.LECLERC,
VOTRE ASSISTANT
PERSONNEL DE COURSES.**



- Votre carte E.Leclerc dématérialisée
- Tous vos bons de réduction
- Tous vos catalogues
- Votre liste de courses à partager



APPLICATION MON E.LECLERC

Votre assistant personnel de courses.



LES 7 THÉMATIQUES DES AUDITIONS

- Mieux-être et mieux-vivre ensemble en Martinique
- Répondre à l'urgence démographique
- Résilience et gestion durable du territoire
- Affirmer l'identité et la fierté martiniquaise
- Réformer le cadre institutionnel et instituer et instituer un droit à l'initiative
- Réussir le défi de l'autonomie alimentaire
- La performance économique territoriale.

LE RECOURS AUX INTELLECTUELS

Auguste Armet (Sociologue), Serge Domi (Sociologue), Hector Elizabeth (Sociologue), Danielle Laport (Sociologue), Mireille Mondésir (Ethnologue) Philippe Palany (Socio-géographe) sont entrés dans la danse en publiant un texte par lequel ils expliquent que la thématique de la « *responsabilisation collective* » constitue un processus de mise en œuvre de tout le potentiel, des valeurs, institutions, repères et symboles majeurs, à travers l'implication citoyenne. Ce, pour « *lutter contre les déterminismes sociaux, contre les choses que l'on croit immuables ou normales.* »

Ils font l'inventaire des signes révélateurs d'un « *véritable désarroi sociétal* », y ajoutant « *...le vote massif des votants de Martinique au 2ème tour des présidentielles pour le camp le plus raciste et le plus sectaire de l'échiquier politique français...* »

« **CE PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE DE SOI PAR SOI-MÊME DEVRAIT PERMETTRE DE « RETROUVER L'ESPOIR EN L'AVENIR, TRAITER LES MISÈRES ET LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS, SUSCITER LA CRÉATIVITÉ DU CITOYEN POUR FAIRE FACE AUX « DÉFIS SOCIÉTAUX. » (...) « POUR RECONFIGURER LA RELATION AVEC LA PUISSANCE ADMINISTRANTE EN INTÉGRANT LA COMPLEXITÉ DE LA DIVERSITÉ, DE LA DIFFÉRENCE.** »

Constatant : « *Le mal-être profond qui affecte le Pays-Martinique du fait que la consommation de marchandises « ... colonne vertébrale du champ existentiel pousse l'individu à s'agripper à la marchandise qui signifie le statut social, plus précisément son statut social fantasmé. » (:)* « *Ne reste ici que cette violence rentrée... par laquelle la communauté manifeste de manière convulsive son malaise. Celui d'avoir à consommer le monde sans en participer.* »

La responsabilisation collective, la différenciation seraient -disent-ils, abondant dans le sens des élus - « *les leviers des relations et forces intérieures de la volonté...* »

Très concrètement, ce processus de prise en charge de soi par soi-même devrait permettre de « *retrouver l'espoir en l'avenir, traiter les misères et la réduction des inégalités, susciter la créativité du citoyen pour faire face aux « défis sociétaux. » (...) « Pour reconfigurer la relation avec la puissance administrante en intégrant la complexité de la diversité, de la différence.* »

Aussi pour combattre le délitement progressif du lien social, régler les conflits générés par l'ambiguïté des relations interethniques et enfin combler la fracture de plus en plus marquée entre notre classe politique et la population.

Nos intellectuels précisent toutefois que leur analyse et leur participation au processus du changement se fait : « *... avec la tranquillité de ceux qui ne prétendent pas donner de leçons à d'autres.* »

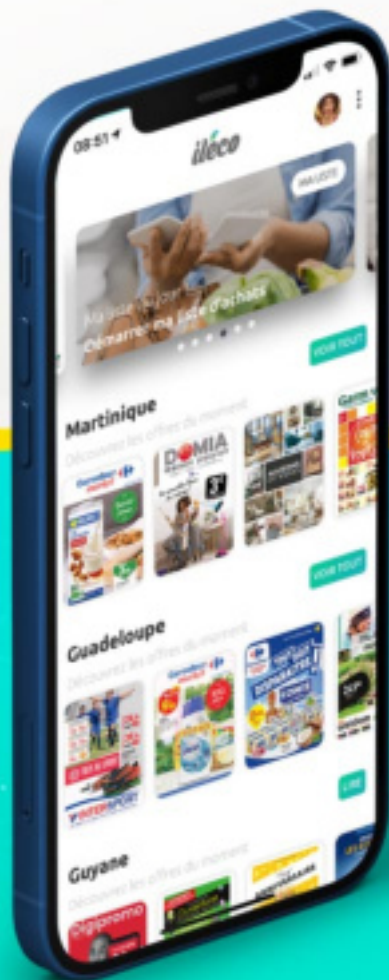
LE BÉMOL QUALISTAT

Une enquête réalisée par l'institut de sondages Qualistat, sur un échantillon de 505 personnes âgées de 18 ans et plus, nous informe que 8 martiniquais sur 10 se disent heureux, en dépit d'un contexte de crise post-sanitaire et cette période économique où les prix ont augmenté avec le conflit en Ukraine.

Les conclusions de cette enquête ont été présentées, le jeudi 27 octobre 2022 en Martinique, aux représentants du monde économique. Non seulement les Martiniquais se disent tout à fait heureux dans leur vie actuelle mais, de plus, la santé n'est plus leur principale préoccupation. Elle se situerait après l'insécurité et le pouvoir d'achat.

Il y aurait donc un fossé entre la réalité et le vécu de cette population. Une sorte d'illusion collective de bonheur dont nos partisans de la responsabilisation doivent tenir compte dans le processus actuellement engagé. Car si l'on veut convaincre la population de changer les choses alors qu'elle pense nager dans le bonheur, la suite du processus de « responsabilisation - différenciation sera plus complexe que peuvent le penser nos élus. ■

Gérard Dorwling-Carter.



ileco®

1^{ère} application mobile aux Antilles-Guyane
dédiée aux prospectus et livraison de courses !

Téléchargez dès maintenant sur



ANTILLA

L'actualité économique, politique, sociale et culturelle

1 AN D'ABONNEMENT PDF

12 N°

+

HORS-SÉRIE

+ NEWSLETTERS

WWW.ANTILLA-MARTINIQUE.COM

ABONNEZ-VOUS !

60 €

**CLIQUEZ
ICI**

LA GRANDE-BRETAGNE A EU SON PREMIER CHANCELIER NOIR



Chose singulière, dans le parti conservateur anglais moderne, cela ne pose pas de problème.

C'est Liz Truss qui a choisi son ami de longue date et proche confident Kwasi Kwarteng pour gérer les finances publiques du Royaume-Uni. Député depuis 2010, Kwarteng est un partisan radical du libre-échange et un ancien porte-parole du gouvernement pour les affaires, né dans le nord-est de Londres de parents ghanéens.

Cet historien et linguiste que l'on qualifie de très intelligent, lorsqu'il était à Cambridge, a participé - et gagné - à "University Challenge", un jeu télévisé britannique légendaire destiné aux étudiants intellectuels.

Sa nomination a signifié que les quatre derniers

chanceliers conservateurs sont issus de minorités ethniques.

Les prédécesseurs immédiats de Kwarteng sont Sajid Javid, né de parents pakistanais, Rishi Sunak, qui est d'origine indienne, et Nadhim Zahawi, qui a fui l'Irak avec ses parents à l'âge de 11 ans.

Mais Kwarteng est le premier chancelier noir depuis la création de cette fonction il y a plusieurs siècles, aussi le politicien noir le plus haut placé dans l'histoire britannique. A cette occasion les observateurs font remarquer que le parti travailliste n'a toujours pas élu de femme à sa tête et n'a jamais eu de leader ou de porte-parole des finances non blanc.

Ses parents, une avocate et un économiste international, arrivés au Royaume-Uni dans les

années 1960 en tant qu'étudiants, l'ont envoyé dans une école préparatoire privée coûteuse qui a produit de nombreux politiciens de niveau ministériel.

Il a ensuite fréquenté le célèbre collège d'Eton - un centre de production pour les dirigeants britanniques, dont Boris Johnson et David Cameron. Il est ensuite allé à Cambridge, puis à Harvard, remportant de nombreux prix - ainsi que le jeu télévisé "University Challenge" - en chemin.

Jeremy Hunt avait remplacé Kwasi Kwarteng pour calmer la tempête financière provoquée par le désastreux plan budgétaire de Liz Truss. Elle l'avait nommé en catastrophe Chancelier de l'Echiquier à la mi-octobre. Kwasi Kwarteng a été secrétaire d'Etat aux Affaires, à l'Energie et à la Stratégie industrielle du 8 janvier 2021 au 6 septembre 2022, date à laquelle il devient chancelier de l'Echiquier.

Il est démis de ses fonctions le 14 octobre 2022. ■



UN FILS D'IMMIGRÉS INDIENS À DOWNING STREET

La presse anglaise a évoqué abondamment la success tory de Rishi Sunak.

Le conservateur prend les commandes du gouvernement du Royaume-Uni, après une carrière exemplaire et un poste de ministre des Finances, ce millionnaire d'origine indienne se voit confier la charge de redresser l'Angleterre.

Le 5 septembre, Liz Truss devenait Première ministre d'un pays en crise. Aux commandes d'un Parti conservateur déstabilisé par le Brexit, elle aura tenté sans succès un programme ultralibéral. Moins de deux mois plus tard, c'est son ancien rival Rishi Sunak qui reprend les rênes d'un Royaume-Uni encore plus déstabilisé aux yeux des marchés et une bonne partie de sa crédibilité envolée.

Rishi Sunak a bénéficié de la chute de Boris Johnson, des erreurs de Liz Truss, du retrait au dernier moment de l'autre candidate, Penny Mordaunt, ministre chargée des Relations avec le Parlement. C'est donc en candidat unique qu'il s'est présenté, le roi Charles III l'ayant officiellement nommé en tant que Premier ministre, dans la foulée.

Le nouveau chef de gouvernement britannique est aussi celui qui a précipité la chute de Boris Johnson en présentant sa démission, en juillet. Banquier de 42 ans fils d'immigrés de la région du Pendjab, en Inde, il est un conservateur classique.

RBR
LA RADIO DES HIT/

WWW.RBRFM.COM

103.4 RBRfm.com 106.8 TÉL: 0596 60 00 90 | RADIORBR@GMAIL.COM

Avec un père médecin et une mère pharmacienne, qui lui assurent une scolarité dans le très select Winchester College, une pension privée, avant de rejoindre Oxford pour étudier, les «PPE» : un cursus de politique, de philosophie et d'économie. Après trois ans à Goldman Sachs et un séjour en Californie, il lance sa propre affaire et entre dans le monde politique en 2015. Pro-Brexit, il est nommé au gouvernement au poste de chancelier de l'Echiquier (ministre des Finances) dès 2020, sous Boris Johnson.

Il obtient la sympathie des Anglais en leur offrant des aides financières substantielles pendant la pandémie de Covid.

Sunak s'est toutefois attiré de nombreuses critiques, notamment à cause de sa richesse : marié à la fille d'un milliardaire indien, il détient une fortune estimée à 730 millions de livres (835 millions d'euros). Ses détracteurs lui rappellent qu'il a conservé une carte verte américaine longtemps après son départ des Etats-Unis, jusqu'à l'année dernière, et le fait que son épouse n'ait pas payé ses impôts au Royaume-Uni.

Cette dernière, Akshata Murty est dit-on plus riche que ne l'était la reine Elizabeth II.

Le nouveau Premier ministre a tout pour rassurer les marchés déstabilisés par l'expérience Truss. Celui que l'on surnomme « Homme de la responsabilité fiscale », annonce vouloir limiter l'inflation et ne pas offrir de réductions d'impôts à moins que la croissance reprenne. Lors de sa première déclaration publique, il a reconnu devoir

affronter un «un important défi économique».

D'aucuns ont fait remarquer que sa consécration est arrivée le jour du Diwali, la fête des lumières en Inde. Ce jour restera dans l'histoire comme celui où Rishi Sunak est devenu le second dirigeant européen d'origine indienne de l'histoire (après l'Irlandais Leo Varadkar en 2017), et le premier chef de gouvernement britannique de confession hindoue. On dit qu'en 2020, alors chancelier de l'Echiquier, il allumait des bougies devant la résidence de son office, située au 11, Downing Street.

En septembre, Sunak apparaissait comme une personne ennuyeuse, une voix de la raison que les conservateurs n'écoutaient pas. Mais après ces deux derniers mois que le Royaume-Uni a connus, le bon sens et la raison l'ont emporté.

Joe Biden a qualifié de « révolutionnaire » la désignation de Rishi Sunak comme nouveau Premier ministre britannique, puisqu'il devient la première personne non blanche à accéder à ce poste. « C'est assez stupéfiant, c'est un jalon révolutionnaire et cela compte », a souligné le président américain, lors d'une cérémonie à la Maison Blanche pour la fête hindoue de Diwali.

Joe Biden s'entretiendra avec lui « dans les jours à venir », a par ailleurs annoncé la Maison Blanche. « Le président Biden a hâte de s'entretenir avec (...) M. Sunak dans les prochains jours », a déclaré lundi la porte-parole de l'exécutif américain, Karine Jean-Pierre. ■

HAÏTI : INSÉCURITÉ ET CRISE SANITAIRE, NÉCESSITENT-ELLES UNE INTERVENTION MILITAIRE ÉTRANGÈRE ?

Le Premier ministre haïtien Ariel Henry s'est adressé (en créole) à la population. Ariel Henry et a appelé à l'aide la communauté internationale pour faire face à la grave crise du carburant que connaît le pays.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a évoqué l'envoi de troupes pour soutenir Haïti, et lutter contre les gangs qui ont pris possession des points stratégiques tels que le port international de Port-au-Prince et le principal terminal de carburant.

Certains hôpitaux haïtiens ont également récemment averti qu'ils pourraient être contraints de réduire leurs services car ils manquaient de carburant pour alimenter les installations. La police locale, en sous-effectifs, n'est pas équipée pour contrer les gangs. « Le secrétaire général exhorte la communauté internationale,

y compris les membres du Conseil de sécurité, à examiner en urgence la demande du gouvernement haïtien de déployer sans délai une force armée spécialisée internationale pour faire face à la crise humanitaire », a demandé M. Guterres.

De nombreux Haïtiens manifestent pour dire non au déploiement d'une force armée internationale dans le pays. La population

conteste à la fois le fondement de cette demande et le fait qu'elle soit exprimée par un gouvernement considéré comme discrédité. Elle rejette ce gouvernement qui, ne cherche qu'à assurer son maintien au pouvoir. Les Haïtiens gardent un mauvais souvenir des interventions de l'ONU dans le pays. Ces missions n'ont jamais apporté remède aux problèmes auxquels est confrontée la population. Elles n'auraient fait que renforcer les tenants corrompus du pouvoir mis en place.

Le numéro deux du secrétariat d'État des États-Unis, Brian Nichols a rencontré le Premier ministre Ariel Henry mais aussi « les acteurs du mouvement Montana », qui se sont prononcés contre l'intervention étrangère en Haïti. Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a confirmé « le déploiement dans les prochains jours d'une assistance en matière de sécurité à la police nationale haïtienne pour renforcer sa capacité à lutter contre les gangs ». ■

an limié

7 > 10 DÉC

PORT DE PLAISANCE
L'ÉTANG Z'ABRICOTS
FORT DE FRANCE



WWW.SMEM.FR/ANLIMIE



05 96 48 14 81

ÉNERGIE

LA MARTINIQUE PRÊTE A LA TRANSITION ?

RÉACTIONS ET AVIS DE :

- ADEME
- CTM
- SMEM
- EDF
- ALBIOMA
- SARA
- AFD ■ BANQUE DES TERRITOIRES
- SYSTEKO
- PROGRAMME SEIZE

« Nous gardons le cap sur l'objectif d'autonomie en 2030, c'est l'ambition, même si nous sommes aussi conscients de la difficulté de l'exercice »

ADEME MARTINIQUE

■ ADEME MARTINIQUE

« Nous gardons le cap sur l'objectif d'autonomie en 2030, c'est l'ambition, même si nous sommes aussi conscients de la difficulté de l'exercice »

Généralement la transition énergétique n'est qu'une composante d'une transition plus globale qui doit s'amorcer à l'échelle du territoire. En termes de questions énergétiques, la « Loi de la transition énergétique pour la croissance verte » fixe pour les ZNI (zones non interconnectées), les îles comme les nôtres qui ne sont pas raccordées à un réseau électrique continental, une autonomie énergétique à l'horizon 2030. Pourquoi ? Comment est-ce réalisable ? Rencontre avec Jean-François Mauro, directeur de l'ADEME Martinique.

Que peut-on dire de la transition énergétique et la Martinique ?

La transition énergétique s'inscrit dans une démarche de fond qui vise à une transition plus écologique des territoires. Nous avons la chance et l'atout d'être sur une île, certes, mais cette situation insulaire nous fait aussi toucher du doigt nos « faiblesses ». Aujourd'hui, nous subissons plus fortement les effets du changement climatique qu'ailleurs, que ce soit l'érosion des littoraux, la hausse des niveaux de la mer, les événements météorologiques extrêmes et les problématiques de sécheresse année après année. Tous ces sujets reviennent (deviennent) régulièrement de plus en plus intenses. Au-delà du contexte actuel, économique et diplomatique international, il y a une vraie pression sur un certain nombre de ressources, une difficulté à s'approvisionner. Le fait d'être sur une île accroît cette dépendance. Nous devons nous interroger sur la résilience même la Martinique, bien entendu sur des questions strictement énergétiques mais on doit aller au-delà et se questionner sur nos approvisionnements,



Jean-François Mauro, 3eme en partant de la gauche, lors du «Grand défi écologique»

sur notre alimentation, sur un certain nombre de matériaux indispensables au bon fonctionnement du territoire.

Atteindrons-nous cet objectif d'autonomie énergétique en 2030 ?

Dans les textes, notre premier rendez-vous, notre première échéance est bien à cette date, et donc les acteurs du territoire se mobilisent depuis de nombreuses années pour être au rendez-vous. Ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est qu'il y a un certain nombre de travaux qui ont été réalisés, partagés par différents partenaires dont l'ADEME et qui montrent que **techniquement et économiquement, cet objectif d'autonomie du territoire est possible** à différentes conditions :

■ La première c'est de réduire nos consommations énergétiques en menant une politique volontaire d'efficacité et de sobriété énergétiques, tous secteurs d'activités confondus, nous particuliers, nos logements, nos bâtiments, nos activités industrielles, nos activités agricoles, nos transports...

Nos transports et moyens déplacement représentent aujourd'hui plus des deux tiers de nos consommations énergétiques.

■ La seconde c'est d'exploiter tous les potentiels d'énergie renouvelable dont nous disposons sur le territoire. Le vent, le soleil, le sous-sol, les cours d'eau, la mer, nous offrent la possibilité de disposer d'éoliennes, d'énergie solaire, thermique ou photovoltaïque, d'exploiter la géothermie pour produire de l'électricité ;

«...TECHNIQUEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT, CET OBJECTIF D'AUTONOMIE DU TERRITOIRE EST POSSIBLE MAIS...»

ces potentiels existent. Mais cela au prix d'un consensus technique, économique, règlementaire, social...

Au vu de tout ce potentiel, serons-nous fin alors prêt pour cette échéance annoncée de 2030 ? Si, non, pourquoi ?

Clairement nous n'y seront pas. En effet, la pression qui s'exercerait, le rythme qui serait demandé aux opérateurs du territoire pour déployer cette production d'énergie re-

« ŒUVRER ENSEMBLE EN ASSOCIANT NOS FORCES TOUT EN GOMMANT NOS FAIBLESSES RESPECTIVES »

nouvelable n'est aujourd'hui pas soutenable. Nous ne disposons pas de suffisamment d'entreprises et de main-d'œuvre pour cela !

Cette autonomie énergétique est cependant possible à plus long terme :

■ **Sans négliger le transport et la mobilité, avec un recours significatif aux nouvelles motorisations, électrique et hydrogène ;** ce qu'il faut bien comprendre c'est que **le véhicule du futur n'est pas un véhicule, mais bien un service de mobilité partagée :** transports en commun routier et maritime, covoiturage et auto-stop organisé, autopartage, vélo notamment du vélo à assistance électrique, etc.

■ Avec un **vrai engagement et prise de conscience de tous les acteurs du territoire**, les acteurs institutionnels, les collectivités, l'Etat, les opérateurs, du citoyen au chef d'entreprise en passant par l'agriculteur. Il faut vraiment que toutes les composantes du territoire prennent conscience de la sensibilité de celui-ci au changement climatique, de sa fragilité au travers de cette dépendance à une énergie qui aujourd'hui est encore pour près de 90% importée.

Enfin beaucoup de voyants sont au vert ; reste que ce chemin n'est pas si simple que cela.

Beaucoup avaient fait le déplacement pour 'le Grand défi écologique'



Quelles sont les principales actions menées par l'Ademe en ce sens justement de « prise de conscience » ?

L'ADEME est un acteur parmi d'autres et l'intelligence sur ce territoire a été, et est toujours, de réunir les acteurs autour de la table, d'essayer d'œuvrer ensemble en associant nos forces et en gommant nos faiblesses respectives. Depuis 2016 il existe en Martinique un programme qui s'appelle **PTME** (Programme Territorial de Maîtrise de l'Énergie) - dont l'Ademe fait office de secrétariat - qui associe la Collectivité Territoriale, l'ADEME, l'Etat, le SMEM, EDF et dernièrement l'AFD (l'Agence Française de Développement).

Ces acteurs partagent tous ces objectifs de transition, et mettent leurs moyens financiers et leurs expertises au service de cette transition du territoire. Au sein du PTME nous accompagnons des projets de production d'énergie à partir d'énergie renouvelable, finançons ou cofinançons des projets de maîtrise de demande en énergie (**MDE**) à la fois dans le bâtiment, dans les activités industrielles, dans les transports. Chacun porte sa pierre à l'édifice.

Les actions les plus visibles vis-à-vis du grand public sont les campagnes portées par EDF pour le compte de l'Etat et du PTME, en faveur des ménages et des particuliers, dans le cadre du **programme Agir Plus**, où les particuliers ont la possibilité de bénéficier de conditions avantageuses pour l'achat d'équipements et d'électroménager performants, d'ampoules Led et bien entendu pour

leurs travaux en termes d'isolation thermique de toitures ou de façades, ou de changement éventuellement des ouvrants, les recours aux brasseurs d'air, sur la production d'eau chaude solaire...

L'idée est bien là, d'un côté la maîtrise de la demande et de l'autre la production énergétique renouvelable.

Ces campagnes concernent aussi bien les particuliers que les entreprises qui peuvent, sur leurs besoins en chaud ou en froid sur leur process, sur l'efficacité énergétique de leurs bâtiments ou équipements, bénéficier d'aides.

Vous parlez d'aides Ademe ou d'Edf, mais en fait, ce sont les aides du PTME ?

C'est écrit comme cela dans les textes ! Il faut savoir que le PTME est présidé par la Collectivité territoriale et son président M. Serge Letchimy. Son secrétariat, donc sa gestion du quotidien, la porte d'entrée au PTME, est confiée à l'ADEME, mais les aides du PTME sollicitent indifféremment des financements qui peuvent venir de la CTM, de l'ADEME, d'EDF, du SMEM, voire de l'Europe quelques fois. Ce qui est intéressant en termes d'aides, c'est qu'il y a d'un côté des acteurs institutionnels et la collectivité (CTM) qui interviennent en subvention, et un acteur privé, EDF qui, lui, apporte des aides qui ne sont pas comptabilisées dans le plafond des aides publiques. C'est-à-dire que ces aides EDF viennent se surajouter à toutes les aides publiques qui peuvent être apportées

par les collectivités et par l'ADEME. C'est intéressant parce que cela permet quelquefois d'aller au-delà de ce que la force publique peut amener.

En octobre vous avez organisé deux journées consacrées à ce même thème, comment cela s'est-il passé et qu'en est-il ressorti ?

Le but du « **Grand défi écologique Antilles-Guyane** », était de réunir pendant 2 jours les différents acteurs publics, privés et institutionnels des Antilles-Guyane autour d'un même thème. Avec près de 170 participants d'ici et d'ailleurs, le sujet fédère et intéresse. Ces deux jours étaient structurés de la façon suivante :

- Une première matinée de présentations générales afin que chacun ait le même niveau d'information et de culture sur ce sujet.

- Les demi-journées qui ont suivi consistaient, par ateliers thématiques, à les réunir autour de la table et de partager ensemble, un état des lieux, d'identifier des verrous puis de se projeter dans l'idée de faire sauter ces verrous...

Concrètement, de quoi était-il question ?

L'idée c'était de brasser large et de manière assez transverse ; les productions étaient assez riches et très intéressantes. Elles vont être mises en ligne et diffusées très prochainement par un compte-rendu et un document synthétique de quatre pages, à tous ceux qui ont y ont participé, et aussi diffusées largement notamment au travers de sites internet et de supports de communication de l'ADEME.

Les conclusions de ces journées permettront d'enrichir l'élaboration de la réglementation locale à venir, par exemple la PPE (**Planification Pluriannuelle de l'Énergie***) en cours de révision. L'ADEME s'en fera également l'ambassadeur auprès des élus de Martinique dans le cadre du congrès des élus. Quelques sujets et questions traités :

- Quels seront les besoins énergétiques de demain ?

- Quels seront les moyens de production énergétique de demain ?

- Quels leviers pour concilier le défi énergétique et la préservation de la biodiversité, des paysages, des patrimoines culturels et touristiques ? Les questions de main d'œuvre, d'emploi et de formations.

- Quels financements et fiscalités pour démocratiser la transition écologique sur nos territoires ?

**Les territoires concernés par l'objectif d'autonomie énergétique à 2030 doivent proposer un plan qui explique les priorités données pour arriver à celle-ci. Ce plan c'est la Planification Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) (Voir en début de magazine plus de précisions sur la PPE) (Voir en début de magazine plus de précisions sur la PPE)*

L'ambition de l'ADEME c'est bien celle-ci, c'est de porter tout ce travail, toutes ces productions, tous ces témoignages, toutes ces propositions dans le cadre de ces lieux où se fait la réglementation pour que nos élus en prennent compte. Prendre la « température » du territoire, ce qui l'anime, le motive, quelles sont les attentes de chacun pour les intégrer dans des réflexions plus globales.

La PPE c'est une opportunité mais d'autres exercices arrivent : il y a **une stratégie d'économie circulaire** en cours de finalisation à la CTM, la **révision du SAR** (Schéma d'Aménagement Régional) qui se profile, autant d'endroits où ces questions de transition ont leur place. L'Ademe portera évidemment les travaux de ces journées à ces endroits-là, riches de la contribution de chacun.

Justement, qu'en est-il ressorti de la récente concertation PPE d'octobre dernier à la CTM ?

Le processus de révision de la PPE est lancé ! Il s'inscrit dans un cycle de douze mois qui va nous amener à fin 2023. Cette 1ère partie constitue

une révision technique et économique. S'en suivra tout un processus de validation à la fois par les instances locales puis au sein des ministères et vis-à-vis de la **CRE** (Commission de Régulation de l'Énergie) à Paris, de juin à fin 2023. Ce qu'il faut garder à l'esprit c'est que, **même si la PPE est en phase de révision périodique, elle continue à vivre**. D'abord parce qu'elle est suivie et évaluée grâce à l'**Observatoire Territorial de la Transition Énergétique et Écologique de Martinique***, et aussi grâce à notre **comité d'audition des porteurs de projets**. L'idée de ce comité est que les porteurs de projets « relativement matures » les présentent en un même lieu, en un même moment à tous les acteurs du territoire. Ce qui permet à chacun d'avoir un même niveau d'informations, que les discours des uns et des autres soit le même et qu'ensem-

« **IL Y A UN CARACTÈRE URGENT, AUJOURD'HUI ON NE PEUT PLUS NIER LES FAITS, LES IMPACTS, ON NE PEUT PLUS SE DIRE QUE ÇA PEUT ATTENDRE, C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR ...EN DÉPASSANT LES CLIVAGES PARTISANS.** »

ble nous puissions questionner ces porteurs de projets.

** Cet observatoire, créé par la CTM et l'ADEME, produit un bilan territorial de l'énergie et des gaz à effet de serre chaque année, avec des indicateurs qui montrent quel est l'effet des politiques publiques sur ces sujets de transition.*

Cette révision de la PPE en cours nous permettra d'envisager deux échéances, 2028 et 2033. Sur chacune d'elles, nous débattons sur « Comment se positionner ? Com-

ment le mix énergétique va devoir évoluer ? Comment faire des efforts sur nos consommations ? En un terme : EVALUER.

Qu'en est-il alors ressorti de la première PPE ? Des solutions pour la suivante et pour la Martinique ?

Elle avait été élaborée dans un temps relativement contraint et nous avons le regret notamment sur les impacts économiques et sociaux comme sur le volet « Transports », qui est un volet extrêmement complexe, de n'être pas allés assez loin. A travers cette révision nous renforcerons nos réflexions à ce sujet et avec des objectifs plus précis sur ces questions car la seule solution ne viendra pas seulement de l'électro-mobilité, de nos véhicules électriques. Certes c'est un gros enjeu, mais aujourd'hui cela ne résoudra pas toutes les problématiques de transports, d'embouteillage et d'émissions polluantes. D'abord parce que pour alimenter ces véhicules électriques à l'heure où on se parle, l'électricité n'est produite que par 25% d'énergie renouvelable : sur les 75% restants ce sont les centrales d'EDF qui tournent au fuel qui produisent cette électricité. Finalement on ne ferait que déporter la consommation d'essence et la pollution de nos véhicules vers les centrales. Il faut qu'il y ait un déploiement harmonieux de ces véhicules électriques, en phase avec le taux de pénétration des ENR dans le mix électrique qui augmente d'autant. Il faut rappeler aussi que remplacer un véhicule thermique par un véhicule électrique ne résoudra pas nos problèmes d'embouteillages, de plus en plus difficiles à supporter tous les matins et soirs sur les routes de Martinique.

Le véhicule électrique c'est une solution technologique mais **il y a d'autres filières qu'il ne faut pas négliger, l'hydrogène notamment.** Il y a des initiatives locales, il faut les saluer, les regarder de près, les accompagner le cas échéant. L'hydrogène ça a sûrement du sens sur le territoire pour les moyens de transport lourds ; on peut penser au TCSP, au transport maritime, aux bennes à ordures ménagères. Cela

mérite d'y être attentif, pour ne pas mettre « tous ses œufs dans un même panier ».

Au-delà de ces solutions techniques, il y a la question de l'offre, des services, de l'organisation du transport et de la mobilité, comment contribue-t-on à diversifier l'offre de transport en allant plus loin dans le transport collectif, le transport maritime, en faisant émerger peut-être de nouveaux services de co-voiturage, d'auto partage, il y a toute la question de déplacement en mode doux. Bien entendu le relief de l'île est plus escarpé qu'à Paris mais pour autant il y a quand même des endroits dans l'hyper-centre de Fort-de-France, au Lamentin à Sainte-Anne ou ailleurs, où on peut développer la pratique du vélo, du vélo à assistance électrique, de la trottinette.

7 communes de Martinique sont lauréates, d'un appel à projet national qui vise à mettre en place des infrastructures afin de faciliter l'accueil et la circulation des vélos (nous communiquerons le moment venu sur ces initiatives). Le territoire Martinique a donc des atouts mais aussi des contraintes, il faut les intégrer. Il est relativement petit, le relief est escarpé, il y a une vraie pression sur le foncier. Il faut pouvoir dans un même temps nourrir et loger la population, avoir une production agricole, avoir une production industrielle, faire des énergies quasiment aux mêmes endroits ; forcément ça exige des arbitrages mais nos travaux montrent que sous conditions on devrait être au rendez-vous. **Nous gardons restons le cap sur l'objectif d'autonomie en 2030, c'est l'ambition, même si nous sommes aussi conscients de la difficulté de l'exercice.**

«...LA SEULE SOLUTION NE VIENDRA PAS DE L'ÉLECTRO MOBILITÉ, DE NOS VÉHICULES ÉLECTRIQUES. IL FAUT QU'IL Y AIT UN DÉPLOIEMENT HARMONIEUX DE CEUX-CI EN PHASE AVEC LE TAUX DE PÉNÉTRATION DES ENR DANS LE MIX ÉLECTRIQUE »

Que voudriez-vous rajouter sur l'énergie et sur la transition énergétique à la Martinique ?

Pour moi c'est le caractère d'urgence, c'est-à-dire qu'aujourd'hui on ne peut plus nier les faits, les impacts, on ne peut plus se dire que ça peut attendre. Il est enfin temps que tout le monde en prenne conscience et qu'on se mette collectivement en action. Aujourd'hui le contexte, qu'il soit climatique, économique, diplomatique, même s'il a des effets terribles (et on pense notamment aux territoires où c'est extrêmement douloureux) est révélateur d'un avenir qui peut nous attendre et donc l'action c'est maintenant qu'il faut l'entreprendre dans une logique d'intérêt général en dépassant les clivages partisans. L'Ademe est au service de la population de Martinique et c'est bien là l'essentiel, donc c'est essayer de dépasser ces clivages militants ou les idées préconçues et se dire « maintenant retrouvons-nous les manches collectivement et engageons-nous ! ». J'aurais tendance à dire que certes il y a des nuances mais que la voie est tracée et que maintenant il est temps de l'emprunter et d'accélérer.

Propos recueillis par Philippe Pied

■ COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE : M. DAVID ZOBDA

«**Fixons-nous cet objectif de 2030 et faisons tout ce qui est en notre pouvoir, en notre capacité pour y arriver...**»



Lors du récent « Grand Défi Ecologique » organisé par l'ADEME Antilles-Guyane, David Zobda, le conseiller exécutif de la CTM notamment en charge de la transition énergétique, livra un discours dans lequel il fit quelques rappels opportuns. Explications.

Dans sa communication David Zobda évoqua en effet un outil crucial de planification en termes d'actions dans le secteur des énergies, à savoir la **P r o g r a m m a t i o n Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**. Pour rappel, la PPE est un document de planification qui établit les priorités d'actions de la politique énergétique globale d'un territoire (en l'espèce la Martinique) et la **révision** de cette PPE a pour objectif central l'élaboration d'une **nouvelle stratégie pour les années 2024 à 2033**. A titre indicatif, la première PPE relative à la Martinique a été adoptée par un décret du 04 octobre 2018 et portait sur deux séquences temporelles : 2016-2018 puis 2019-2023. À l'issue de la première période (2016-2018) la

CTM, en accord avec la DEAL* et le ministère de la transition écologique et solidaire, avait proposé une dynamique de révision en deux phases : une **révision simplifiée**, qui a actualisé les objectifs de la période 2019-2023, et une **révision complète** qui vise donc la définition d'objectifs pour la période 2024-2033. A l'instar de son élaboration initiale, cette révision de la PPE de Martinique est pilotée conjointement par l'État et CTM ; ces deux entités partenariales coprésidant un "comité de pilotage" (COFIL) qui arbitre le contenu de cette programmation, notamment les objectifs de développement des énergies renouvelables par filière, la maîtrise de la demande d'énergie dans les différents secteurs, ainsi que la transition énergétique dans les transports et les mobilités.

Lors de la première réunion de ce "comité de pilotage" de la PPE, en octobre dernier à la CTM, les objectifs du document en cours (2016-2023) ont été rappelés, à savoir l'amélioration de l'efficacité énergétique et la baisse de la consommation ; la mobilité décarbonée ; l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique de la Martinique ; ou encore le soutien aux énergies renouvelables. Un dernier sujet sur lequel David Zobda n'omit pas, dans le discours précité, de faire d'opportuns rappels. Entre lucidité et détermination affichées. « La loi prévoit qu'en 2030 nous devons être à 100% d'énergies renouvelables », souligna le

conseiller exécutif en effet, « c'est très court, c'est 7-8 ans, (et) nous savons très bien que pour la

« **SI NOUS NE GARDONS PAS L'OBJECTIF DE 2030, NOUS N'Y ARRIVERONS JAMAIS** »

construction de nos projets c'est un peu plus long que ça. » Et d'ajouter dans le même souffle : « Mais si nous ne gardons pas l'objectif de 2030 (...) nous n'y arriverons jamais. Donc fixons-nous cet objectif et faisons tout ce qui est en notre pouvoir, en notre capacité de porter des projets et d'être compétents, parce qu'il y a aussi la compétence technique derrière, il y a aussi les moyens financiers que l'on va y mettre. Tout cela doit nous permettre d'aller vers l'excellence et le résultat que nous escomptons. » Un optimisme rhétorique en étendard.

Au chapitre des « forces », le bilan (en cours) de cette "PPE 2016-2023" indique notamment une « expertise technique ciblée » et une « bonne connaissance du champ de contraintes du territoire ». Des constats qui ne doivent pas minorer le chapitre des « faiblesses » dudit bilan, à savoir et notamment un « manque d'harmonisation et d'équilibre des contributions », ainsi qu'un « manque de garantie quant à la mise en œuvre opérationnelle des actions ». Des motifs de véritable et durable inquiétude ? A suivre. ■

Mike Irasque

**agir
PLUS**

FINANCEZ LES TRAVAUX D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE VOS ÉQUIPEMENTS ET DE VOS BÂTIMENTS

Améliorer la performance énergétique de vos bâtiments ou de vos équipements nécessite souvent de lourds investissements. EDF en Martinique vous conseille sur les solutions éligibles aux aides de financement pour accélérer la rénovation énergétique de votre patrimoine ou remplacer vos équipements énergivores par des installations plus performantes. Nos experts vous accompagnent pour identifier et mettre en œuvre les solutions les plus adaptées à vos besoins.

Pour en savoir plus sur nos solutions Agir Plus entreprises envoyez votre demande à l'adresse : agirpluspro-mq@edf.fr





LA SOLUTION BORD DE MER AUX RÉSISTANCES EXTRÊMES

Résistance à la corrosion :

RC5+ selon norme EN 13523-8.

Résistance au soleil :

RUV5 selon norme EN 10169.

La tôle **METALPROTECT® XTREM** est fabriquée à partir d'un acier prélaqué extrêmement résistant spéciale bord de mer. Elle combine le meilleur des protections UV et anticorrosion pour la durabilité.

D'une épaisseur de 70 µm, elle se décline en 5 couleurs. **METALPROTECT® XTREM** est classée RUV5 et RC5+ la meilleure tôle de sa catégorie sur le marché.

N'hésitez pas à demander conseil
auprès de notre contact commercial.

05 96 65 14 44

METALPROTECT® XTREM



BIOMÉTAL
CONFIANCE TOTALE



CONSEILS
FICHES TECHNIQUES
ÉCHANTILLONS
WWW.BIOMETAL.COM

www.biometal.com

■ BANQUES DES TERRITOIRES / GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

« Notre priorité : accélérer la transformation écologique, vers une économie neutre pour le climat, afin de préserver la biodiversité et favoriser l'économie circulaire »

Christophe LAURENT, directeur régional Antilles-Guyane de la Banque des Territoires nous explique les grandes lignes et les priorités du Groupe Caisse des Dépôts à la Martinique.

La première priorité du Groupe Caisse des Dépôts est d'accélérer la transformation écologique, vers une économie neutre pour le climat, pour préserver la biodiversité et favoriser l'économie circulaire.

Notre deuxième pilier est le développement et la souveraineté économiques, en favorisant la croissance, la souveraineté énergétique, industrielle, numérique et financière.

Le troisième axe fort est la cohésion territoriale et l'habitat : favoriser le développement équilibré des territoires et œuvrer pour le logement pour tous. L'habitat est d'ailleurs l'épine dorsale historique de la Caisse des Dépôts et la Banque des Territoires ; l'habitat c'est-à-dire le logement social, l'habitat des jeunes, l'habitat privé, intergénérationnel, etc. Autre raison d'être pour nous : la cohésion sociale, c'est-à-dire accélérer et moderniser la mise en œuvre des politiques sociales, notamment via nos actions dans les domaines de la santé et du grand âge. Et bien sûr, concrétiser tous ces objectifs passe par des projets réalisés sur les différents territoires.



› Christophe LAURENT, directeur régional Antilles-Guyane de la Banque des Territoires, et Roland Picot, le directeur-Martinique.

Et quelles sont les priorités des territoires relevant de cette direction régionale ?

Les priorités émises par les pouvoirs publics locaux se situent essentiellement autour de la transition écologique et énergétique, et du tourisme. Ce sont les priorités, avec un axe plus fort sur le tourisme pour les Antilles et un axe plus fort sur les enjeux de ces transitions pour la Guyane ; ceci ne nous empêchant pas bien sûr d'être à l'écoute des problématiques du numérique, du vieillissement des populations, etc. Concernant le tourisme, notre priorité est d'accompagner la rénovation et montée en gamme de l'ensemble de l'écosystème du secteur, pas que pour les grands hôtels mais aussi pour des acteurs de plus petite taille. Cette montée en gamme ne passe pas forcément et uniquement par la recherche

d'étoiles pour les hôtels, mais également par des savoir-faires, des équilibres économiques, avec par conséquent des enjeux en termes de formation, de numérique, de mobilité entre les ports et aéroports, etc. Quand on traite un sujet c'est donc tout l'amont et l'aval qu'il faut avoir structuré. Concernant la transition énergétique et écologique en Martinique, nous sommes partenaires de la PME martiniquaise SYSTEKO. Tout ceci est en phase avec les priorités des 3 territoires car il y a aussi les enjeux de la "Programmation Pluriannuelle de l'Énergie" (PPE) et l'ambition d'une autonomie énergétique à l'horizon 2030.

***Extrait de l'interview à voir sur notre site internet en scannant le ci-dessous.**

Suite du dossier page 57...

ANTILLA

Depuis 1981

 antilla-martinique.com

SAINT-PIERRE
NOVEMBRE 2022

SAINT-PIERRE

RETOUR VERS LE FUTUR



DISPONIBLE
EN LIBRAIRIE

MONUMENTS

HISTORIQUES

DE

MARTINIQUE



MONUMENT
HISTORIQUE



EDITIONS
HERVÉ
CHOPIN

FONDATION
CLÉMENT

Saint-Pierre, la lumineuse...

Elle fut le Petit Paris et la Perle des Antilles... À son apogée, au 19^{ème} siècle, Saint-Pierre de la Martinique est la capitale économique et culturelle de toutes les Antilles. Premier port sucrier et rhumier de la Caraïbe, c'est une ville commerçante et prospère, la plus importante en taille et en équipements puisque ses rues sont pavées et ses nombreuses maisons bourgeoises bien bâties, rafraîchies par de belles fontaines, elle possède en outre, le premier réseau d'éclairage public ainsi que le premier tramway hippomobile ! Elle avait édifié une Chambre de Commerce, un Hôtel des Douanes et un Trésor Public, un hôpital maritime, des écoles et des couvents... Chacun vantait ses beautés et s'accordait à dire qu'il y faisait bon vivre. Ses bâtiments, ses habitations et ses nombreux commerces, dont certains protégés de nos jours au titre des Monuments historiques, restent dans les mémoires et lui ont valu d'être labellisée Ville d'Art et d'Histoire en 1990. Un théâtre de huit cents places recevant les spectacles les plus en vogue, la cathédrale, autrefois église du Mouillage, la prison et son célèbre cachot, son jardin botanique crée pour y collectionner les plantes des Indes orientales et les plantes médicinales endémiques, certaines batteries militaires, la maison coloniale de sante, le bureau du Génie, plusieurs anciennes habitations et distilleries, comme Depaz, tous ces bâtiments, la plupart en ruines aujourd'hui témoignent de sa splendeur et de sa puissance passées.



Saint-Pierre, comme un Phoenix

Car, tout fut détruit par la tristement célèbre éruption de la Montagne Pelée, en 1902, qui lui valut le surnom de ville martyre, tant elle connut alors de souffrance. Entièrement détruite avec 26000 habitants, grandement pillée par tous et même déchu par l'Etat de son titre de commune de France entre 1910 et 1923, Saint-Pierre voit alors son patrimoine et sa grandeur dispersés ou engloutis par les cendres. Et ce n'était pas la première fois de son histoire que la ville phare se voyait détruite par le feu puisque déjà en 1671, elle était ravagée par un incendie, perdant avec lui son statut de capitale administrative de la Martinique. A chaque fois, Saint-Pierre se relève de ses drames, à chaque fois, la ville Phoenix renaît de ses cendres... faisant rayonner la Martinique au-delà des frontières, par son pouvoir d'attraction et son éternelle beauté !

Aujourd'hui, comme hier, grâce à la passion de ses acteurs économiques novateurs, de ses artisans et de sa population, grâce à sa richesse patrimoniale et culturelle, grâce à son environnement naturel exceptionnel, Saint-Pierre dessine l'avenir. ■

ANTILLA

« Nous avons de véritables trésors, qu'il faut valoriser au profit du tourisme martiniquais »

Il arrive que certaines actualités s'imposent dans des programmes établis. Il en est ainsi du récent avis de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la ville de Saint-Pierre ; avis qui s'est en effet « invité » dans l'entretien que nous avons prévu avec Christian Rapha, le maire de ladite ville, au sujet des actuels chantiers d'ordre patrimonial et, plus largement, du capital touristique de Saint-Pierre. Autant de sujets développés par l'édile dans ces lignes. Un entretien qui fut aussi l'occasion de découvrir un pan souvent méconnu de la vie des hommes et femmes politiques de Martinique : leur enfance et parcours professionnel. Des « chemins de vie » parfois décisifs dans les choix et orientations des uns et des autres.

ANTILLA : Etes-vous pierrotin de naissance ? Pouvez-vous nous parler de vos parents et votre enfance ?

Christian RAPHA : Je suis né à Saint-Pierre, dans l'ancienne maternité devenue l'actuel hôpital. J'ai été élevé par ma grand-mère, non loin de la mairie, rue Victor Hugo. J'ai fait mes classes primaires à Saint-Pierre : d'abord à l'école des religieuses, dans le virage du cimetière en montant vers Fonds Saint Denis, puis à l'école maternelle et élémentaire de la ville. Ma mère est originaire de Rivière-Pilote, mais du fait de son premier mariage elle habitait le Prêcheur. Et après la mort de son premier mari ma mère a connu mon père, qui est originaire du Prêcheur.

D'ailleurs les Rapha sont enracinés au Prêcheur ; les premiers Rapha y ont reçu leur nom en tant que « nouveaux libres » en 1848. Mais moi je suis né à Saint-Pierre et je me suis toujours senti pierrotin. En 1965, ma mère

est venue habiter à Saint-Pierre, Rue des Amitiés, dans un quartier assez déshérité. Quand nous y sommes arrivés nous n'avions pas d'eau et d'électricité. Ma mère s'est battue, seulement aidée de ma grand-mère, pour assurer les besoins de ses enfants. Elle avait une petite boutique, un petit "lolo" au Prêcheur ; elle faisait des transactions avec les agriculteurs du Prêcheur, pour revendre les marchandises au marché de Fort-de-France. Mon père lui, était marin pêcheur, agriculteur et avait une petite boulangerie au Prêcheur. Je ne l'ai jamais connu à la maison.

Avez-vous des frères et/ou des sœurs ?

Oui, nous sommes sept : quatre enfants de ce premier mariage, et je suis le dernier des trois Rapha. J'ai des frères et sœurs qui ont quitté la Martinique dans les années du Bumidom mais pas via le Bumidom. Après mon CM2 à Saint-Pierre, mes résultats scolaires m'ont valu d'être sélectionné pour rejoindre le Lycée Schoelcher. Comme on disait à l'époque, je suis passé en 6^{ème} sans examen (rires). J'ai passé deux ans au Lycée Schoelcher, j'y étais interne ; mais du fait de la pauvreté de notre famille, du manque de perspectives et de mon frère, qui était aussi élève au Lycée Schoelcher, mais dont la brillante scolarité a été interrompue par la tuberculose, pour toutes ces raisons, mes frères qui

LES RAPHA SONT ENRACINÉS AU PRÊCHEUR ;
LES PREMIERS RAPHA Y ONT REÇU LEUR NOM
EN TANT QUE « NOUVEAUX LIBRES » EN 1848



étaient déjà en France ont décidé d'y faire venir notre mère et ses trois derniers enfants. Je suis parti en France à la fin de la 5^{ème}, et j'y ai fait la fin de mon secondaire, passé mon bac, suivi des études supérieures, etc. J'ai vécu 18 ans en France.

Où viviez-vous en France quand vous y arrivez à la fin de la 5^{ème} ?

A Creil, dans l'Oise, où mes frères et sœurs nous avaient trouvé un HLM. Donc en 48 heures je suis passé de la Rue des Amitiés, à Saint-Pierre, à Creil, cité-dortoir (sourire). Là-bas je me suis retrouvé dans un environnement où il y avait essentiellement des pieds-noirs, des rapatriés.e.s d'Algérie, et beaucoup d'immigrés européens : espagnols, portugais, polonais etc. Il y avait très peu d'antillais et de maghrébins. Après j'ai fait mes études supérieures à Lille, pendant huit ans. Par la suite j'ai eu la chance de pouvoir rentrer en Martinique, car à l'époque le directeur du laboratoire de l'Hôpital du Lamentin était



venu en formation au CHU d'Amiens - où je terminais mon internat des Hôpitaux - et m'a dit qu'il avait besoin de gens comme moi ; il m'a convaincu de rentrer en Martinique, ce que j'ai fait avec ma femme et mes deux enfants. J'ai donc repris pied en Martinique en 1985. Initialement je me destinais au domaine hospitalier, je voulais faire de la recherche, de l'épidémiologie notamment, mais ça n'a pas abouti. J'ai donc "basculé" dans le sec-

« J'AI FAIT DES GARDES DE 54 HEURES D'AFFILÉE À L'HÔPITAL DE CREIL. ET J'AI SAUVÉ DES VIES... »

teur privé : j'ai créé mon premier laboratoire en 1987, à Saint-Pierre, et les choses se sont enchaînées. L'évolution des textes de loi qui gèrent la biologie française a progressivement permis d'avoir plusieurs laboratoires sous une même société. De là est d'abord né le laboratoire du Nord, à Saint-Pierre et au Lorrain, puis BIOLAB Martinique. J'ai été un peu le "pilote" de la fusion et restructuration des laboratoires privés qui ont constitué BIOLAB, laboratoire regroupant aujourd'hui 13 sites, desservant surtout le Nord mais aussi le Centre, au Lamentin, à Saint-Joseph, à Fort-de-France et à Schoelcher. J'étais l'un des associés principaux de BIOLAB Martinique et son directeur exécutif. Et je suis à la retraite depuis 2019.

Pourquoi avoir choisi la biologie ?

Mon parcours, ... j'oserais dire mes « tribulations », dans le système scolaire et universitaire, expliquent pourquoi j'accorde une telle importance à l'édu-



cation dans ma mission d'élue. Car c'est souvent à l'école que les "choses" se déclenchent. En arrivant en 1967 au Collège Gabriel-Havez de Creil - le collège de l'affaire dite du "foulard islamique", en 1989 - les enseignants ont semblé surpris par mon niveau, pour un ti-nèg venant de la Martinique pensaient-ils sans doute. Mais en classe de seconde, j'ai "calé" et redoublé. Peut-être déprimé par suite du décès de mon père en Martinique. Sortant du conseil de cette classe de seconde, une enseignante, Madame Rose, me dit : "M. Rapha, j'ai été la seule à vous défendre, parce que je sais que vous avez des capacités. J'ai pu obtenir votre redoublement. Donc vous allez me faire plaisir de vous foutre au travail !" (rires). Je lui ai répondu "oui madame". Et je me suis mis au travail et quasiment jusqu'au Bac, j'ai été premier dans pratiquement

toutes les matières. Les mots de ce professeur, m'avaient redonné confiance. A partir de la classe de première j'ai choisi la section biochimie : J'étais très curieux de tout ce qui touchait au « Vivant ». C'est ce qu'avait compris Madame Rose, mon professeur de bactériologie, Ensuite j'ai obtenu un Bac F7 de Biochimie, puis un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) de biologie appliquée, pour devenir technicien de laboratoire – un parcours que j'ai d'ailleurs fait avec mon épouse, que j'ai connue en classe de première (sourire). Après, et grâce à ce DUT, je suis entré directement en deuxième année de pharmacie. Le diplôme de pharmacien obtenu, j'ai encore choisi la spécialité « biologie », qui m'obligeait à passer le concours d'internat des hôpitaux et les certificats d'études spéciales qui m'ont permis d'obtenir, en fin de

« MA "RÉMUNÉRATION" C'EST LE SENTIMENT D'ÊTRE UTILE ET QUE LES GENS DISENT : 'BOUG-TALA KA FÈ DÉ BAGAY BA NOU' »

parcours, la qualification de directeur de laboratoire d'analyses médicales. Tout ce qui touche à la science du Vivant m'a toujours plus intéressé que le reste. Cela dit, après mon bac, j'ai voulu m'orienter vers la photographie et j'ai été le chanteur (sourire) d'un groupe formé avec des amis étudiants. Donc j'ai toujours eu, sans en être véritablement conscient, une attirance pour les arts*. En tout cas j'ai adoré mon métier de Biologiste médical. J'ai souvenir d'avoir assumé, des gardes d'internat de 54 heures d'affilée à l'Hôpital de Creil. Et j'ai sauvé des vies ... Et j'ai eu l'énorme chance de faire un métier que j'aimais profondément.

Quand est intervenu votre engagement en politique ?

Après un parcours associatif plutôt riche : JCE (Jeune Chambre Economique), Rotary etc., qui m'ont fait sortir d'une profession où l'on peut



Rencontre avec la directrice Mme Nardi, de l'École P.Montout : Spécificités des ZEP en terme d'encadrement des enfants.

facilement fonctionner « en vase clos », pour m'intéresser à la chose publique, j'ai accepté d'entrer en politique en 2001, avec Louis Pierre-Charles (l'un des anciens maires de la ville, ndlr) ; nous avons perdu aux municipales de l'époque et j'ai passé 13 ans dans l'opposition, avant de gagner les élections en 2015.

Y-a-t-il eu un dé clic quant à votre envie de devenir maire? Si oui quel fut-il ?

Oui, quand j'étais à la JCE et que j'ai pris conscience que le véritable pouvoir est en politique. La légitimité du pouvoir de faire, de ne pas faire, de mal ou de bien faire est en politique. Donc j'ai commencé par agir, car je suis un homme d'action(s), je ne suis pas là pour les titres et je n'ai pas d'appétence pour les calculs politiques. Ma "rémunération" c'est le sentiment d'être utile et que les gens disent "boug-tala ka fè dé bagay ba nou". Dès 1995,

Le Buste de Cyparis



Louis Pierre-Charles m'avait demandé d'intégrer son équipe municipale : j'ai refusé car j'ai privilégié l'éducation de mes enfants, encore très jeunes, et ma vie professionnelle. En 2001 je me sentais davantage disponible donc j'ai accepté. Ce qui était fait à Saint-Pierre ne me satisfaisait pas, donc je me suis fait un devoir de me mettre au service de ma ville. Et comme des citoyens et amis se sont engagés autour de moi, le sentiment d'une certaine responsabilité m'est venue. Il m'est arrivé de douter, mais quand j'ai compris

LE HASARD A FAIT QUE MME CASIMIRIUS, M. LETCHIMY ET MOI-MÊME, TOUS MEMBRES DU PPM, LE PARTI DE L'ÉMANCIPATION PAR LA CULTURE, CELUI DU SERMAC, DU CÉSAIRE POUR QUI POLITIQUE ET CULTURE SONT LES DEUX FACES D'UNE MÊME MÉDAILLE

que ceux qui m'accompagnaient comp- taient véritablement sur moi, je me suis dit que je ne pouvais pas les abandon- ner.

Parlons finances : où en est le déficit de la ville en cette rentrée de septembre* ?

D'abord je rappelle que j'ai trouvé une situation financière catastrophique en 2015. Et que l'ancienne mandature mu- nicipale a eu "la bride sur le cou" du- rant 14 ans. Je rappelle aussi qu'à l'issue de l'analyse des comptes de 2017, il est apparu que tous les budgets étaient faux, a minima depuis 2011 : c'est écrit dans l'avis de la CRC (Cham- bre Régionales des Comptes) de 2018. Dès le départ, par suite d'un audit que nous avons commandé, sans injonction de l'Etat ou de la CRC, notre équipe a renoncé à ses indemnités pendant deux ans et demi ; nous nous sommes atta- qués à tout ce qui pouvait être réduit en dépenses non nécessaires et avons un peu augmenté les impôts, il y a sept ans. Mais nous sommes engagés auprès



...et son cacheau

■ QUELQUES-UNS DES PROJETS ARCHITECTURAUX DE SAINT-PIERRE

► Construction du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

Florence Le Gall, architecte.

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture du Patrimoine est un équipement culturel de proximité, accessible à tous. Il a pour objectif de donner des clés de lecture sur l'architecture et le patrimoine de Saint-Pierre. Sensibilisation, information, formation seront proposées à tous les publics. L'idée est de captiver les visiteurs, quel que soit leur âge, et de les embarquer dans un parcours de découverte immersif et didactique. Pour que chacun s'approprie son histoire.



► Reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption

Etienne Poncelet, ACMH

Lancés en 2012 et faisant l'objet de quatre phases distinctes, les travaux de restauration de la Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, dite Eglise du Mouillage, sont en voie d'achèvement. Au premier semestre 2023, c'est dans son architecture blanche pré 1902 que son fronton dominera à nouveau la ville du haut des 37 m de ses deux tours occidentales, rappelant ainsi à la cité martyre son indéfectible attachement au culte, et sa foi en la renaissance éternelle.

► Rénovation des façades de la rue Victor Hugo

Avec le concours de la Fondation du Patrimoine et de la Française des Jeux.

Dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, grâce notamment à l'organisation des jeux « MISSION PATRIMOINE » de la FRANÇAISE DES JEUX, la Fondation du patrimoine a apporté un soutien de 500 000 € à la sauvegarde des rues Victor Hugo et Bouillé. Cette opération a pour objectif de renforcer l'attractivité du centre-bourg en mettant en valeur l'architecture emblématique de la ville, grâce à la mise en peinture des façades visibles depuis la rue.



d'une population sur la base d'un programme politique. Beaucoup de pierrotins et de pierrotines sont en souffrance(s) sociale, le territoire communal est en "Réseau d'Education Prioritaire +", et l'éducation et le social sont des sujets prioritaires de mon mandat. Par ailleurs, sous l'angle du cadre de vie, Saint-Pierre est un « chantier à ciel ouvert » depuis 1902. Je n'ai jamais dit aux pierrotins que j'allais être aux responsabilités pour faire uniquement de la comptabilité afin de redresser les comptes. Et que j'allais voir après pour le reste des sujets à traiter. Je suis obligé de conjuguer les deux objectifs, donc la situation s'améliore progressivement.

Et pour cause : J'ai trouvé 850.000 euros de factures non inscrites dans les comptes, non engagées, donc qu'il a fallu "purger" durant les premières années de mon mandat ; Il existait deux contentieux dissimulés pour un montant total de plus de 1,1 million d'euros ! Nous avons dû rembourser des subventions européennes pour près de 250 000 euros à cause de chantiers non terminés. Nous remboursons, encore à ce jour, un prêt bancaire de 700 000 euros contracté en 2007 pour construire une crèche ... qui n'existe pas ! Et je passe les divers aléas naturels (Crues et inondations au Quartier du Fort, éboulement de roches volcaniques au Morne d'Orange, effondrement de la chaussée de la rue de La

Exposition Les Pierrotine et Se Souvenir de Anabell Guerrero : Fondation Clément (en complément du financement de la DAC)



Vieille Halle ...) que la ville a dû affronter, pour partie seule. Tout cela ne peut être sans conséquence sur les difficultés que nous éprouvons encore aujourd'hui à redresser la situation financière. Mais je ne veux pas, parce que je ne peux pas, arrêter toute action pour ma ville. Saint-Pierre est volontairement inscrite en COROM (Contrat de Redressement des Communes d'Outremer) avec l'Etat, qui nous donne une dotation financière relativement modeste, mais toujours bonne à prendre, pendant trois ans, avec des engagements que je dois prendre. Mais je prends ces engagements, dans le temps, à hauteur de ce que la ville et sa population peuvent supporter. Dans ce dernier avis de la CRC il m'est demandé de diminuer - par trois ! - le nombre d'agents de la ville pour redresser les comptes.

C'est irréaliste !

« JE NE VEUX PAS ARRÊTER TOUTE ACTION POUR MA VILLE SOUS PRÉTEXTE QUE JE DOIS REDRESSER LES FINANCES »

Quel est actuellement le nombre d'effectifs de l'édilité ?

Il est de 140 agents. Et "on" me dit que je pourrais me contenter de 52 agents, donc de diminuer les effectifs de près de 90 personnes... Sur la base de ce même ratio, Le Prêcheur, qui compte 52 agents, devrait se contenter de seulement 12, pour ses 1200 habitants ; les effectifs de Fond Saint-Denis et Grand Rivière devraient être réduits à 8 ou 10 agents ! Dans cet avis de la CRC il m'est aussi indiqué que je veux aller trop vite en matière d'investissements. Mais tous nos investissements sont sécurisés sur le plan financier ; d'ailleurs avec un accompagnement significatif de l'Etat, qui a bien compris les enjeux en termes de rénovation des bâtiments publics, de voiries, etc. Par exemple, la ville vient d'avoir une dotation spéciale presque à 100% de FEI (Fonds Exceptionnel d'Investissement) pour réparer un glissement de terrain qui avait coupé une voie de délestage, le Boulevard Laigret, depuis la fin des années 1980. Il y a aussi l'énorme chantier de la Cathédrale, qui nous rendra cet édifice dans son profil architectural d'avant 1902, et ceci

« ON NE GÈRE PAS UNE VILLE, ET SES PROBLÈMES HUMAINS, UNIQUEMENT AVEC DES TABLEAUX EXCEL »

grâce à des fonds européens, des dotations de la DAC (Direction des Affaires Culturelles) et de la CTM. Nous n'engageons pas de chantier qui ne soit pas sécurisé financièrement. Nous avons aussi des mécènes, qui se sont engagés dans des chantiers patrimoniaux et les manifestations mémorielles et culturelles comme le Mai de Saint-Pierre. Cet avis de la CRC ne me reproche qu'une chose : ne pas aller plus vite dans le redressement des finances de la ville. Et dans cet avis, on se focalise essentiellement sur la masse salariale, or les rigidités des textes font que les employés municipaux qui sont prêts à partir en rupture conventionnelle n'y sont pas éligibles ; et que ceux qui y sont éligibles ne veulent pas partir car ils ont des salaires majorés de 40% et qu'ils préfèrent attendre l'âge de 67 ans, bien qu'ils aient tous leurs droits à la retraite. C'est là le contexte socio-économique Outre Mer, rapporté par les parlementaires Patient et Cazeneuve dans leur rapport qui a servi de base aux COROM. Quasiment tous les maires de Martinique y sont confrontés. Il s'agit pour nous d'optimiser et non de réduire les effectifs à marche forcée, car il nous manque encore de l'expertise en interne.

Les conclusions de cet avis de la CRC peuvent-elles impacter négativement le financement et la concrétisation de certains projets communaux ?

Non, nos investissements ne

sont pas remis en question parce, qu'encore une fois, ils sont tous financièrement parfaitement sécurisés. Pour le budget 2022, c'est le monsieur le Préfet qui conclura en concertation avec nous. Je lui ai expliqué que cet avis ne prenait pas en compte les réalités du « terrain » qu'il a pu appréhender en compagnie de la nouvelle Sous-Préfète de Saint-Pierre, à l'occasion d'une visite des chantiers de la ville. Oui il y a des difficultés ; mais qui ne seront pas résolues par la seule option de réduction drastique des effectifs, quasi stable d'ailleurs depuis 2017!

Je suis évidemment prêt à continuer de travailler à l'amélioration des finances de la ville mais ça se fera dans le temps, pour trouver des solutions concrètes en comptant sur les départs à la retraite, en travaillant sur les dépenses. Nous avons obtenu du Préfet que l'AFD (Agence Française de Développement) nous accompagne pour un audit organisationnel et financier de nos services, pour voir où et comment nous pouvons améliorer les choses.

Par ailleurs, nous achevons notre "Plan Lumière" pour faire des économies sur l'éclairage public, qui est l'un de nos plus gros postes de dépenses en matière d'énergie, etc. En outre, cette année, nous sommes à +10 % des effectifs d'enfants inscrits à la maternelle, idem pour l'école élémentaire où les effectifs remontent légère-

ment. Je pense que ce sont là des signaux qui montrent que notre population va peut-être augmenter. Je dis qu'on ne peut pas gérer une ville, telle que Saint-Pierre, et ses problèmes humains particulièrement sensibles, uniquement sur la base de ratios statistiques et de calculs arithmétiques. Pour revenir à d'autres considérations, j'aimerais évoquer une commémoration qui aura lieu l'an prochain.

« En 2023 nous allons commémorer le 100^{ème} anniversaire de la refondation de Saint-Pierre »

De quoi s'agit-il ?

En 2023 ce sera le 100^{ème} anniversaire de la "résurrection administrative" de Saint-Pierre (sourire). Du fait de l'éruption de 1902, le territoire communal n'était plus une ville entre 1910 et 1923 ; années durant lesquelles nous étions sous la tutelle du Carbet. En mars 1923 et à force de travail des pierrotins, la ville a été ré-inscrite dans la liste des communes de France. Donc en 2023 nous allons commémorer le 100^{ème} anniversaire de la refondation de Saint-Pierre. Ce sera aussi un moment de réflexion sur tout ce que la ville a représenté dans la vie martiniquaise, dans les domaines culturel, économique etc. Car la matrice de l'identité et de la personnalité martiniquaises s'est forgée à Saint-Pierre : c'est là que les colons sont arrivés et se sont "heurtés" aux Amérindiens, c'est là que les Africains ont été amenés, c'est là que les Indiens sont arrivés pour remplacer les "Nègres"

Le Pont de pierre



dans les Habitations, etc. Saint-Pierre est donc un creuset : c'est là que l'alchimie a abouti à la personnalité et la culture martiniquaises. Aujourd'hui il nous faut vraiment essayer de projeter ce pays vers son avenir et de redonner des perspectives à notre jeunesse. Je suis très favorable à la réflexion en cours actuellement quant au Congrès des élu.e.s organisé à l'initiative de la CTM. J'espère que ce sera un moment de pragmatisme, de véritables projections et de prise de conscience que nous avons une part de responsabilité énorme dans ce que nous choisirons de faire. Nous n'allons pas passer le reste de notre vie à accuser les autres de ce que nous ne voulons pas faire. Donc une fois que nous aurons obtenu les leviers que nous demandons, il faudra assumer. C'est là que nous serons véritablement jugés par la population. Je suis pour une relation proactive avec le gouvernement. Même si je suis partisan de l'actuel président de la République, je ne suis pas pour le suivisme mais pour la responsabilité vraie.

Quels sont les chantiers - déjà entamés et à venir - les plus importants et emblématiques pour l'exécutif municipal ?

Je ne sais par où commencer tant il y a de chantiers. Il y a des chantiers d'amélioration du cadre de vie de la population : traitement des "dents

creuses", opération programmée d'amélioration de l'habitat afin d'accompagner les personnes qui le souhaitent, relance de la résorption de l'habitat insalubre du Quartier Fort, quartier à forte valeur patrimoniale, etc. Concernant l'éducation, nous avons un plan d'accompagnement de l'enfance et de la jeunesse, ainsi qu'une convention territoriale signée avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Et il y a le chantier qui voudrait faire de Saint-Pierre un élément d'attractivité du tourisme martiniquais, afin de concurrencer les îles avoisinantes. Nous sommes en lien avec l'équipe du CMT (Comité du Martiniquais Tourisme) et sa présidente ; d'ailleurs je suis allé avec eux à Miami au Seatrade, le salon américain de la croisière pour promouvoir la « destination Saint-Pierre ».

Une escale de croisière est d'ailleurs prévue à Saint-Pierre, non ?

À la suite de cette démarche, ce ne sont pas une, mais 28

CONCERNANT L'ÉDUCATION, NOUS AVONS UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE, AINSI QU'UNE CONVENTION TERRITORIALE SIGNÉE AVEC LA CAF»

escales qui sont annoncées Saint-Pierre entre novembre 2023 et avril 2024 ! Saint-Pierre commence à être reconnue comme une destination de croisière intéressante pour un type de tourisme. Les navires mouilleront au large et des navettes amèneront les passagers à l'embarcadère comme nous l'avons fait à plusieurs reprises pour accueillir les passagers du Club Med 2. Ces touristes sont attirés par la connaissance du pays, son Histoire, sa culture et l'expérience humaine qui en découle. Et nous pouvons leur apporter tout cela. C'est cette authenticité du Nord qui fera notre force, car nous "partagerons" les touristes qui arriveront à Saint-Pierre avec tout le Nord. Par ailleurs, nous attendons, comme tous les Martiniquais le classement prochain, je l'espère, de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord au patrimoine mondial de l'UNESCO. De plus, les vestiges sous-marins de la rade sont un atout encore insuffisamment valorisé ; Et nos fonds sous-marins, entre Saint-Pierre et le Prêcheur sont si beaux qu'ils nous ont valu, deux fois

déjà, d'accueillir grâce à l'UCPA, le championnat de France de photos sous-marines. Nous avons donc de véritables trésors, qu'il faut valoriser au profit du tourisme martiniquais.

Il y a aussi de nouveaux entrepreneurs qui se sont installés dans la ville, non ?

Exactement, notamment de la restauration donc les secteurs de l'agriculture et de la pêche vont en profiter. Il y a aussi de l'artisanat d'art. Nous n'avons pas encore suffisamment de boutiques qui vendent des souvenirs.

Nous travaillons à la dynamisation du secteur économique, grâce au travail d'un manager de centre bourg désigné par Capnord.

Y-a-t-il des projets de construction hôtelière sur le territoire communal ?

Pas encore. Mais il y a beaucoup d'hébergements de type Airbnb. C'est une nouvelle donne car il y a des hébergements de ce type qui sont de très haute qualité, de niveau quatre étoiles. Et d'autres investissements sont prévus. Tout cela va donc contribuer à une dynamique générale dont nous commençons à ressentir les effets.

Ultime question : comment espérez-vous Saint-Pierre dans 15 à 20 ans ?

Là je pense aussitôt à notre ville-jumelle : Antigua au Guatemala. En 1773 cette

ville a été rasée par trois séismes majeurs et successifs. Par la suite Antigua a été réhabilitée et est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis les années 1970. C'est une ville absolument charmante et c'est la porte d'entrée du tourisme guatémaltèque. On y trouve des boutiques de souvenirs en nombre, les maisons de caractère sont reconverties en restaurants de qualité, en hébergements parfois de luxe : là-bas tout est converti en atout(s) de développement économique. Et la population est la première à y trouver aussi son compte, notamment en termes d'emploi. C'est l'exemple que je veux montrer aux pierrotins. C'est toute l'économie de notre ville qui doit être dynamisée. C'est par le développement économique fondé sur le tourisme et sur ce que Saint-Pierre a à vendre, que nous trouverons des solutions d'enrichissement des pierrotins : pour les

« **C'EST TOUTE L'ÉCONOMIE DE NOTRE VILLE QUI DOIT ÊTRE DYNAMISÉE AU PROFIT DE SA POPULATION** »

jeunes et moins jeunes, les diplômé.e.s et non diplômé.e.s, les agriculteurs et les marins-pêcheurs, les artisans qui trouveront leurs clientes etc. Tout le monde y a intérêt. On ne va pas vivre éternellement la main tendue, en attendant les dotations de l'Etat. ■

Propos recueillis par Mike Irasque

***Christian Rapha est l'auteur de son autobiographie, intitulée « Tant que la dernière balle n'aura pas rebondi deux fois » (un texte "supervisé" par la journaliste et autrice Barbara Jean-Elie, et préfacé par l'écrivain Raphaël Confiant). *Interview réalisée le 06-09-2022.**



*Memorial de la catastrophe de 1902 - Musée Frank A. Perret
Photo Jean-Baptiste Barret*



Le service Culture, Patrimoine et Tourisme se compose de six personnes réparties sur les trois champs d'action. Son rôle est de coordonner et d'initier les actions de l'événementiel culturel et touristique, en passant par la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et non-bâti de la Ville dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire.

Quels sont vos projets actuels ?

La Ville souhaite se démarquer de l'image de martyre pour se projeter dans un futur ouvert sur le monde, avec l'accueil dès fin 2023 de bateaux de croisière, mais aussi par un renouvellement du paysage urbain possi-

ble par des travaux importants de rénovation des façades et de l'habitat plus généralement, ainsi qu'une amélioration de la voirie et de l'éclairage urbain. L'embellissement des rues Victor Hugo et Bouillé, financé par la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la Mission BERN, Loto du Patrimoine, est actuellement en cours. Grâce à un partenariat opérationnel avec la Fondation Clément, ce projet a pour objectif de préserver et restituer la valeur architecturale et mémorielle du bâti de la commune afin de préserver son identité. 2023 sera l'occasion de commémorer le Centenaire de la refondation de la Ville avec un Mai de Saint-Pierre qui célébrera la renaissance de la Ville et mettra en lumière les projets et enjeux à venir.

Dans le cadre de son label Ville d'Art et d'Histoire, la Ville se dotera d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), équipement culturel au service d'une politique de valorisation, de sensibilisation, de formation et d'information de tous les publics à l'architecture et au patrimoine.

Enfin, la reconstruction de la cathédrale fait partie des premiers travaux entrepris lors de la resti-

tution de Saint-Pierre en tant que commune. Inscrite au Titre des Monuments historiques dans sa totalité depuis 1995, la municipalité a fait le choix de la reconstruire à l'identique d'avant 1902.

Qu'avez-vous mis en place pour créer une dynamique par rapport à l'arrivée des croisières ?

La ville de Saint-Pierre a accueilli le Club Med 2 entre 2017 et 2019, avec à son bord 250 passagers à chaque escale. Ces expériences ont eu des retours très positifs de la compagnie et des passagers. En 2022, le CMT et des représentants de MSC Croisières ont aidé la Ville à définir les besoins des futurs croisiéristes. Le CMT et Atout France nous accompagnent pour que l'offre que nous proposons soit en adéquation avec les attentes des visiteurs. Pour les escales, nous prévoyons une programmation spéciale qui sera co-construite avec les acteurs économiques de la ville pour leur offrir une meilleure visibilité et que cela puisse vraiment leur bénéficier. ■

Les photos ci-contre illustrent l'implication de plusieurs mécènes dans la politique culturelle, de sauvegarde et de mise en valeur du Patrimoine de Saint-Pierre, ce sont :

A - **Restauration de la Cathédrale** : Établissements SOMES, Fondation La Martiniquaise, Fondation Créo, Club Soroptimist Trinité Saint-Pierre, Fondation Crédit Agricole

B - **Statue de Louis Delgrès** : Fondation Clément

C - **Mémorial à la Mémoire des personnels des consulats victimes de l'éruption** : Fondation Clément

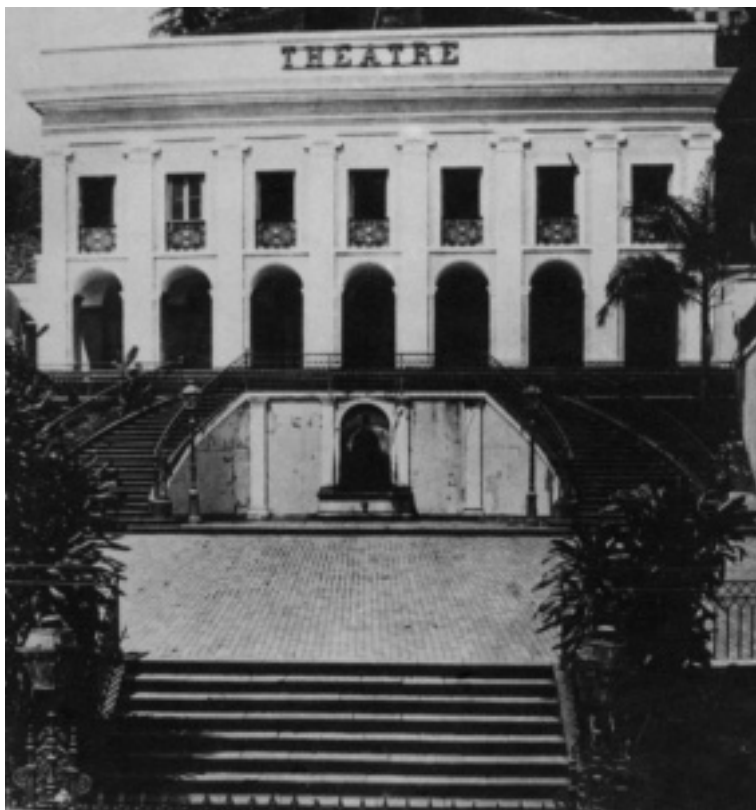
D - **Buste de Cyparis** : Fondation Clément

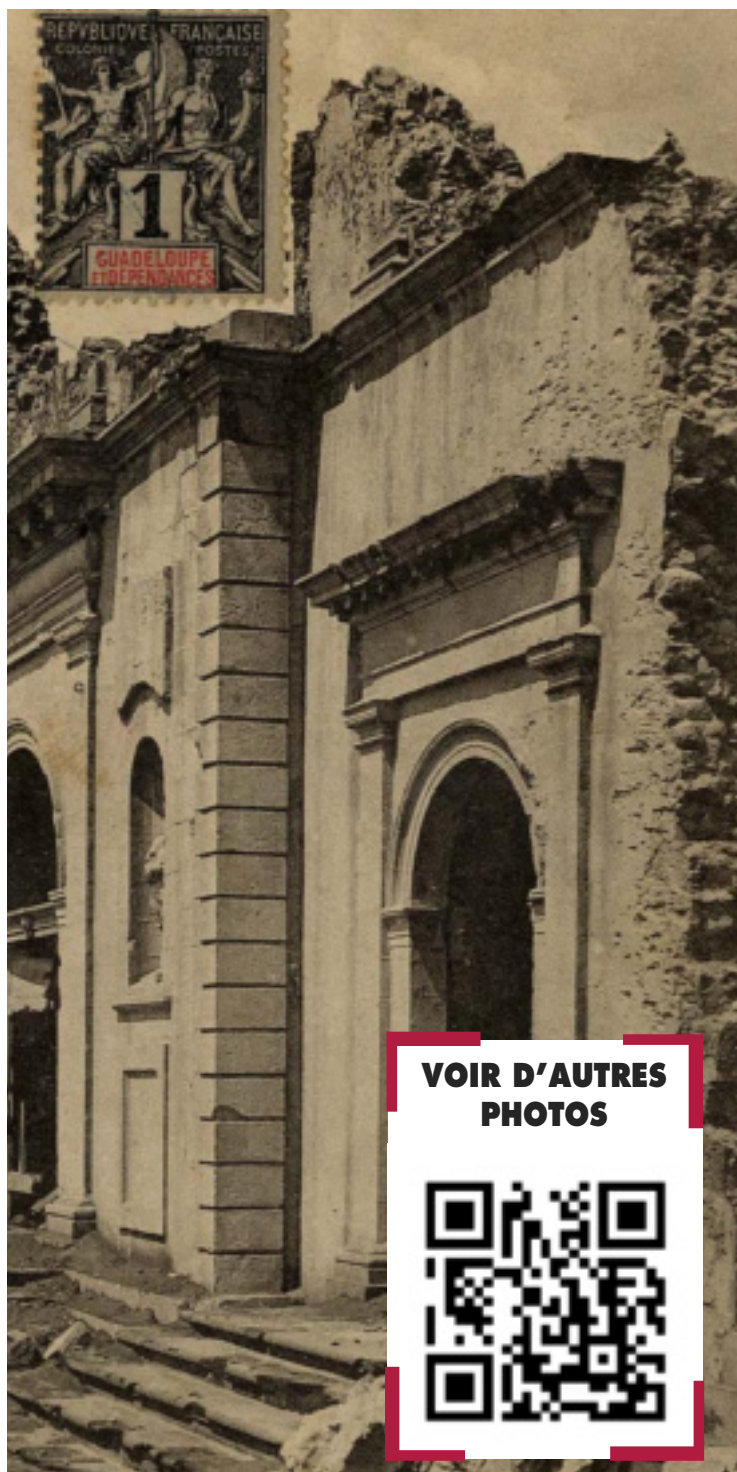
E - **Exposition Les Pierrotine et Se Souvenir de Anabell Guerrero** : Fondation Clément (en complément du financement de la DAC)

F - **Restauration du Musée devenu Mémorial** : Fondation Clément

G - **L'opération rénovation des façades des rues principales de la Ville a été possible grâce à** : la Fondation nationale du patrimoine (Mission Bern), La Française des jeux, le Ministère de la culture et La Fondation Clément pour la réalisation.







VOIR D'AUTRES PHOTOS

« Être dans une démarche de soutien des élus pour les orienter vers l'aboutissement de leurs projets, c'est le cœur de mon métier de sous-préfète ».

Elle est la sous-préfète des arrondissements de la Trinité et de Saint-Pierre depuis le 1er août. «Intronisée» officiellement à ce poste lors d'une cérémonie particulièrement émouvante de dépôt de gerbe dans ces 2 communes, cette originaire de la Martinique par son père, aborde cette mission avec curiosité et enthousiasme. Mais également avec une grande humilité, la même qui l'habitait à Blaye, en Gironde, où elle a fait ses premières armes.

Elle n'a jamais vécu à la Martinique, qu'elle n'a pas la prétention de connaître dit-elle, malgré des vacances passées chaque année en famille sous nos latitudes. Un atout qui lui permettra, elle l'espère en tous cas, de mieux appréhender sa charge.

Femme de terrain, Charlène Duquesnay n'envisage pas ses fonctions de sous-préfète autrement qu'en allant à la rencontre des acteurs locaux au sens large, élus, associations, entreprises, agriculteurs, partenaires...pour écouter, faire preuve de proximité, de disponibilité et de réactivité, afin de répondre aux enjeux et aux problématiques du territoire.

Rencontre avec une femme engagée, résolument au service des dix-sept communes du nord-atlantique et du nord-caraïbe dont elle est chargée pour une durée de 2 à 3 ans.

Quelles sont les différences constatées entre vos précédentes fonctions de sous-préfète à Blaye et celles-ci en Martinique ?

J'ai occupé à Blaye un poste de sous-préfète d'arrondissement, donc sous-préfète territoriale de « terrain » dans un arrondissement rural et en plein développement.

Très sincèrement, je vois une similitude entre ces deux ar-

rondissements : Blaye est un arrondissement rural comprenant 62 communes majoritairement de moins de 2000 habitants, mais avec cette volonté forte de s'inscrire dans un développement économique et touristique, par la mise en valeur du littoral, même s'il s'agit de l'estuaire.

Je retrouve ici les mêmes caractéristiques en matière de structure du territoire mais sous une autre forme, dans un autre contexte, cependant il y a malgré tout cette ruralité, ce monde agricole qui a besoin d'être mis en valeur, ce littoral qui nécessite d'être préservé et valorisé et ce

développement économique et touristique qui commencent à se faire jour.

La grande différence avec mon précédent poste, c'est que j'ai 2 importants arrondissements, de plus assez contrastés : entre le nord-caraïbe et le nord-atlantique, les problématiques et les dossiers sont différents.

Comment avez-vous été accueillie par vos pairs, par les élus et par la population locale ? Quel est votre ressenti ?

Je ne me sens pas dépaycée en Martinique, car mes origines, une partie de ma famille sont ici. Sur le plan professionnel, en revanche, c'est un territoire que je découvre avec des enjeux et un réel challenge professionnel. J'ai été remarquablement accueillie : d'une manière générale, il existe une solidarité du corps préfectoral et des équipes au sein des sous-préfectures - C'est ce que j'aime dans mes nouvelles fonctions. J'ai deux très bonnes équipes, des services, des agents, des collègues sur lesquels je peux compter, avec lesquels j'ai de bonnes relations. Il est formidable d'avoir cette richesse dans ses fonctions.

J'ai été également très bien accueillie par les élus qui sont, je le pense, attachés à une présence effective de l'Etat de proximité sur le territoire, notam-



« ... IL Y A EN MARTINIQUE TOUT CETTE RURALITÉ, CE MONDE AGRICOLE QUI A BESOIN D'ÊTRE MIS EN VALEUR, CE LITTORAL QUI NÉCESSITE D'ÊTRE PRÉSERVÉ ET VALORISÉ ET CE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE QUI COMMENCENT À SE FAIRE JOUR. »

ment à Saint-Pierre, où la totalité des maires de l'arrondissement étaient présents, sauf erreur de ma part. Grâce à Christian Rapha qui avait organisé un temps d'échange un peu plus formel, j'ai pu me présenter officiellement, nous avons pu échanger, ils ont pu poser des questions ; c'était agréable.

Quel est le rôle d'un(e) sous-préfet(e) d'arrondissement ?

Il s'agit d'être aux côtés des élus et je le dis sans hypocrisie, je pense vraiment que le sens d'une sous-préfecture d'arrondissement, la porte d'entrée de l'Etat en proximité, est d'être à l'écoute des élus. Ils nous disent qu'il leur manque un peu d'ingénierie en interne. Il nous appartient de venir les aider en la matière, sur leurs projets. Les ré-

glementations pouvant être difficiles à appréhender, notre rôle consiste à les accompagner dans ce domaine et surtout, sans que cet accompagnement ne soit perçu comme étant bloquant.

Être dans une démarche de soutien des élus pour les orienter vers l'aboutissement de leurs projets, c'est le cœur de mon métier de sous-préfète.

Quels sont ces projets ?

Par exemple, Saint-Pierre fait partie du programme « Petite ville de demain »* qui consiste en une contractualisation avec l'Etat permettant de financer un apport important d'ingénierie au sein de la commune, pour faciliter sa revitalisation. Pour Saint-Pierre, ce sera faire renaître son centre bourg et ses centres historiques, revaloriser son

patrimoine historique, avec un fort projet touristique du Maire. Il y a aussi tout ce qui concerne l'aménagement du territoire au sens brut du terme, la lutte contre l'habitat indigne, la construction de logements le cas échéant, l'aménagement des espaces publics, le renforcement de l'offre de service public... c'est tout cela « Petite ville de demain ». Ce programme résume bien, à mon sens, ce qu'est l'accompagnement de l'Etat au sein d'une collectivité.

L'accompagnement de l'Etat est de porter à un autre niveau la voix de l' élu local auprès du Préfet et auprès d'autres instances. S'agit-il aussi d'un appui technique ou logistique ?

Nous sommes là pour orienter un projet suite à sa présentation, fournir

des pistes réglementaires, trouver des solutions ensemble, solliciter le bon service qui répondra de manière adéquate pour débloquer le cas échéant les décisions qui s'imposent.

Si par exemple un élu présente un projet d'aménagement du littoral, nous travaillerons avec les services de la DEAL, les services de l'ONF le cas échéant, l'Agence des 50 pas, l'ADEME, etc... La sous-préfecture est une porte d'entrée, un « guichet unique », pour éviter que les collectivités aient des interlocuteurs différents et que nous puissions avancer ensemble.

Notre soutien est également financier par le biais des dotations de l'État : la DETR (Dotation d'équipements des territoires ruraux), la DSIL (Dotation de soutien d'investissement local), le FEI (Fonds



exceptionnel d'investissement). Ce sont autant d'outils financiers qui tentent d'aider les Collectivités à porter leurs projets locaux.

D'autant que les communes n'ont pas beaucoup de moyens financiers...

NOUS SOMMES LÀ AUSSI POUR FINANCER ET AIDER AU MONTAGE DES PLANS DE FINANCEMENT »

Pour cette raison, il est important que nous puissions être là, non seulement pour financer, mais pour aider au montage des plans de financement ; l'État n'est pas le seul financeur, il peut y avoir l'Europe et d'autres partenaires institutionnels. Des appels à projet sont également possibles.

Notre objectif est d'accompagner techniquement et financièrement les communes jusqu'à l'aboutissement d'un projet. Cela prend la forme de comités de pilotage organisés avec la collectivité, les financeurs, les services techniques etc... lorsque c'est nécessaire.

La ville de Saint-Pierre, de par son histoire, a-t-elle une place prioritaire ?

Je ne dirais pas prioritaire, car les 2 arrondissements comptent beaucoup de petites communes et je me fais un devoir de porter la voix de chacune d'entre elles en tant que sous-préfète.

Néanmoins, il y a quand même une spécificité de Saint-Pierre, une histoire particulière en termes de patrimoine architectural, d'enjeu touristique pour la Martinique ; elle a un potentiel incroyable. En ce sens, l'État reconnaît ses spécificités, ses fonctions de centralités, et les accompagne ; Cela explique pour-



quoi cette commune occupe une belle place dans nos préoccupations étatiques.

Quel est le déroulé d'un dossier ?

Pour un projet, je vais d'abord demander un plan de financement, des visuels, pour cerner précisément le dossier, puis m'organiser en comité de pilotage en m'adressant aux services compétents de l'Etat ou des directions départementales de la préfecture, afin d'examiner le projet, voir quel financement mobiliser et obtenir un calendrier, une visibilité jusqu'à son aboutissement. Au fur et à mesure que les étapes se présenteront, on associera les différents partenaires institutionnels.

Le Préfet est-il au-dessus de ces décisions collégiales ?

En réalité, l'Etat ne se substitue jamais à une décision po-

litique, il appartient au maire de décider quels sont les projets importants pour sa commune. L'Etat a son mot à dire sur les aspects réglementaires, tout en restant dans l'accompagnement du maire et la recherche de solutions en cas de non-conformité. Le maire est en charge des décisions qu'il prend sur sa commune de même que les EPCI, à leur niveau. La limite de notre accompagnement, c'est le respect de la loi.

Quelques mots sur la seconde sous-préfecture, Trinité ?

Si l'on s'en tient à l'aspect environnemental, ce sont les sargasses qui m'occupent le plus dans le nord-atlantique ; il s'agit d'une problématique prégnante, pour les élus également. Nous prenons ce problème à bras le corps, notamment avec le service anti-sargasses en instance de création entre la CTM et l'Etat. Il y a de plus la ques-

IL Y A QUAND MÊME UNE SPÉCIFICITÉ DE SAINT-PIERRE, UNE HISTOIRE PARTICULIÈRE EN TERMES DE PATRIMOINE ARCHITECTURAL, D'ENJEU TOURISTIQUE POUR LA MARTINIQUE ; ELLE A UN POTENTIEL INCROYABLE.

tion de l'habitat insalubre et indigne qui nous occupe beaucoup. Par ailleurs, le nord-atlantique est un territoire en plein développement économique, ce qui nécessite également un accompagnement dans le domaine. ■

Propos recueillis par Philippe Pied

Photos © Roland Dorival

* Le programme « Petites villes de demain », lancé le 1^{er} octobre 2020, permet aux villes de moins de 20 000 habitants désignées par les Préfets de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation.



■ MÉMORIAL DE LA CATASTROPHE DE 1902 - MUSÉE FRANK A. PERRET

“Chaque lieu de la ville a une histoire à raconter”



C'est en 2019 qu'Audrey MAVINGA intègre ses fonctions de responsable du Mémorial de la catastrophe de 1902 - Musée Frank A. Perret. Après 9 ans à l'habitation Clément, un nouveau challenge l'attend. Son leitmotiv: redynamiser cet établissement délaissé par les visiteurs.

UNE NOUVELLE AVENTURE

Les travaux de rénovation ont permis de donner une nouvelle image du musée. Toutefois, le travail ne s'arrête pas là. “Mon véritable défi est d'attirer autant de visiteurs sinon plus que durant les années fastes du musée.

Cette année, nous avons entamé la route vers le label « **Qualité Tourisme** ». Nous faisons notre possible pour permettre au musée de devenir l'un des éléments forts de la ville de Saint-Pierre.”

120^{ÈME} ANNIVERSAIRE

“L'année 2022 marquant les 120 ans de l'éruption de la Montagne Pelée, cela crée un engouement de manière

générale pour la ville. C'est l'éruption la plus meurtrière du XX^{ème} siècle. On parlait ici de tourisme de catastrophe. N'oublions pas qu'en ce temps, Saint-Pierre était non seulement la capitale de la Martinique mais une véritable petite métropole. Une ville est morte ce jour mais une pluralité de créations en a découlé. Sans parler des passionnés d'histoire qui ont voulu connaître la Martinique par rapport à cet évènement.”

PARLE-NOUS DE TES VISITEURS

“Nous dépendons fortement des touristes venant d'autres horizons: environ 70% de notre clientèle provient de la France Hexagonale, contre 30% pour la Caraïbe. C'est un vrai défi d'attirer la clientèle locale, car le Nord est réputé comme étant “éloigné, excentré”.

Nous misons beaucoup sur la clientèle scolaire, c'est l'avenir de la Martinique. Nous avons d'ailleurs créé un parcours plus adapté au jeune public : à partir des différents objets que nous exposons, nous avons créé un conte (traduit aussi en créole par mes soins).

Notre rôle est de les sensibiliser à la richesse du patrimoine martiniquais.

« **NOUS FAISONS NOTRE POSSIBLE POUR PERMETTRE AU MUSÉE DE DEVENIR L'UN DES ÉLÉMENTS FORTS DE LA VILLE DE SAINT-PIERRE.** »

La Martinique est belle dans son ensemble : leur transmettre l'amour pour notre territoire et en particulier pour le nord de la Martinique est pour nous une opportunité de changer l'image de cette partie de l'île trop dépréciée de nos jours.”

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

La ville telle que nous la connaissons actuellement a été reconstruite sur les vestiges de ce que beaucoup ont appelé le « Petit Paris des Antilles ». Chaque lieu de la ville a donc une histoire à raconter. Nous travaillons en synergie avec le service patrimoine en ce sens : nous avons mis en place des visites jumelées à la fois du Mémorial et de la ville avec un guide.

Dans cette continuité, depuis Mai 2022, nous avons mis en place l'exposition “le souffle de Saint-Pierre - Mémoires incandescentes” que nous vous invitons à venir découvrir.■

Céline Clairicia



Memorial de la catastrophe de 1902 - Musée Frank A. Perret - Photo jean-Baptiste Barret

Au légendaire petit train de Saint-Pierre !

Au légendaire Cyparis Express



© Gaspard Le Roi Mage Photography

Il a été et restera toujours le premier petit train touristique de la Martinique. Son propriétaire passionné par l'histoire de sa commune, Fernand PAIN, nous résume brièvement cette trentaine d'années qui a marqué la vie de Saint-Pierre.

« **TRANSMETTRE MON AMOUR POUR MA COMMUNE... TELLE EST MA PASSION** »

D'où vous est venue cette idée ?

Cela a commencé dès mon enfance. Je suis né et j'ai fait mes petites classes à Saint-Pierre.

Tout au long de mon cheminement, je voyais des choses à travers les lieux mais je n'avais pas d'explications.

Mon père qui connaissait beaucoup de personnes, m'a orienté vers toutes celles qui étaient en capacité de m'aider.

J'ai bâti mes connaissances sur la ville à travers des éléments mémoriels et transgénérationnels.

La passion m'a toujours animé. Rencontrer des personnes venant de tout horizon, apprendre de leur histoire, leur transmettre mon amour pour ma commune, partager la richesse des vestiges de Saint-Pierre... sont autant de raisons qui m'ont alimenté toutes ces années pour pratiquer cette activité. Saint-Pierre a fait la Martinique et a permis de multiples avancées dans une pluralité de domaines. Je me suis engagé toutes ces années à le diffuser auprès de tous mes clients.

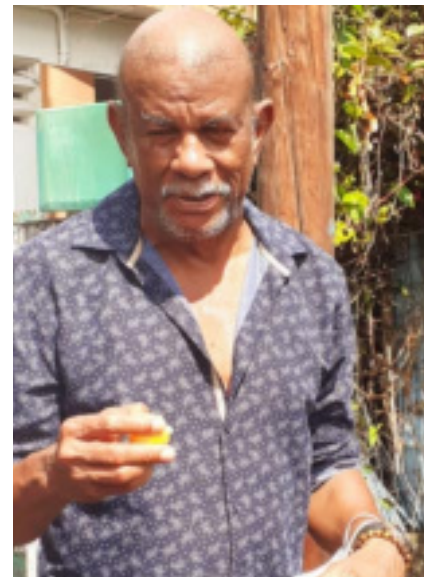
Comment vivez-vous la fin de votre activité ?

Il faut savoir être résilient. La fin de cette activité résulte d'une conjonction de plusieurs événements. Durant trois ans, entre mes problèmes de santé et la pandémie, le petit train n'a pas tourné normalement. Il était

évident qu'il aurait tiré sa révérence. Mais il n'est qu'un véhicule! La connaissance c'est moi qui l'ai.

Je dois donc me réinventer. Au fil des années, j'ai réussi à avoir une forte notoriété. Je propose aujourd'hui des visites à pied de Saint-Pierre. L'avantage est qu'elles ne sont en aucun cas limitées par un horaire de fin et sont toujours insolites. Je prends le temps avec mes visiteurs d'arpenter les rues et de leur faire découvrir cette histoire. Il ne s'agit pas que d'une visite de Saint-Pierre, cela va bien plus loin. Nous pouvons parler de plantes médicinales. Autrefois, Saint-Pierre abritait le plus grand arboretum de la Caraïbe. Ce sont des éléments qui intéressent la clientèle. Chacun se réjouit de ces visites car elles sont authentiques. Cela suscite en eux un plaisir extraordinaire car ils vivent quelque chose d'unique. ■

Céline Clairicia



Fernand PAIN

■ BOUCHERIE «AU BON ACCUEIL»

Une passion de père en fils



Max ULLINDAH, nous retrace l'histoire de la boucherie "Au bon accueil", établissement qu'il gère depuis 2005.

Un héritage familial

Cela a commencé en 1935 avec mon grand-père au Morne-Rouge puis avec mon père à Saint-Pierre. Après avoir suivi des études de comptabilité, la seule issue possible et envisageable était de reprendre la boucherie. C'était évident. Depuis petit, j'allais avec mon père voir les animaux. Je l'accompagnais à l'abattoir. C'est une passion qu'il m'a transmise.

Nouvelle génération, nouveau challenge

La clientèle de mon père a un certain âge. Il a fallu que je sois novateur et que je m'adapte au besoin du marché pour assurer la pérennité de la boucherie. J'ai commencé par les enfants de ses clients en proposant des grillades puis au fur et à mesure, j'ai diversifié ma gamme de produits. J'ai alors proposé beaucoup de dérivés autour de la charcuterie et j'ai fait évoluer les découpes. J'ai aussi travaillé sur l'assaisonnement des viandes sans pour autant les

dénaturer.

Selon moi, la nouvelle ménagère ne dispose plus d'autant de temps qu'avant. Il a donc été primordial de travailler sur des pièces à cuisson rapide.

Depuis un certain temps, je me suis tourné vers la tradition avec les légumes à soupe. C'est d'ailleurs mon produit d'appel. Je les prépare afin de faciliter leur finition pour mes clients.

Un réseau remarquable

J'entretiens de bonnes relations avec la commune. La CCI qu'il y avait à l'époque a beaucoup fait pour nous.

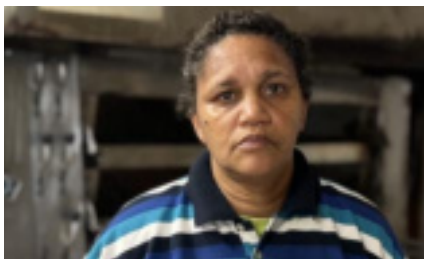
Ma clientèle est pour la grande majorité du nord (caraïbe et atlantique). Je suis fier de pouvoir dire que certains, et ce depuis des années, viennent du centre ou du sud.

Pour ne citer qu'eux, j'ai des partenariats avec les restaurants "le Moulin à Cannes" à Depaz et la Chaudière au Morne-Rouge. ■

Céline Clairicia

■ BOULANGERIE SIRVOPAL

La boulangerie familiale du nord



La boulangerie SIRVOPAL est une boulangerie qui existe depuis 1975. De père en fils, elle est une boulangerie familiale à succès dans le nord.

"Mon papa était ouvrier avant et il est venu à Saint-Pierre où il a trouvé ce terrain. Il a tout construit. Dès lors, mes parents y ont travaillé jusqu'à la fin de leur vie. Mes frères ont quitté l'école à 16 ans pour travailler avec eux. Nous avons tous mis la main à la pâte. A l'époque, il n'y avait pas beaucoup de boulangeries. La qualité du pain, les livraisons que nous faisons dans le nord (caraïbe et atlantique) et surtout les cyclones

nous ont permis de nous faire connaître et d'avoir une clientèle plus que fidèle.

Les petits pains sont nés grâce à mon papa. A l'origine, on faisait des petits pains au beurre pour les mariages. Pour des questions de ressources, il a opté pour ces petits pains qui nous ont fait gagner beaucoup de temps. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui passent le dimanche pour les acheter." ■

Céline Clairicia

LA PASSION D'UNE AGRICULTRICE

Depuis une vingtaine d'années, Jocelyne vend ses fruits et légumes au marché de Saint-Pierre.

"Cela n'a pas été facile au début. Il y a beaucoup de concurrence et nous vendons tous plus ou moins la même chose. Occuper cette place et avoir la clientèle que j'ai résulte de longues années de travail. L'agriculture est un métier que l'on fait par passion.

Si on n'aime pas, on ne peut pas l'exercer. C'est très difficile! On n'a pas de jour de repos et notre récolte dépend d'éléments que nous ne maîtrisons pas telles que les conditions climatiques. Je suis au marché tous les matins et les après-midis sont les moments où je récolte et travaille la terre. Mes fruits et légumes proviennent uniquement du nord sur des terres aux alentours de la montagne ou ma famille y travaille et je vends également des produits de mes fournisseurs particuliers.

La pandémie a été extrêmement dure car je travaille essentiellement avec des touristes. Ma clientèle locale vient surtout le samedi alors que les journées en semaine sont rythmées par des passages de touristes. L'agriculture est une passion qui m'a été transmise depuis mes grands-parents. Je l'ai moi même enseigné à mon tour à mes enfants. Sans eux aujourd'hui, je ne pourrais faire tout cela toute seule."

Texte et photo :
Céline Clairicia ■

■ HÔTELLERIE

La Villa Saint-pierre, l'unique hôtel du nord caraïbe

D'origine Corse, André GIVOGRE et sa femme Maryse ont posé leurs valises en 2007 à Saint-pierre. Suite à un coup de cœur en 1976, ils quittent leur pays pour concrétiser leur rêve: investir dans l'hôtellerie en Martinique.



“J’y trouvais un attachement particulier”

Beaucoup ont pensé que j'étais fou. Lorsque j'ai exposé mes projets aux différentes structures concernées, nombreux sont ceux qui m'ont conseillé d'investir dans le sud. Mais je n'avais d'yeux que pour Saint-Pierre. J'y trouvais un attachement particulier. Elle était vraiment cette ville d'art et d'histoire! Mon espoir à l'époque était de faire de cet hôtel une locomotive pour les potentiels futurs investisseurs de façon à ce que Saint-Pierre se développe.

“Je vais m'occuper de ton bébé”

Je voulais vendre l'hôtel à quelqu'un qui partageait ma vision et mes valeurs. En me disant ces simples mots un jour, “je vais m'occuper de ton bébé”, j'ai compris que j'avais trouvé cette personne. Davy est mon fils spirituel. Nous nous sommes connus à l'époque où il était commercial à la SNEMBG. Remarquant le potentiel que l'établissement pouvait offrir au tourisme de la ville, il s'est très vite

impliqué pour l'hôtel. Des liens forts se sont tissés entre nous. Aujourd'hui, lui revient la gestion de ce bébé que nous avons eu Maryse et moi durant treize ans.

Un choix audacieux

La reprise de cet établissement me tenait beaucoup à cœur, nous confie Davy BERNARD, actuellement en location gérance. Cela a été le choix d'un entrepreneur avec une idéologie de notre territoire. “Les communes du nord sont particulièrement touchées par le chômage. Selon moi, nous devons briller par notre économie. En tant qu'entrepreneur engagé, je ne pouvais laisser mourir cet hôtel. Il était crucial pour moi qu'il perdure et qu'il continue à faire briller la commune de Saint-Pierre. Actuellement, nous sommes le seul établissement hôtel-restaurant entre Morne-Rouge et Schoelcher.”

Une belle histoire ne s'écrit pas sans turbulences

“L'orage a été violent et très long. J'exploite depuis 2020 l'hôtel qui est en phase d'acquisition. Pour ce faire, j'ai dû créer une structure. Ne pouvant présenter aucun bilan N-1, je n'ai pu prétendre à aucune subvention.

A cela, s'est ajouté la problématique de connaissance du territoire et l'incroyable challenge “des Hommes qui feront tourner la machine”. Le recrutement de nos équipes s'avère très périlleux. La pandémie n'a pas donné envie aux professionnels de ce secteur de travailler. Être disponible les soirs et les week-ends et avoir des horaires aménagés sur la semaine a installé un mode de vie incompatible avec notre secteur d'activités. Nous faisons un métier dans lequel il faut s'investir et passer beaucoup de temps. C'est un domaine qui exige de nombreux sacrifices.■

Céline Clairicia



■ VISITE DE MONSIEUR LE PRÉFET À SAINT-PIERRE

27 septembre 2022

Entretien en bilatérale entre Monsieur le Préfet Jean-Christophe BOUVIER, le Maire Christian RAPHA, Mme DUQUESNAY Charène la Sous-Préfète et Marcel Fortuné le DGS de la ville de Saint-Pierre.

Cet entretien s'est axé sur l'actualité récente concernant les comptes de la ville et le dispositif COROM dans lequel est engagé la ville depuis septembre 2021. Suite à l'avis de la CRC sur les comptes de la ville, le Préfet va très prochainement arrêter les comptes et nous signifier la décision prise concernant la demande de la ville de revoir les objectifs initiaux et la trajectoire à suivre dans le cadre de ce contrat COROM. Ce fut un temps d'échange courtois, sincère et plein de bonne volonté pour accompagner la ville dans ses problématiques.

S'en est suivi un temps d'échange avec les élus du groupe majoritaire, qui fut rassurant et instructif sur la vision et les modalités de partenariat envisagés par Monsieur le Préfet, qu'i s'est montré très proche du terrain et au fait des problématiques en Outremer. Suite à cela, nous avons entamé une déambulation /visite des sites majeurs de la ville afin de faire le point sur les aspects techniques et points de blocages

de nos différentes opérations dans lesquelles l'Etat est impliqué.

Visites :

1. Camp Billote : futur lieu d'implantation souhaité pour un groupe scolaire.

2. Jardin de L'évêché, rencontre avec la douzaine de jeunes investis dans un chantier d'insertion d'embellissement et d'entretien des sites patrimoniaux majeurs de la ville avec Action Services, une association d'insertion.

3. Chantier de la Cathédrale : priorités politique.

4. Visite de la maternelle et avec le directeur Monsieur Noëlé et une partie du personnel

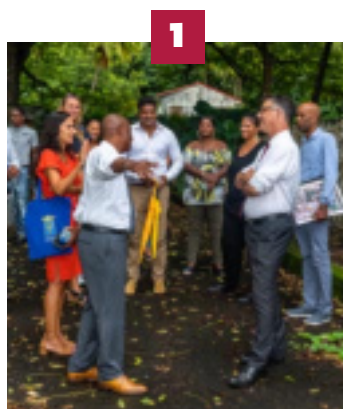
5. Ruines du Figuier et Musée F.Perret, discussion autour de l'Histoire de Saint-Pierre et des acquisitions foncières nécessaires à la poursuite du projet.

6. rencontre avec la directrice Mme Nardi, de l'École P.Montout : spécificités des ZEP en terme d'encadrement des enfants.

7. Passage devant la Roxelane et rivière des Pères : problématique des embacles/sécurité civile.

12h30 : déjeuner au kréyole Art Café de Saint-Pierre : discussion autour des enjeux de développement de Saint-Pierre.

7. Devant le Mémorial



■ LES SABLIERES DE FOND CANONVILLE : UN MAILLON ESSENTIEL DE LA FILIÈRE BTP

« Aujourd’hui, grâce aux carrières, la Martinique est autonome en matériaux ; elle ne dépend pas de l’extérieur »



Souvent décriées en raison des nuisances qu’elles génèrent (poussière, bruit, ballet incessant de camions), les carrières font cependant partie intégrante de la vie économique de la ville ; elles marquent un pan de son histoire. A elles seules,

celles de Saint-Pierre qui regroupent les Sablières Modernes, Les Carrières Gouyer et Les Sablières de Fond Canonville, produisent aujourd’hui presque la moitié du granulats extraits en Martinique, sur un marché établi entre 1,6 et 2,2 millions de tonnes selon les années et les activités du BTP.

Les carrières constituent en effet un maillon essentiel de cette filière, fortement créatrice de valeur dans le PIB martiniquais, de la production de granulats et du béton, la construction, au recyclage des déchets, ce qui représente plusieurs milliers d’emplois.

UN PEU D’HISTOIRE :

Avant leur implantation il y a une cinquantaine d’années, les maisons étaient bâties à partir du sable prélevé sur la plage, entraînant ainsi la disparition de la ligne de côte. De plus, les habitations construites avec ce sable se trouvaient fragilisées en raison de sa teneur en chlorure.

Dans les années soixante, des études menées par le BRGM et la DDE de l’époque, ont caractérisé des gisements potentiels en matériaux sableux sur la

terre, pour éviter cette captation de sable des mers.

L’exploitation des deux zones identifiées, le **Morne Larcher et Saint-Pierre** a marqué le début de l’extraction des sables, dont la production a été décuplée, parallèlement au développement des programmes de constructions sur l’île. Ce n’était qu’un début, car les années 80 ont connu, avec la **loi Pons de défiscalisation**, une croissance exponentielle de ces constructions, entraînant des besoins accrus en sable : de **1 site d’exploitation à Saint-Pierre, on passe alors à 3 sites.**

1998 va marquer un tournant décisif en termes d’orientation politiques sur les carrières, lorsque le Schéma d’aménagement Régional (SRA) de l’époque prévoit de ne pas renouveler les autorisations d’implantation de la carrière La Diamantaïse, au Morne Larcher – et plus généralement dans tout le sud de la Martinique.

Son objectif était d’orienter la production de granulats dans la zone de Saint-Pierre, compte tenu du poids

économique en matière d’emplois directs et indirects générés, et de réserver plutôt le Sud – et le Diamant en particulier – pour les activités touristiques.

Cela explique pourquoi, aujourd’hui, l’ensemble des carrières de sable se trouve concentré sur Saint-Pierre et alimente plus de la moitié des activités du BTP en Martinique.

UNE ACTIVITÉ MENACÉE ?

Le gisement est suffisant à Saint-Pierre, on peut potentiellement y puiser autant de sable qu’il est nécessaire.

C’est en revanche le **millefeuille administratif qui vient compliquer l’exploitation**, comme les documents d’urbanisme, par exemple, ou le PLU ; les opérateurs craignent également que le classement à l’Unesco entraîne de nouvelles contraintes.

Pour **Stéphane Abramovici**, directeur des Sablières de Fond Canonville (SFC), **les efforts entrepris pour maintenir cette filière en bonne santé sont in-**





Les Sablières de
FOND CANONVILLE

*Toujours plus loin
pour l'environnement.*

- **2022** : 1^{ère} carrière martiniquaise à installer un convoyeur de plaine
- **2014** : 1^{ère} carrière des DOM validée 4/4 charte environnement
- **2008** : 1^{ère} entreprise martiniquaise à avoir établi son bilan carbone
- **2006** : 1^{ère} carrière martiniquaise certifiée ISO 14001

www.sablieresfondcanonville.com

« **NOUS SOMMES AUJOURD'HUI L'EXEMPLE DE CE QUE SOUHAITENT LA PLUPART DES ÉLUS ET DES CHAMBRES CONSULAIRES : UNE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE QUI S'EST DÉVELOPPÉE SUR LE MARCHÉ CARIBÉEN, AVEC LES PAYS VOISINS, ET UNE VOLONTÉ POLITIQUE AFFIRMÉE DE S'OUVRIR SUR LE TERRITOIRE** »

suffisants, et vont à l'encontre des objectifs de souveraineté économique auxquels prétendent nos élus :

« **Aujourd'hui, grâce aux carrières, la Martinique est autonome en matériaux ; elle ne dépend pas de l'extérieur.** Mais petit à petit, tout est fait pour perdre cette souveraineté. »

La réticence des maires face aux projets d'implantation des carrières est un risque qui pèse sur l'avenir de la filière.

Il voit bien que les orientations prises en matière de renouvellement d'autorisation sont assez critiques, sur Saint-Pierre particulièrement, où il y a beaucoup d'extractions.

Sans récuser les reproches récurrents faits aux carrières, la poussière et le bruit notamment, il souligne néanmoins le fait que SFC a été la première à obtenir la **certification Iso 14001**, qui lui permet de se développer et de réussir tout en réduisant son impact environnemental. Il y a, en outre, l'investissement récent visant à supprimer les transports en camions entre la carrière et le site de concassage, et la proactivité de ses équipes dans l'amélioration et la maîtrise du métier.

Un axe de progrès concernerait la commercialisation des produits, le trafic des camions sur le littoral.

Bien que des solutions alternatives de transport maritime existent, le transport par barge notamment, techniquement accessible, elles nécessiteraient cependant en amont la gestion de la question « sociale » du transport, à l'image du plan social porté par l'ancienne Région, et visant les taxis collectifs ; il s'agirait donc, selon lui, d'une problématique politique et non pas entrepreneuriale.

L'EXPORT EN SOUTIEN DES CYCLES DU BTP

Les nombreuses crises du BTP ont jalonné l'histoire des carrières de Saint-Pierre, fortement dépendantes du niveau d'activité du secteur. Suite à la **crise majeure de 1995**, des débouchés ont dû être trouvés à l'export, pour lisser l'activité et se maintenir à flot. Au fur et à mesure de la montée en charge des quantités exportées, l'expertise et la logistique maritime se sont progressivement adaptées aux besoins en termes de types et de tailles de bateaux.

Il s'est bien développé à partir des carrières de Saint-Pierre en raison de la qualité des matériaux, rendue possible par un outil de production fiable et moderne financé en partie par la défiscalisation – et surtout du fait de la position centrale de ces carrières dans l'arc antillais, au milieu du marché desservi.

L'activité d'exportation est même devenue essentielle pour les carrières : elle limite l'effet des cycles du BTP, souvent liés à des consommations de fonds européens - sous-consommation fréquente de fonds en début de programme et surchauffe à la fin – et elle maintient l'activité en cas de crise, d'où la stabilité des volumes produits permettant de conserver des prix compétitifs.

« *On est aujourd'hui l'exemple de ce que souhaitent la plupart des élus et des chambres consulaires : une activité industrielle qui s'est développée sur le marché caribéen, avec les pays voisins, et une volonté politique affirmée de s'ouvrir sur le territoire* », appuie Stéphane Abramovici.

« *Nous travaillons avec la caraïbe depuis les années 2000, et sommes reconnus sur ce marché : nous livrons à la fois des activités de préfabrica-*

tion, que ce soit du béton ou du parpaing sur les diverses îles ; et avons ainsi participé par exemple à la construction du terminal de croisière de Saint-Vincent, de Sainte-Lucie également, à la construction du terminal de pêche de Vieux Fort à Sainte-Lucie...

Nous avons des activités à la fois régulières dans l'industrie mais intervenons aussi sur certains projets. Nous avons même été aidés pour développer l'export et obtenu des prix pour cela » ...

Les 3 carrières autorisées de Saint-Pierre (Sablières Modernes, Sablières de Fond Canonville, et Carrières Gouyer) ont en effet été primées il y a quelques années pour leur développement à l'export.

ÉPAULER LA FILIÈRE GUADELOUPÉENNE

Un autre de leur point fort est celui de la coopération régionale. En témoigne l'appui porté à la filière guadeloupéenne en cas de cyclone, ou lors de la grève des Sablières de Guadeloupe l'an passé, par exemple.

« *Ils font appel à nous parce que nous avons une bonne capacité de production; nous avons le savoir-faire, et la qualité des matériaux. Il faut bien imaginer que cela pourrait être le cas inverse.*

Il faut prendre de la hauteur et voir ce que l'on a réalisé depuis 20 ans dans les carrières », scande le directeur des carrières SFC.

« *On parle dans les colloques du développement et de l'attractivité de la Martinique... En ce qui nous concerne, se réjouit-il, nous avons doublé le nombre d'emplois depuis la mise en place de l'export depuis les années 2000. Aux Sablières de Fond Canonville, de 11 salariés en l'an 2000, nous avons aujourd'hui un effectif de 24 personnes, des habitants du Carbet, de Saint-Pierre, du Morne Rouge ... Ce qui n'est pas négligeable dans cette zone économique peu pourvoyeuse d'emploi* ». ■

Propos recueillis par Philippe Pied



Entreprises
Environnement

www.entreprisesenvironnement.com

0596 50 86 45



**QUAND LES ENTREPRISES
MARTINIQUAISES S'ENGAGENT POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

NOS MISSIONS



PRESERVER

Le cadre de vie et
l'environnement



FACILITER

Le déploiement de
filères de déchets



IMPULSER

L'économie circulaire
inter-entreprises

DISPONIBLE
AU N° SUIVANTS
0696 22 52 78
0696 73 26 26



UNE VOIX POUR LE NORD
LE NORD MON TERROIR - LA MARTINIQUE MON PAYS

« Une voix pour le Nord » : Une vision, une œuvre au service de la Martinique

Madelaine Jouye de Grandmaison réédite son ouvrage mémoriel, paru en 2018. Il témoigne d'un engagement infailible pour son pays et surtout d'un regard précurseur en matière de développement durable et solidaire pour le Nord comme « pièce maîtresse dans le développement de la Martinique ». Un ouvrage, précieux et grand témoin de l'évolution du pays ces cinquante dernières années...

Elle est l'une des rares femmes martiniquaises de son époque engagée en politique ayant initié autant de chantiers novateurs et avant-gardistes, en matière d'éducation, de culture, de patrimoine et de développement durable, dans un contexte sociétal pas forcément favorable. Elle avertit dans le préambule de son ouvrage, « Il rend compte de ma réflexion, de mes préoccupations, de mes observations en tant que Femme, dans un cercle politique machiste fondamentalement irrespectueux des Femmes ». Celle que tout le monde nomme affectueusement Madelaine, tant sa côte de popularité est toujours au beau fixe, est entrée en politique sur son territoire, l'Ajoupa Bouillon lors

des élections municipales de 1972, elle était alors membre du PPM depuis 1967. Elle fut le grand artisan du développement de sa commune, en y créant le syndicat d'initiative, puis du territoire Nord avec la valorisation d'un environnement naturel unique. C'est sans doute son expérience de professeur de Sciences Naturelles qui lui inspire une vision toute particulière du développement des territoires, qui passe avec la formation, par le contact et la reconnaissance de la Nature et de la terre. Ainsi, en 1990, elle incite les citoyens à être « acteurs de leur développement » et initie le chantier collaboratif des Ombrages qui allait devenir le premier « ensemble à caractère touris-

tique et pédagogique, outil d'éducation à l'environnement » du territoire Nord. Puis, ce sera la troisième phase de son projet de « développement concerté », « Convergence ou la descente des mornes ». Il y aura seize éditions de cette manifestation culturelle ancrée dans les traces et les mornes, valorisant le patrimoine naturel et la diversité culturelle du territoire. Une initiative menée par une réflexion sur la mise en intercommunalité des huit communes fédérées par la Montagne Pelée. Un travail de longue haleine, précurseur de la reconnaissance de ce territoire comme patrimoine mondial de l'humanité et de l'idée d'un tourisme vert à la Martinique... ■

Nathalie Laulé

■ L'AFD MARTINIQUE : UN ACTEUR ENGAGÉ SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« L'AFD a financé tous les grands projets d'énergies renouvelables de Martinique »



› Nicolas Picchiottino, directeur de l'Agence Française de Développement Martinique (AFD)

L'accompagnement financier des collectivités territoriales fait historiquement partie de l'ADN de l'Agence Française de Développement (AFD), mais voir cette institution sous ce seul prisme serait foncièrement réducteur. Nous avons extraits de l'interview* de Nicolas Picchiottino, directeur de l'AFD Martinique, les engagements et actions de cet institution en terme d'énergie.

Sur les 193 millions d'euros engagés par l'AFD en Martinique en 2021, 39 millions étaient dédiés aux énergies renouvelables : de quels types de projets s'agit-il ?

Il faut savoir que l'AFD a financé tous les grands projets d'énergies renouvelables de Martinique : la centrale Albioma, les premières éoliennes de Grand-Rivière et le photovoltaïque. Sur ce volet nous travaillons notamment avec la PME martiniquaise SYSTEKO, qui est un peu notre partenaire historique, et nous avons récemment financé la future ferme photovoltaïque de la Pointe Courchet, au François. Nous travaillons sur ce secteur des

énergies renouvelables car il fait partie de la stratégie de l'AFD en termes de transformation durable et solidaire du territoire.

Un taux d'intérêt situé à zéro ou aux alentours, fait-il partie de la "feuille de route" de l'AFD en Martinique, notamment dans les prêts aux collectivités locales ?

Bien entendu, même si nous nous voyons davantage comme des financeurs d'impact(s) que comme des financeurs classiques. A titre d'exemple, l'AFD finance au moins 50% de projets ayant un impact positif sur le changement climatique. Ces projets ont bénéficié historiquement d'un taux zéro, mais avec la récente remontée des taux d'intérêt, cela n'est malheureusement plus valable. Toutefois ces projets continuent d'être soutenus fortement par l'Etat et de bénéficier de taux bien en dessous des taux de marché.

Notre feuille de route est fixée annuellement par le ministère des outremer, avec lequel nous échangeons afin de faire converger les intérêts du ministère et ce qu'il nous semble réaliste de mettre en œuvre. Puis nous nous mettons d'accord sur des projets. Par exemple, nous travaillons beaucoup sur l'adaptation aux risques sismique et cyclonique ; nous avons aussi des enjeux en termes de sport et développement, d'industries culturelles et créatives, de développement de villes durables, etc.

***Extrait de l'interview à voir sur notre site internet en scannant le code en début d'article.**

■ SMEM

« Nous avons réussi en une quinzaine d'années à faire ce que beaucoup de pays n'ont pu faire sur une période plus longue »



Directeur de cabinet du SMEM (Syndicat mixte d'électricité de la Martinique), Docteur ès Science revenu au pays depuis 2001, Johan Villeronce se bat depuis 21 ans pour faire avancer le développement des énergies non renouvelables sur le territoire de la Martinique.

Il résume dans cet entretien des années de réflexions et d'actions visant cet objectif, mais aussi les freins géographiques et technologiques limitant leur développement, notamment un réseau vieillissant, dont la modernisation vers un réseau « intelligent » imposerait un véritable « plan Marshall ».

Quelles ont été les avancées majeures en la matière depuis 21 ans ?

On ne parlait même pas encore de « transition énergétique » à l'époque, mais « d'autonomie énergétique ».

La part des énergies renouvelables était à moins de 2%, soit 98% de l'électricité issue du fuel en Martinique.

Aujourd'hui, nous sommes passés de 2 à 40% environ. Pour arriver à ce résultat, tout un travail consistant à mieux connaître notre potentiel a été entrepris. Il y a 20 ans, tout le monde parlait déjà de photovoltaïque, d'éolien, d'énergie verte, mais il fallait imaginer comment et sous quelle forme mettre en place ce mix énergétique

ici, tout en préservant et en valorisant la biodiversité dont notre magnifique île est si riche.

Il a fallu analyser cela, puis accompagner les entreprises naissantes en leur donnant des lignes directrices sur lesquelles travailler; cela a pris du temps, d'autant plus que par rapport à d'autres îles de la Caraïbe auxquelles nous sommes souvent comparées, la Martinique n'a pas un potentiel extraordinaire en termes d'énergies renouvelables. Nous avons du soleil, du vent mais un relief moins favorable et des ressources qui diffèrent de la Guadeloupe et de la Dominique, par exemple, notamment pour la géothermie et l'hydroélectricité.

Il fallait aussi pouvoir harmoniser nos règles très strictes en matière d'aménagement du territoire et de préservation de nos littoraux avec le développement des énergies renouvelables.

Nous avons pourtant réussi à faire en une quinzaine d'années ce que beaucoup de pays n'ont pu faire sur une période plus longue.

Pourquoi a-t-on dit qu'il fallait atteindre l'autonomie énergétique en 2030 ? On est resté bloqué à 40%...

Il existe d'abord un « blocage » technologique : nos énergies renouvelables soutenues comme l'éolien ou le photovoltaïque sont des énergies intermittentes. En l'absence de soleil ou de vent, il n'y a pas d'électricité. Il a fallu préparer le système pour ce type d'énergie, développer des technologies qui permettent de les intégrer dans le réseau de distribution de la Martinique – réseau appartenant au SMEM et géré par EDF en partenariat avec le SMEM.

Nous sommes en train de lever cette limite technologique, et de franchir un gap.

Par exemple, jusqu'à il y a 3-4 ans, on ne pouvait pas injecter plus de 30% d'électricité intermittente sur le réseau ; de nouvelles technologies, comme le stockage, permettent de franchir ce premier frein. Elles permettront de mieux intégrer nos ressources

renouvelables dans le mix énergétique martiniquais, sans négliger l'effort fondamental déjà réalisé - et qui doit être poursuivi - en matière d'économie d'énergie. Les martiniquais l'acceptent et le comprennent de mieux en mieux, et cela est valable dans le monde.

Le contexte de crise de l'énergie en Europe amène les politiques à adopter des orientations assez fortes en termes de maîtrise de l'énergie, et de modification du mix de production sur le réseau.

Nous devons saisir ces opportunités tant stratégiques que budgétaires pour les adapter au contexte martiniquais.

On parle en ce moment de PPE, comment est régie l'énergie en Martinique ? Quels en sont ses acteurs ?

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, réalisée sous l'égide de la CTM et de l'État, est justement un document fondamental, une ligne de conduite en quelque sorte, qui doit permettre d'imaginer la Martinique à l'horizon 2032 et de mettre en face les financements et les équipements pour atteindre ces objectifs.

Elle est élaborée avec le concours d'acteurs institutionnels incontournables en Martinique comme le SMEM, EDF, l'ADEME et le syndicat des énergies renouvelables qui regroupe des producteurs.

Comment le SMEM intervient-il dans tout cela ?

Le réseau de distribution de l'électricité est un élément clé dans notre système énergétique : tout moyen de production, toutes les technologies possibles et imaginables sont inefficaces si le réseau ne permet pas le raccordement de ces outils là et la communication entre eux.

On peut le comparer au système neuronal de l'Être Humain.

Ce réseau appartient au SMEM, qui est en Martinique l'autorité organisatrice de la distribution de l'électricité.



Ralph Monplaisir, le président du SMEM, dit souvent que le réseau martiniquais doit être modernisé via un « plan Marshall », pour permettre une meilleure intégration des énergies renouvelables et réussir la transition énergétique en Martinique. Le réseau contribue aussi au développement économique. Au-delà de la transition énergétique, cette dimension doit être aussi intégrée. Pour cela, il faut non seulement des moyens, mais il faut surtout réfléchir à l'indispensable adaptation de ce réseau pour franchir le fameux gap qui permettrait à la Martinique d'être à 100% EnR. C'est aujourd'hui que nous devons imaginer et préparer le réseau de demain, qui devra mieux intégrer les raccordements, le stockage, la résilience, qui devra être communicant, doté d'intelligence artificielle. C'est la définition même du « smart grid », du réseau intelligent.

Et le réseau d'éclairage public devra subir la même évolution.

L'éclairage public représente en moyenne 60% de la facture d'électricité d'une commune. Avec le Programme Éclairage Public Performant mené en partenariat avec EDF, la CTM et les fonds européens, nous avons sur 23 communes, et pour environ 30 millions d'euros, remplacé des lampes fortement consommatrices par des Leds, entraînant 50 à 70% d'économie d'énergie.

Ce programme a pourtant mis en évidence une problématique bien plus large : il fallait bien commencer par un bout, mais il ne suffit pas de remplacer des lampes pour une meilleure efficacité globale; il faut repenser complètement le réseau lui-même. Nous nous préparons à franchir cette deuxième étape. Rien que pour l'éclairage public, c'est environ 100 millions d'euros supplémentaires.

Il faut donc anticiper les évolutions technologiques, aller chercher les financements ; c'est ce que le SMEM essaie de faire avec ses partenaires, la CTM, EDF, l'ADEME, etc...

Quels sont les objectifs de la PPE ?

L'objectif du SMEM est de se caler sur les objectifs de la PPE et de mobiliser les crédits suffisants, que nous avons estimés à environ 300 millions d'euros, pour rénover le réseau de distribution dans le même calendrier. Il y a aussi derrière ce budget un levier important pour le développement économique. Il faudra notamment que les entreprises qui seront sollicitées soient prêtes pour ces nouveaux modèles de compétences, et il faut surtout penser à la formation de nos jeunes. Nous imaginons la Martinique de 2030 et d'après : on doit commencer dès maintenant à former nos futurs techniciens, ingénieurs et chercheurs. Les métiers que nous connaissons aujourd'hui vont forcément évoluer.

Toutes les briques doivent être déjà bien établies pour que le système fonctionne dans le futur.

Que pensez-vous du développement du véhicule électrique en Martinique ?

Comme beaucoup, j'avais des craintes que son évolution ne soit trop rapide, voire exponentielle, avec des conséquences dramatiques pour le réseau et le système électrique. Je pense que nous pouvons être un peu rassurés sur ce point-là, l'impact est moins important.

Le gouvernement a présenté certaines orientations, et la Martinique devra respecter la loi.

Le développement du véhicule décarboné est dans ce sens, incontournable, on ne pourra pas le freiner, alors anticipons. Adaptions-nous et accompagnons-le. Nous n'avons pas d'autre choix.

L'enjeu est le déploiement de bornes de recharges adaptées. Le SMEM propose aux communes un programme d'installation cohérent à l'échelle du territoire, basé sur un diagnostic et un

schéma directeur que nous avons établis.

Le véhicule électrique, même s'il reste encore cher, même si le problème du recyclage et du transport des batteries subsiste, est l'une des fameuses briques indispensables dans la réflexion globale et la réussite de la transition énergétique en Martinique.

Quelles sont vos problématiques et vos réussites au SMEM ?

Aujourd'hui, c'est factuel, il y a trop de coupures sur le réseau. Pour le président du SMEM et ses élus, les efforts faits doivent être accélérés.

Nous avons par exemple un taux de coupures nettement plus élevé qu'en Guadeloupe, parce que le réseau guadeloupéen est plus récent que le nôtre.

N'attendons donc pas un cyclone pour rénover notre réseau, pensons dès maintenant au « plan Marshall », évoqué par le président Ralph Monplaisir pour repenser et améliorer sa qualité, sa résilience et le préparer à la transition énergétique.

La difficulté est que cela prend du temps. De plus, au-delà de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution de l'électricité du SMEM, nous ne pourrions pas relever seuls les défis qui se présentent. Tous nos partenaires, la CTM, l'État, l'Union Européenne, EDF, l'ADEME et d'autres ont un rôle important à jouer. Nous devons fonctionner ensemble en parfaite cohérence.

En 20 ans, de nombreux challenges ont pu être relevés.

En Martinique, aujourd'hui, je crois qu'on est sur la bonne voie au vu du travail déjà réalisé et des décisions que nous sommes en train de préparer pour l'avenir.

Je crois qu'on peut être résolument optimiste. Cet optimisme doit cependant être traduit par des faits, notamment dans les budgets à mobiliser. ■

Propos recueillis par Philippe Pied

■ EDF MARTINIQUE

« Ces territoires sont les seuls où EDF assure à la fois la production, le transport, la distribution et la commercialisation de l'électricité »

En fonction depuis juin dernier, Xavier Fichau est l'actuel directeur de EDF sous nos cieux. L'occasion pour Antilla de découvrir la "feuille de route" du nouveau dirigeant, et de connaître sa vision quant aux grands enjeux et autres réalités de la transition énergétique en Martinique. Entretien.

ANTILLA : En termes de situation énergétique, y-a-t-il une spécificité de la Martinique par rapport à d'autres territoires français ?

Xavier FICHAU : Oui, la réalité de plusieurs territoires insulaires français, par exemple la Martinique, est que ce sont des ZNI, des Zones Non-Interconnectées à un autre réseau électrique que celui du territoire. Ces territoires sont donc les seuls où EDF assure à la fois la production (parmi d'autres acteurs), le transport, la distribution et la commercialisation de l'électricité de manière exclusive. Ces territoires sont certes petits, en taille et en nombre de clients, mais on y trouve donc la totalité des métiers assurés par EDF. Dans ce contexte, EDF est responsable de la gestion de l'équilibre entre l'offre de production et la demande des consommateurs. Et pouvoir garantir cet équilibre est une exigence incontournable, car si tout d'un coup la production n'est pas suffisante par rapport à la consommation, le système s'écroule et c'est ce qu'on appelle un incident généralisé, avec tout le territoire qui se retrouve alors dans le noir. A l'inverse, s'il y a un peu trop de production par rapport à la



› Xavier Fichau, directeur de EDF Martinique

consommation il peut y avoir des surtensions. J'ajoute que garantir cet équilibre est de plus en plus compliqué à réaliser au fur et à mesure que des énergies renouvelables (ENR) intègrent le système. La part de ces ENR est actuellement de 25% dans le "mix énergétique" de la Martinique ; certaines de ces ENR sont prédictibles et donc stables mais d'autres ne le sont pas ou le sont plus difficilement, comme l'éolien et le photovoltaïque.

En tant que nouveau directeur d'EDF en Martinique, quelles sont les grandes lignes de votre « feuille de route » ?

A travers son projet d'entreprise qui s'appelle CAP 2030, EDF se fixe des ambitions fortes, qu'on retrouve dans la raison d'être du Groupe : « construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et dé-

veloppement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants ». Et en tant que dirigeant je rédige un "plan directeur" de l'unité EDF en Martinique, c'est-à-dire la déclinaison de CAP 2030 dans ce territoire. Ce "plan directeur" sera basé sur la mise en œuvre des ambitions de la révision de la PPE avec un mix énergétique de moins en moins carboné et donc sur davantage de production à partir d'énergies renouvelables. En amont, il faut davantage de production décarbonée, et, en aval, il faut davantage de capacité à la sobriété énergétique, à la maîtrise de la demande d'énergie (MDE) et à l'efficacité énergétique. Et cela prend une résonance particulière avec l'arrivée du véhicule électrique. C'est-à-dire que ce type de véhicules constitue une bonne solution, à condition que le mix énergétique de la Martinique intègre une part significative d'énergies renouvelables. Il faut un usage contrôlé, maîtrisé, et pour ce faire il faut par exemple installer des bornes de recharge électrique dites « pilotées », c'est-à-dire qui rechargent le véhicule à un moment où la consommation globale d'énergie électrique est moindre, et où il y a davantage d'énergie renouvelable disponible. De telles bornes sont utilisées en Martinique. Elles sont pilotées, c'est-à-dire qu'elles sont communicantes et qu'EDF peut envoyer un signal au propriétaire du véhicule électrique, pour lui dire que c'est le moment le plus vertueux pour recharger. Car l'entité qui peut dire à tout moment si l'énergie est à 20,

NOS OBJECTIFS SONT DE PRODUIRE, TRANSPORTER, DISTRIBUER, RACCORDER, ET DONC DE FACILITER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

30 ou 40% renouvelable, l'entité qui peut indiquer à tout moment le volume de production et de consommation d'énergie, c'est EDF.

Dans cette configuration-là, l'usage du véhicule électrique est complètement responsable.

Concernant la qualité de service, c'est-à-dire la qualité de fourniture, avez-vous des chiffres à nous indiquer quant au cumul de coupures électriques sous nos ciels ?

Oui, nous étions à 440 minutes cumulées en 2021 (temps de coupure moyen par client sur l'année) ce qui représente une baisse de 15% par rapport à 2020. Autrement dit, EDF assure une continuité de fourniture de 99,9%. Nous essayons d'améliorer cette qualité de fourniture année après année en particulier grâce à trois actions fortes : en poursuivant nos investissements pour renforcer l'insensibilisation du réseau et son automatisation (pour augmenter la réactivité en cas de coupure) et en faisant des travaux d'élagage. Cette année, EDF investit plus de 40 millions d'euros par an en

Martinique pour toutes ces activités.

Pouvez-vous nous donner un exemple concret d'implication de EDF dans la PPE, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, dont la révision est en cours pour la Martinique ?

La programmation pluriannuelle de l'Énergie (PPE) fixe l'ambition énergétique du territoire. C'est une mission qui revient à la CTM et à l'État qui associent les acteurs du programme territorial de maîtrise de l'énergie (PTME) dont fait partie EDF. Dans le cadre de l'écriture de cette révision, EDF a produit un document qui s'appelle le "bilan prévisionnel" et qui identifie notamment, à l'horizon 2038, le besoin en production à long terme à partir des données sur la population martiniquaise, le PIB, les consommations d'électricité de cette population, au travers à la fois des efforts faits sur la MDE, de la sobriété et l'efficacité énergétiques et des relais de croissance du véhicule électrique. EDF doit également établir le schéma de raccordement au réseau des énergies renouvelables

(S2REnR) prévues dans la PPE. Ensuite ce document de travail servira aux acteurs du PTME, je veux les citer ici car c'est ensemble et avec les martiniquais que nous réussirons: la CTM, la DEAL, le SMEM et l'ADEME, dans leur contribution à la PPE.

Quelles sont les projections de EDF quant au nombre de véhicules électriques qui seront en circulation en Martinique en 2038 ?

Selon nos projections, entre 30 et 50% des véhicules légers seront électriques. L'usage du véhicule électrique fait d'ailleurs partie des données d'entrée qu'offre ce bilan prévisionnel aux partenaires du PTME, le Programme Territorial de la Maîtrise de l'Énergie, afin de pouvoir imaginer, "demain", comment nous décarbonerons le mix énergétique.

Le caractère assez lointain de cet horizon 2038, n'est-il pas un handicap quant à la fiabilité des projections établies par EDF dans ce bilan prévisionnel ?

Nous prenons notamment en compte des données de l'INSEE, l'interdiction de vendre des véhicules thermiques à partir de 2035, les efforts en MDE depuis un certain nombre d'années, les investissements et actions de EDF, etc. Donc ce sont certes des estimations, mais à date c'est ce que nous avons de plus fiable.

Où en est le déploiement des compteurs numériques en Martinique ?

D'ici la fin de l'année, 75% des foyers de Martinique en seront



› Une des nombreuses opérations EDF à destination de la population...

« CELA PERMET À EDF DE CONNAÎTRE LES CLIENTS PRIVÉS D'ÉLECTRICITÉ AVANT MÊME QU'ILS NOUS CONTACTENT »

« **IL S'AGIT DE VOIR COMMENT UN USAGE ÉLECTRIQUE EST PLUS PERFORMANT ET CONSOMME MOINS D'ÉLECTRICITÉ, POUR LE MÊME SERVICE RENDU** »

équipés. Et nous aurons fini le déploiement d'ici deux ans. Ce compteur permet aux clients d'avoir une facture sur index réel, et d'obtenir des augmentations et diminutions de puissance à distance, donc sans rendez-vous et sans être obligé d'être à votre domicile. Quand le client observe sa consommation d'électricité, il peut notamment voir s'il a besoin de plus ou de moins de kilowatt-heures (kWh) de puissance. Grâce ce compteur le client peut donc calibrer son abonnement et faire des économies. Et cela permet aussi à EDF de connaître les clients privés d'électricité avant même qu'ils nous contactent. Donc de les dépanner plus rapidement le cas échéant. Il permet également, grâce à l'appli E-quilibre totalement gratuite, de mieux comprendre ses usages et donc de faire des économies.

Des acteurs de l'énergie en Martinique considèrent que cet objectif d'une autonomie énergétique à l'horizon 2030 est certes louable, mais qu'il n'est objectivement pas possible, notamment car la pression et le rythme serait quasiment « insoutenable » pour certains opérateurs engagés dans cette ambition : qu'en pensez-vous?

Il faut faire le maximum mais en effet, 2030 est peut-être très ambitieux. En tout cas il faut utiliser tous les leviers pour réussir cette transition énergétique : l'efficacité énergétique, le développement des énergies bas carbone et la décarbonation des transports par la mobilité électrique. Sur la base des gisements identifiés, il faut s'appuyer sur le développe-

ment diversifié des EnR : la biomasse etc., et peut-être aussi les bioliquides "demain". Il faut donc essayer de "faire feu de tout bois" et faire en sorte, de décarboner ce mix énergétique. L'objectif de la PPE est de se projeter vers tout ce qui est possible, mais aussi d'être raisonnable quant à cette ambition pour 2030.

Concernant les usages de consommation électrique, où en est-on en Martinique ? Il y a différents types de population(s) :

les professionnels, les particuliers et les collectivités locales. Les professionnels veulent de l'efficacité énergétique : il faut que l'industrie "tourne", qu'elle produise et elle a donc besoin d'énergie. Mais il s'agit de voir comment un usage électrique est plus performant et consomme moins d'électricité, pour le même service rendu. Et il faut rendre ce service. Avec les particuliers nous sommes davantage sur de l'isolation thermique, des brasseurs d'air plutôt que des climatiseurs, des chauffe-eaux solaires, des lampes basse consommation, etc. J'ajoute qu'en Martinique les clients bénéficient de tarifs de vente réglementés, c'est-à-dire encadrés. Les collectivités locales sont très concernées par l'optimisation de l'éclairage public ou la réduction des consommations de leurs bâtiments. La continuité territoriale fait que le prix est le même à Marseille, à Limoges et à Fort-de-France alors que les coûts globaux peuvent varier de 1 (dans l'Hexagone) à 4 (en Martinique).

C'est la solidarité nationale qui permet cela. A chaque fois qu'un kWh est économisé en Martinique, c'est 4 fois plus rentable que si c'était en métropole. C'est pour cela que les actions de maîtrise de la demande en énergie sont fortes en Martinique et que les primes MDE peuvent beaucoup aider pour de l'isolation, etc. En fait, cela correspond au programme "Agir Plus" de EDF en Martinique.

Et en résumé, tout ce qui est économisé en Martinique actionne un "levier X 4".

Pour conclure, l'engagement de EDF dans la transition énergétique de la Martinique passe par un « écosystème », constitué de programmes, de stratégies et de pratiques inhérentes à la fois à la PPE, la MDE et au PTME : partagez-vous cette vision d'ensemble ?

Oui c'est un écosystème où nous travaillons sur le fait d'intégrer toujours plus d'installations de production électrique renouvelables qui soient elles aussi résilientes pour assurer le bon fonctionnement du système électrique. A EDF nous travaillons avec des partenaires producteurs d'énergie(s) et avec un réseau d'entreprises pour le programme *Agir Plus*, pour la MDE et l'efficacité énergétique. Nous sommes donc, avec ces partenaires, en amont et à l'aval. C'est notre mission et c'est ce que font les 530 salariés de EDF en Martinique. ■

Propos recueillis par Mike Irasque



Entreprises, collectivités : SEIZE vous donne les clés pour mieux **comprendre les enjeux de la transition énergétique** et vous accompagne pour **réaliser des économies d'énergie**.

Gratuit et sur mesure

Vous êtes professionnels et souhaitez réduire vos consommations d'énergie? Gratuit et **sans engagement**, le programme SEIZE vous accompagne pour **maîtriser vos consommations d'électricité et améliorer votre confort** à travers différentes actions : ateliers de sensibilisation, kit de mesure et suivi des consommations, accompagnement vers les dispositifs d'aides.

• Ateliers de sensibilisation

Participez à un atelier afin de comprendre vos consommations d'énergie et connaître les actions à mettre en place pour réaliser des économies d'électricité.

• Kit de mesure

Équipez-vous gratuitement d'un kit de mesure et de suivi des consommations, simple d'installation et d'utilisation.

• Aides & dispositifs

Bénéficiez d'informations sur les dispositifs d'aides disponibles sur votre territoire et les actions à mettre en place.



Un programme CEE

Financé dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et labellisé par le ministère de la Transition écologique, le programme SEIZE bénéficie du soutien de l'Agence de la transition écologique (ADEME). Porté par l'éco-entreprise Eco CO2, le programme SEIZE est déployé par Le Carbet des Sciences et mis en œuvre en coopération avec le comité de Maîtrise de la Demande d'Électricité (MDE) de la Martinique et le Programme territorial de maîtrise de l'énergie (PTME).



SUIVI CONSO AVEC LE KIT DE MESURE SEIZE

Installez un kit de mesure pour suivre votre consommation d'électricité et vos données de confort en temps réel.

Mis à votre disposition dans le cadre du programme SEIZE, le kit de mesure et de suivi des consommations est un outil simple et intuitif pour visualiser, comprendre et analyser votre consommation électrique et vos données de confort en temps réel. L'objectif : vous accompagner pour réduire votre consommation d'énergie et votre impact environnemental, tout en optimisant votre confort.

MESURER

Évaluez votre consommation électrique avec précision et en temps réel.

COMPRENDRE

Visualisez vos données centralisées sur un tableau de bord digital personnalisé.

ÉCONOMISER

Mettez en place des éco-gestes et suivez l'impact de toutes vos actions.



■ ALBIOMA MARTINIQUE

« Quand on parle d'autonomie énergétique on parle de toute l'autonomie ; pas seulement de la production électrique mais aussi de la mobilité »

Opérateur majeur de la production énergétique en Martinique - notamment grâce à ses Centrales Galion 1 et 2 installées à Trinité - le Groupe ALBIOMA répond dans ces lignes aux interrogations d'Antilla par la voix de Nicolas de Fontenay, le directeur Antilles-Guyane dudit Groupe. Entretien.

ANTILLA : Trois ans après l'inauguration de la Centrale Galion 2, les combustibles utilisés demeurent-ils exclusivement de la biomasse ?

Nicolas de FONTENAY : Oui nous sommes 100% biomasse, avec une partie en biomasse importée et une partie en biomasse locale qui monte en puissance, notamment grâce à des chantiers sur des haies agricoles et de défriches urbaines. Nous utilisons plusieurs types de combustibles : les bagasses de la Sucrierie du Galion, les bagasses de distilleries, les déchets verts, les déchets de palettes, et nous récupérons de plus en plus de bois qui ont été coupés lors de



› Mélodie Ardon, ingénieure chargée de développement « biomasse locale » à Albioma Galion, en compagnie de Nicolas de Fontenay, Directeur Antilles-Guyane du Groupe.

chantiers d'urbanisation, de BTP, d'élagage, etc.

Depuis cette inauguration tout s'est-il passé, peu ou prou, comme vous le souhaitiez ?

La montée de nos activités a pu être lente au début ; nous avons eu du mal à trouver des partenaires, nous ne sommes ni agriculteurs, ni planteurs, ni forestiers et il fallait investir dans ces filières-là. A un moment ça a donc été un peu compliqué pour nos partenaires, avec notamment des dépôts de dossiers pour des fonds européens pour de l'investissement dans les filières de biomasse locale qui n'ont pas eu d'échos favorables à l'époque, ce qui est dommage car ces développements offrent une visibilité aux acteurs sur plusieurs années et peuvent créer des emplois.

Nous avons nous-mêmes investi de façon significative dans un broyeur mobile de très forte capacité, qui peut broyer 1000 tonnes par jour. Nous pouvons donc fonctionner sur plusieurs chantiers à la demande : pour des projets immobiliers, notamment des collectivités, des communes, etc.

Ce sont bien les installations de Galion 1 et 2 qui ont fait nettement augmenter la part d'énergie renouvelable (ENR) dans le « mix énergétique » de la Martinique ?

Absolument. A elle seule Galion 2 a rajouté 15% à ce mix, faisant passer cette part d'ENR de 7-8% à 23%, soit trois fois plus.

« ON NE PEUT PAS AUJOURD'HUI FAIRE FONCTIONNER LA MARTINIQUE AVEC UNIQUEMENT DU SOLAIRE ET DE L'ÉOLIEN »

« NOUS SOMMES LE PREMIER ACTEUR EN SOLAIRE DANS LES ANTILLES, NOTAMMENT EN MARTINIQUE »

Si je vous dis autonomie énergétique de la Martinique, que me répondez-vous ?

Que ce processus sera long. En fait, nous sommes aujourd'hui dans des énergies transitoires dans la transition énergétique vers cette autonomie (sourire). Mais quand on parle d'autonomie énergétique on parle de toute l'autonomie ; pas seulement de la production électrique mais aussi de la mobilité. Et aujourd'hui cette mobilité représente 65% de la part carbonée de l'énergie. La partie électrogène de la production énergétique c'est uniquement 35%, dans lesquels il y a aujourd'hui 25% d'ENR. Et l'autonomie énergétique veut dire que l'on n'importe plus rien, pas même de carburant pour les véhicules et la mobilité : ça veut dire que tout est électrique.

Ou partiellement sous forme d'hydrogène, non ?

Il faut d'abord rappeler que l'hydrogène n'existe pas à l'état naturel ; ce n'est pas comme le charbon ou le pétrole : l'hydrogène doit être fabriqué, et il faut de l'énergie pour le faire (sourire). L'intérêt est donc d'avoir de l'hydrogène "vert", c'est-à-dire fabriqué à partir d'énergie renouvelable : biomasse, géothermie, solaire, etc. Et nous sommes encore loin de la rentabilité du modèle économique de l'hydrogène. Tout ceci sans oublier les difficultés : par exemple l'hydrogène liquide doit être conservé à - 260 degrés, et il faut de l'énergie pour assurer cette conservation. L'hydrogène pose donc beaucoup de questions.

En termes de freins, de contraintes et peut-être d'obstacles, qu'est-ce qui

pèse le plus dans le fait que cet objectif d'une autonomie énergétique de la Martinique à l'horizon 2030 est, de l'avis des acteurs eux-mêmes, quasi irréalisable ?

Ces contraintes ont chacune leur part. Il y a des contraintes, physiques, de territoire ; il y a des contraintes de réseaux car la Martinique est une ZNI, une Zone Non-Interconnectée à un réseau continental ; il y a des contraintes liées aux coûts de raccordement, il y a des contraintes de traitement administratif, etc. Mais pour être honnête, les deux contraintes majeures sont liées aux réseaux et aux dimensions physiques du territoire. En l'état actuel de la disponibilité de la technologie, on ne peut pas aujourd'hui faire fonctionner la Martinique avec uniquement du solaire et de l'éolien ; ce n'est pas possible. La Martinique est soumise à des contraintes sismiques et cycloniques, et à chaque épisode météorologique important toutes les installations photovoltaïque et éolienne de ce territoire sont déconnectées. Car ce sont des énergies

intermittentes fragiles. Il faut par conséquent que les élu.e.s, qui ont la "compétence énergie", soient très attentifs aux choix qu'ils feront. En cas d'épisodes compliqués, il faut continuer à garantir la production énergétique sur le territoire. Seules les énergies de base, comme la biomasse, peuvent garantir la sécurité et la stabilité du réseau électrique.

Outre la gestion de ses installations, ALBIOMA a-t-elle des projets majeurs en Martinique ? Si oui lesquels par exemple ?

Nous cherchons toujours à nous développer car souhaitons contribuer activement à la transition énergétique dans nos départements d'Outre-mer. Nous sommes le premier acteur en solaire dans les Antilles, notamment en Martinique avec près de 15 mégawatts installés dans 34 sites du territoire. Et nous continuons à développer nos projets solaires pour la Martinique : il y a un appel d'offres de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) où nous devons rendre des projets avant la fin du mois de décembre, ce que nous ferons, avec de nombreux projets en toiture et au sol. La turbine à combustion de Galion 1



› Le broyeur mobile en action

est en service depuis 2007, donc nous aimerions la faire "basculer" vers le biocombustible. D'ailleurs une turbine à combustion au bioéthanol, permettant de renforcer la production aux heures ou la consommation d'électricité est importante, que nous avons déjà déployé à La Réunion, amènerait à créer en Martinique une filière éponyme sur 4000 hectares de terres chlordéconées, donc non destinées à un usage alimentaire. En plus, cela donnerait de la visibilité à des jeunes agriculteurs qui viendraient s'installer car ce sont des projets sur 20 à 30 ans. Ce serait donc un véritable projet de territoire, complètement endogène, qui nécessiterait donc le soutien des élu.e.s.

En début d'interview vous avez mentionné un potentiel de haies : de quoi s'agit-il précisément ?

Les parcelles agricoles sont généralement délimitées par des haies, des haies bocagères, mais nous avons constaté que l'entretien de ces haies n'était pas fait, notamment pour des raisons de coût. Nous sommes en partenariat avec l'AFAF, l'Association Française d'Agroforesterie, et un chargé de mission de l'AFAF, en lien avec les agriculteurs concernés, va réparer les parcelles et les linéaires de haies. Un prestataire qui aura été retenu coupera ces haies, ensuite notre appareil mobile les broiera, et nous valoriserons une partie de ce qui aura été broyé en biomasse locale. Donc une filière se crée, avec un suivi de la repousse de ces haies dans une logique d'exploitation circulaire, pour en avoir en permanence. Ce potentiel est très important.*

Concernant les rejets dans l'atmosphère, rejets inhérents à une combustion continue : le système de filtration de trois étages, présenté lors de l'inauguration de Galion 2, est-il toujours le même aujourd'hui ?

Tout à fait, ça n'a pas changé. Nous

« L'HYDRAULIQUE, LA GÉOTHERMIE ET LA BIOMASSE SONT LES TROIS ÉNERGIES QU'IL FAUDRAIT RÉUSSIR À DÉVELOPPER RAPIDEMENT SI ON VEUT AUGMENTER L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE »

sommes une "Installation Classée pour la Protection de l'Environnement" (ICPE) et notre "gendarme" de l'environnement c'est la DEAL*.

Nous sommes souvent contrôlés et nous pouvons être mis en demeure, voire stoppés dans nos activités avec parfois des pénalités financières, etc. Que ce soit les VLE, les "Valeur Limite d'Emission" dans l'atmosphère, les contrôles des rejets aqueux etc., tout est contrôlé par la DEAL. D'ailleurs si nous n'étions pas "dans les clous", nous serions arrêtés dans nos activités.

Eu égard à votre expérience et votre connaissance des réalités énergétiques de la Martinique, y-a-t-il des leviers à actionner en priorité, afin d'accélérer cette transition sous nos cieux ?

Il faudrait pouvoir accélérer le traitement administratif des projets. Entre l'évocation d'un projet jusqu'à sa mise en service, il peut en effet se passer dix ans... Et beaucoup de projets deviennent "obsolètes" car leur équilibre économique n'est plus rentable, notamment en termes de taux de rentabilité qui auront changé entretemps. Autre frein : il n'y a pas de marché de l'énergie en Martinique. Et beaucoup de contrats d'ENR vont arriver à échéance, notamment les contrats sur le photovoltaïque passés entre 2006 et 2010, qui se termineront en 2026-2030. Et si ces contrats ne sont pas reconduits, la part d'ENR va forcément chuter. Dans l'Hexagone, on peut continuer à trouver des industriels pour passer des contrats d'achat privé, mais ici il n'y en a pas : EDF est le seul acheteur. Donc que fait-on de ces projets-là ? Il n'y a rien de prévu contractuellement. Il faut aussi aller beaucoup plus vite sur la géothermie, notamment

car c'est endogène et que cela s'inscrit vers l'autonomie énergétique. Mais le traitement des projets géothermiques est extrêmement long : de Codes en comités, de comités en ministères, etc. Il faudrait donc des dispositions particulières afin d'accélérer ce dossier de la géothermie, car c'est de l'énergie de base, avec un fort potentiel à la Martinique. Les énergies de base que sont l'hydraulique, la géothermie et la biomasse s'inscrivent dans cette autonomie, et sont directement injectables dans le réseau. Je pense qu'aujourd'hui ce sont les trois énergies qu'il faudrait réussir à développer rapidement si on veut augmenter significativement l'autonomie énergétique du territoire.

Propos recueillis par Mike Irasque

**Avec le concours de Mélanie Ardon, chargée de développement « biomasse locale » à Albioma Galion. DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.*



Agissons ensemble pour la transition énergétique en Outre-mer

Implanté en Outre-Mer français, à l'Île Maurice et au Brésil, Albioma a développé depuis 25 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Albioma est le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage.

40 MW

Centrale thermique Galion 2, Martinique

Albioma innove avec Galion 2, la 1^{re} centrale 100% bagasse/biomasse en Outre-mer.

Elle fournit toute l'année, 7j/7, 24h/24, de l'électricité renouvelable au réseau martiniquais. Elle multiplie par 3 la production d'énergie renouvelable de Martinique.

Kourou, Guyane



- Centrale solaire la plus puissante d'Outre-mer
- 160 000 modules installés

Concorde, Martinique



- Installations en toiture sur logements sociaux

Sainte-Rose, Guadeloupe



- Centrales au sol sur friche à proximité de sites industriels, de carrières ou décharges

■ SYSTEKO

« En équipant 2 toitures sur 10 dans le résidentiel, nous atteindrons les objectifs fixés dans le cadre de la transition énergétique en Martinique, en passant de 100 Mw installés actuellement à 900 Mw »

En 2014, quatre amis passionnés par le secteur de l'énergie rêvent de développement durable et de renouvelable en Martinique. Avec chacun des expériences significatives dans le photovoltaïque, Jean-Philippe Gaillard, Directeur Général, Claude Macaire, Directeur Technique, Stanislas Gaillard, pour le développement commercial et Guillaume Durand, actuel Directeur de Systeko Guadeloupe et Guyane fondent ensemble ce qui est aujourd'hui une des sociétés majeures du solaire aux Antilles-Guyane.

Convaincus que le solaire permettra à la Martinique d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la loi de transition énergétique, ces jeunes ingénieurs se sont lancés dans l'aventure sans hésiter.

Aujourd'hui, avec ses 65 collaborateurs, Systeko est un des leaders du photovoltaïque aux Antilles-Guyane pour les professionnels, les particuliers, le secteur associatif et les acteurs institutionnels.

L'entreprise qui est dans une dynamique d'amélioration continue de ses process, nous montre, tout au long de cet entretien, la souplesse et l'agilité dont elle fait preuve pour atteindre ses objectifs de développement.

Dans quel contexte l'entreprise Systeko a-t-elle été créée ?

Quand nous avons monté Systeko, il n'y avait plus de tarif de rachat d'électricité pour les centrales solaires depuis 2010. Nous avons commencé par l'autoconsommation. Nous avons mené un beau programme aidé à l'époque via le **PTME** par des fonds alloués par la Collectivité Territoriale de Martinique, le SMEM, EDF et l'Europe via le FEDER. Nous avons déployé 230 installations chez des particuliers. Une grande première avec des systèmes de stockage Li-ion et des coffrets que nous avons développés en interne. Cela a été un beau succès. Sur cette lancée, nous avons abordé des bâtiments d'envergure. Nous avons été choisi pour porter les principaux projets locaux d'investissement photovoltaïques sur des sites professionnels tels que Carrefour, Mr Bricolage, Décathlon, Leader Price, Auto GM, Intersport etc. Nous avons même réalisé ce qui a longtemps été la plus grande centrale en monobloc de France.. De 2015 à 2017, nous avons essentiellement œuvré sur des projets en autoconsommation



► Claude Macaire, co-fondateur et Directeur Technique Associé



► Jean-Philippe Gaillard, co-fondateur et Directeur Général Associé

Nous avons continué jusqu'à ce que dans le cadre de l'arrêté de mai 2017, fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, le prix soit réévalué. En d'autres termes, le tarif de rachat par EDF de l'électricité solaire produite et injectée au réseau par les producteurs tels que Systeko.

Nous sommes également présents en Guadeloupe et en Guyane depuis **2017**.

L'autoconsommation reste-t-elle votre cible prioritaire ?

Bien que nous restions très engagés sur ce schéma, il s'agit d'une petite partie de notre activité, un petit potentiel pour l'instant. Pour autoconsommer et être totalement autonome, il faut être propriétaire et exploitant de son bâtiment et avoir de la visibilité sur 15 voire 20 ans. Il faut aussi en avoir les moyens : les coûts restent importants même s'ils ont baissé. Ce sont des rentabilités à long terme et ce n'est pas à la portée de tout le monde.

Nous aurions suggéré la mise en place d'aides systématiques et faciles à mettre en œuvre pour promouvoir ce genre de dispositif chez les particuliers et les professionnels. Cependant, il faut de tout pour arriver aux objectifs fixés qui sont extrêmement ambitieux.

À combien s'élèvent les tarifs de rachat ?

Avec l'arrêté tarifaire de mai 2017 réhaussant les tarifs, nous sommes passés de moins de 10 cents le Kwh à 17 cents – ce qui reste malgré tout deux fois moins que le coût de production en Martinique.

Les derniers chiffres montrent un coût de production oscillant autour de 25 à 27 cents. Actuellement avec la hausse des coûts d'approvisionnement et des frais d'approche, nous sommes certainement à plus de 30 cents. Grâce au nouveau tarif de rachat nous avons pu réaliser de nombreux investissements. Nous construisons des centrales et revendons l'énergie à EDF, qui a l'obligation de la racheter à condition de ne pas dépasser une puissance installée de 100 Kwc, soit environ 600 m² de surface de toiture.



Nous avons rapidement commencé à travailler sur des installations de 100 Kwc puis nous sommes très vite rendu compte que pour faire du volume, il fallait diminuer la surface, et donc la puissance, ce qui ne rendait pas l'exercice facile.

Systeko a véritablement fait la différence, pour pouvoir gérer des centaines et des centaines de projets. 450 centrales ont été construites en l'espace de 5 ans et plus de 1200 sont cours en développement.

Quelle a été la stratégie mise

« NOUS AURIONS SUGGÉRÉ LA MISE EN PLACE D'AIDES SYSTÉMATIQUES ET FACILES À METTRE EN ŒUVRE POUR PROMOUVOIR L'AUTOCONSOMMATION CHEZ LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS.

en place pour aboutir à ces chiffres ?

Pour y arriver, nous avons beaucoup travaillé à l'amélioration de nos process et la mise en place de business units avec des responsables. Chaque projet a été découpé, depuis sa commercialisation en passant par les obtentions d'autorisations, le bureau d'études, jusqu'à son implémenta-

tion. Nous avons aussi développé nos propres outils en interne par notre service Méthode ; 2 ingénieurs travaillent tous les jours à l'amélioration de ces outils.

C'est ce qui nous a permis de gérer tous ces projets tout en restant efficaces, et de descendre vers des puissances plus petites.

Nous œuvrons tous les jours pour convaincre les professionnels d'investir eux-mêmes via l'injection réseau. Mais même lorsqu'ils ont les moyens de réaliser les investissements et sont propriétaires de leur

bâtiment, ils préfèrent développer le cœur de leurs activités et nous confier leur toiture en location.

Nous développons le champ photovoltaïque, obtenons l'ensemble des autorisations et réalisons l'investissement. Le bail est établi sur 20 à 30 ans et durant toute cette durée, nous versons un loyer au propriétaire. C'est très inté-

ressant pour nos bailleurs car le contrat comprend également la maintenance de la centrale.

Actuellement, nous travaillons sur des maisons à partir de 180m². Nous visons à terme les toitures de 150m². Si nous en équipons juste 2 sur 10 en plus des 60% dans le tertiaire, nous atteindrons les objectifs de la transition énergétique

en Martinique, soit 900 Mw (pour 100 Mw installés aujourd'hui). En sachant que 40% des toitures du tertiaire sont déjà équipées, la marge de manœuvre sur ces dernières est relativement faible : si on les équipe toutes, on ne va même pas doubler la puissance construite depuis 2006, alors qu'il faudrait multiplier ce chiffre par 9.

Pour arriver à l'auto-suffisance énergétique aujourd'hui, la cible est donc le particulier ?

OUI ! Ce qui n'empêche pas d'équiper les grosses toitures. Il existe également quelques programmes au sol ; nous avons eu l'occasion de travailler sur des centrales assez exemplaires, notamment le premier projet au sol avec stockage Lion au Diamant - qu'un autre acteur a finalement réalisé. Nous nous intéressons à toutes ces initiatives, il y en aura peut-être encore quelques-unes mais elles ne nous permettront pas d'atteindre la puissance souhaitée, contrairement à la petite toiture. La difficulté, c'est que pour y arriver, il va forcément falloir réussir à gérer des milliers de centrales. Il faut s'organiser. Il faut des hommes, des femmes, des process. C'est vraiment là-dessus que nous nous concentrons depuis plusieurs années. Claude (Claude Macaire), est un passionné de l'amélioration continue et de la remise en question permanente. C'est clairement notre ADN.

N'y a-t-il pas une contradiction ? On veut atteindre l'autonomie et on ne peut pas faire de grosses centrales...

Cette possibilité existe mais en effet, au-dessus de 100 Kwc il n'y a pas d'obligation d'achat de l'électricité produite. Le gouvernement est censé lancer des appels d'offres pilotés par la Commission de l'énergie. Cela fonctionne très bien en hexagone, beaucoup moins pour les ZNI (Zones Non Interconnectées), les

DROM notamment : il y a très peu d'appels d'offres. Nous attendons et réclamons depuis au moins deux ans une session.

En fin d'année, il devrait y en avoir une mais avec des puissances appelées peu importantes, de l'ordre de 8 000 Kwc en moyenne par département pour les projets en toiture de plus de 100 Kwc. Il y a eu 2 sessions

« **NOUS DEMANDONS À CE QU'IL Y AIT UN BONUS PLUS CONSÉQUENT POUR LES PETITES INSTALLATIONS EN RAISON DES COÛTS FIXES QU'ILS INDISENT.** »

d'appels d'offres depuis 2018 sur cette typologie de projets, ce qui est vraiment très insuffisant pour atteindre les objectifs ambitieux des PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie).

Il est également question de déplaçonner le seuil de 100 Kwc à 500 Kwc d'ici peu. Il s'agit d'une mesure déjà en place dans l'hexagone depuis plus d'un an. Il n'y a aucune raison à ce que cette mesure ne soit pas appliquée sur nos territoires qui

restent des départements pilotes et uniques en termes d'ensoleillement.

Quels sont vos moyens d'action ?

Nous devons mobiliser davantage les élus. Nous avons fait part récemment de nos contraintes à la CTM. Systemko compte 70 salariés, mais plus de 200 collaborateurs externes travaillent sur ces centrales là ; c'est une source d'emploi et de main d'œuvre pour le territoire, avec des entreprises locales qui se développent et qu'il faut soutenir. **Nous voulons promouvoir l'autoconsommation, mais de nos jours, qui a réellement les moyens de financer ces dispositifs ?**

On voit plutôt des producteurs comme Systemko dont c'est le métier, qui réalisent les investissements. Pour une maison que nous équipons, ce sont 10 maisons autour qui sont alimentées ! C'est une forme « d'autoconsommation collective » en quelque sorte.

Peut-être les élus ont-ils gardé en tête le fait qu'il n'y a pas si longtemps, c'étaient surtout les « grosses entreprises » qui faisaient de la location de toiture ; cette image subsiste à tort. Notre



► L'Église du Morne-Vert

Panneaux solaires pour particuliers et professionnels : mode d'emploi

métier est la construction. Si des sociétés veulent se retrouver à nos côtés pendant 20 ans à exploiter, nous sommes pre-neurs.

Cela peut-être des entreprises locales qui arrivent sur ce marché qui se dévelop-pent ; nous pouvons aussi établir des partenariats avec la Collectivité.

Certaines ont lancé depuis deux ans des appels à projets ; nous en avons gagné certains, perdus d'autres.

Quelles sont vos demandes prio-ritaires ?

Il faut faire plus et plus vite, car le tarif qui était à 17 centimes d'euro diminue tous les trimestres. Il avait même atteint le seuil plancher de 13,88 cents et est remonté à 14,72 cents aujourd'hui. Nous sommes satisfaits d'avoir été entendus à ce niveau.

Nous avons également tiré la sonnette d'alarme parce que nos coûts de construction ont beaucoup augmenté depuis 2 ans, de 30 à 50% pour le verre, l'aluminium et le silicium.

Autre point important, nous demandons à ce qu'il y ait un bonus plus conséquent pour les petites installations en raison des coûts fixes qu'ils induisent. Ce coup de pouce nous permettrait d'en développer davantage, et donc de parvenir à nos objectifs. Ces petits projets sont fortement créateurs d'emploi et nous imposent de mieux nous structurer, donc il serait normal qu'ils soient un peu mieux rémunérés.

Nous souhaiterions aussi que soient simplifiées les procédures administratives ; et puis nous aimerions communiquer davantage, autrement qu'avec nos modestes moyens. Ce serait en effet intéressant, à travers une campagne de communication institutionnelle, de faire savoir à la population que des solutions de location de toiture existent quand ils n'ont pas les moyens d'investir dans le photovoltaïque. ■

Propos recueillis par Philippe Pied



Deux schémas sont possibles, soit l'autoconsommation, soit l'injection de l'électricité produite sur le réseau.

■ L'autoconsommation : le propriétaire du bâtiment investit dans des panneaux solaires, des batteries et économise sur sa facture l'énergie qu'il autoconsomme. Cela reste une cible très limitée car il faut être propriétaire de son bâtiment, en être exploitant, avoir de la visibilité sur son activité pendant 15 à 20 ans et avoir les moyens de réaliser cet investissement. Pour ces quatre raisons, assez peu de projets se font en autoconsommation.

■ L'injection au réseau : le propriétaire du bâtiment investit dans les panneaux solaires et revend l'énergie à EDF ; ou il loue son bâtiment à un constructeur comme Systeko qui développe et construit des centrales lui évitant ainsi de réaliser lui-même l'investissement. Dans ce dernier cas, c'est ce constructeur qui revendra l'énergie à EDF et reversera ensuite un loyer annuel au propriétaire.

Selon le choix du bailleur, les loyers peuvent être versés à l'avance, ou annuellement.

Chaque toiture est auditée et survolée par des prestataires spécialisés en drone en vue de dresser un diagnostic complet de la couverture, redessiner le bâtiment en 3D. Des bureaux de contrôle indépendants diagnostiquent la charpente pour l'élaboration d'une fiche rénovation; ce qui diminue le risque et rend la démarche plus efficace. Les travaux à réaliser sont alors détaillés, chiffrés, photographiés, puis un devis est présenté au bailleur. Les travaux peuvent être pris en charge en compensation des futurs loyers de leur toiture – ce qui leur permet de refaire les couvertures et éventuellement les travaux de charpente. Systeko touche ainsi une cible qui n'a pas nécessairement les moyens d'entreprendre ces rénovations.

Pour une villa individuelle, le loyer versé représente en moyenne 25 000 € sur toute la durée du bail. Les projets plus cossus (600 m²) peuvent rapporter jusqu'à 90 000 € à leur propriétaire.

■ Programme SEIZE Martinique :

Un accompagnement gratuit pour aider les professionnels à maîtriser leur consommation d'énergie

Porté par Eco CO2 en partenariat avec Le Carbet des Sciences dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), le programme SEIZE Martinique accompagne les entreprises et les collectivités qui souhaitent réaliser des économies d'énergie. Nous avons rencontré Anissa Zapata, référente programmes Antilles Guyane à Eco CO2, et Katherine Baflast, responsable du Pôle Énergie au Carbet des Sciences et chargée de mission SEIZE.

Antilla : Qui sont les acteurs qui participent au déploiement du programme SEIZE en Martinique ?

Anissa Zapata : Le programme SEIZE est porté par Eco CO2, une entreprise qui crée des solutions pour accélérer la transition écologique par le changement des comportements des citoyens et des organisations. Depuis 2009, notre entreprise déploie des programmes d'accompagnement sur les économies d'énergie et la mobilité durable, lauréats d'appels à programmes lancés par le Ministère de la transition écologique. C'est le cas du programme SEIZE, qui est labelisé par



► L'équipe SEIZE aux Antilles - Guyane : de gauche à droite : Yoann Kibler, Cindy Tepie, Katherine Baflast, Anissa Zapata, Cécile Barnier et Sarah Paran.

le Ministère de la transition écologique et soutenu par l'ADEME. En Martinique, le programme SEIZE est déployé par l'association Le Carbet des Sciences et mis en œuvre en coopération avec le comité de Maîtrise de la Demande d'Électricité (MDE) de Martinique et le Programme territorial de maîtrise de l'énergie (PTME). Avec un démarrage fin 2020, la Martinique a été le territoire pilote du déploiement du programme SEIZE.

En quoi consiste le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) ?

A. Z. : Le programme SEIZE est financé dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie

(CEE), un dispositif qui repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie. Appelés les "obligés", ces derniers sont incités à promouvoir l'efficacité énergétique et la mobilité durable auprès des particuliers, collectivités et professionnels. Les appels à programme qui sont lancés par le Ministère de la transition écologique s'appuient sur ces fonds pour financer des projets de sensibilisation aux économies d'énergie et de développement de la mobilité durable.

CRÉER DES SOLUTIONS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR LE CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS DES CITOYENS ET DES ORGANISATIONS

Le programme SEIZE est donc financé par le dispositif des CEE ?

Katherine Baflast : En effet, les offres du programme SEIZE sont prises en charge à 100 % dans le cadre du dispositif des CEE, permettant ainsi aux professionnels martiniquais de bénéficier d'un accompagnement gratuit et sans engagement.

Concrètement, comment accompagnez-vous les professionnels ?

K. B. : Nous proposons aux entreprises et aux collectivités un accompagnement pour réduire leur consommation énergétique, et plus précisément leur consommation d'électricité, à travers différentes actions : la sensibilisation, la mesure et le conseil. La sensibilisation aux économies d'énergie se fait au travers d'ateliers personnalisés ou collectifs, à destination des collaborateurs ou des dirigeants. Nous mettons également à disposition un kit de mesure qui permet de suivre ses consommations d'énergie et ses données de confort en temps réel depuis un tableau de bord interactif. Enfin, nous conseillons et informons les professionnels sur les dispositifs d'aides qui correspondent à leurs besoins et les actions à mettre en place afin de réduire leur consommation.

Quelles sont les contraintes énergétiques en Martinique ?

A. Z. : Le programme SEIZE a été lancé dans une partie des Zones Non Interconnectées, dont fait partie la Martinique, car la production d'électricité y est extrêmement carbonée. A titre d'exemple, pour 1 kWh d'énergie consommée, nous dégageons dix fois plus de CO₂ en Martinique qu'en Hexagone.

Cela s'explique par le fait qu'aujourd'hui, environ trois quarts de l'électricité produite sur notre territoire est essentiellement d'origine fossile. En effet, notre île connaît



Le kit de mesure mis à disposition permet de suivre ses consommations d'énergie depuis un tableau de bord interactif.

deux postes de dépenses énergétiques très importants : la produc-

LES OFFRES DU PROGRAMME SEIZE SONT PRISES EN CHARGE À 100 % DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DES CEE, PERMETTANT AINSI AUX PROFESSIONNELS MARTINICAIIS DE BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT.

tion d'électricité et le transport. Le pétrole importé sur le territoire est utilisé en grande partie par les transports pour se déplacer, mais aussi dans les centrales thermiques du territoire, à Bellefontaine et Pointe des Carrières, pour produire de l'électricité.

Antilla : Quels sont les moyens d'action pour réduire les consommations d'énergie des professionnels ?

A. Z. : Il y a plusieurs leviers pour réaliser des économies d'énergie. Tout d'abord, le changement de comportement et d'habitude pour apprendre à mieux consommer, que ce soit par la sensibilisation ou la mise en place d'écogestes. Ensuite, il est possible d'agir sur l'efficacité énergétique des équipements, soit par leur optimisation soit par leur remplacement, mais cela

demande de l'investissement et la mise en place d'une maintenance pour conserver l'efficacité des appareils. Et enfin, toutes les actions portant sur le bâti qui limitent les apports de chaleur à l'intérieur du bâtiment, par exemple en protégeant les façades, les ouvrants ou encore la toiture du rayonnement solaire.

Quel message souhaitez-vous adresser aux professionnels martiniquais ?

K. B. : Les responsabilités des dirigeants et des salariés sont différentes en matière d'économies d'énergie, mais elles sont toutes aussi importantes et complémentaires. Nous espérons que les professionnels vont prendre conscience qu'il est possible de mieux consommer l'électricité, tout en améliorant leur confort, et vont s'employer à réduire leur impact carbone pour lutter contre le réchauffement climatique qui fragilise nos territoires insulaires.

Propos recueillis par Nathalie Laulé

Photos : Eco CO2

Pour en savoir plus sur le programme SEIZE

Site : seize-maitrise-energie.fr/mq

Mail : martinique@seize-maitrise-energie.fr

■ SARA

« Nous travaillons aujourd'hui avec des partenaires pour valoriser nos déchets et les transformer en une ressource énergétique potentielle pour les martiniquais »



› Frédéric FERRER et Fabrice Elie dit COSAQUE

Avec ses quatre terminaux Implantés sur les 3 territoires, un en Martinique, un en Guadeloupe, deux en Guyane et sa raffinerie, la SARA a pour mission la mise à disposition de produits pétroliers auprès de ces populations, ainsi que la production d'électricité.

En Martinique, ce ne sont pas moins de 280 à 290 personnes qui y travaillent, dont 70 à 80 au quart, la raffinerie fonctionnant 24h/24.

Frédéric FERRER, chef du département Energies nouvelles, et Fabrice Elie dit COSAQUE, directeur du pôle Qualité Sécurité Sûreté Environnement Inspection de la société, développent avec pédagogie les projets ambitieux de la SARA tels que

Greenwater, la pile à hydrogène, et plus globalement sa politique environnementale qui va au-delà des obligations réglementaires.

Si je vous dis SARA et développement durable, quelle est votre politique en ce sens ?

Nous nous inscrivons résolument dans une démarche de développement durable sur plusieurs points : En premier lieu, dans notre activité quotidienne, nous nous attachons à réduire notre impact environnemental. C'est une efficacité énergétique pour le fonctionnement de nos installations. A ce titre, pour mieux s'inscrire dans cette dynamique de maîtrise de l'énergie, nous avons obtenu la certification ISO 50001 en février 2021.

En second lieu, nous avons atteint un bon niveau de performance en limitant au maximum l'impact environnemental des polluants dans les rejets aqueux au sein des milieux. Ceci, par des investissements dans le traitement des eaux, mais également grâce au projet Greenwater. Ensuite, le volet réduction, tri, ges-

tion des déchets dans les filières adaptées, toutes filières confondues, n'est pas en reste.

Enfin, l'avenir de demain, c'est bien la production d'énergies nouvelles plus propres pour réduire nos émissions de gaz à effets de serre et plus généralement contribuer à réduire celles de nos territoires.

Peut-on s'arrêter sur le projet Greenwater ?

Frédéric FERRER : Greenwater est un important projet conçu en 2017, et désormais en service aujourd'hui. Il vise principalement à diminuer l'empreinte de la SARA sur le réseau d'eau potable de la Martinique par la production d'eau industrielle, en utilisant une autre ressource, l'eau de mer, car fabriquer de l'eau industrielle avec de l'eau potable n'avait pas de sens.

L'eau de mer est prélevée, puis dessalée et utilisée dans notre usine. Nous avons opté pour une approche différente de ce qui est fait ail-

leurs dans le monde en matière de dessalement. En général, on dessale l'eau de mer pour en faire de l'eau douce et on rejette une saumure. Dans notre projet, nous ne rejetons pas de saumure : nous mélangeons l'eau sur-salée à d'autres rejets de l'usine, qui sont des rejets

« L'AVENIR DE DEMAIN, C'EST BIEN LA PRODUCTION D'ÉNERGIES NOUVELLES PLUS PROPRES POUR RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFETS DE SERRE ET PLUS GÉNÉRALEMENT CONTRIBUER À RÉDUIRE CELLES DE NOS TERRITOIRES. »

d'eau douce de qualité et normes environnementales conformes à toutes les exigences réglementaires, et de ce mélange, nous obtenons au final une eau qui a la même salinité que l'eau de mer.

Le fait de rejeter cette eau de même salinité que l'eau de mer nous permet aussi d'en recycler une partie, ainsi, on voit que par le biais de ce projet Greenwater, nous recyclons une partie de nos effluents. Greenwater est opérationnel, nous livrons déjà de l'eau à l'usine conformément à ce qui était prévu en quantité et en qualité, bien qu'il reste une partie du personnel à former à l'exploitation et à la maintenance de cette nouvelle unité très novatrice.



« NOTRE HYDROGÈNE CO-PRODUIT OU « FATAL » N'EST PAS CARBONÉ PUISQU'IL N'EST PAS PRODUIT VOLONTAIREMENT ET QU'IL N'Y A PAS D'ÉMISSION DE CO2 LORS DE SA PRODUCTION...ET AU LIEU DE LE BRÛLER, ON LE VALORISE AU TRAVERS D'UNE PILE À COMBUSTIBLE DONT L'OBJECTIF EST DE PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ

La phase 2 de ce projet est en cours de démarrage. Il s'agit de la mise en place d'un éco filtre planté avec des plantes locales qui purifiera en plus l'eau douce que nous avons mélangée avec l'eau sur-salée. Des tests pilote révélant sa grande efficacité ont été réalisés avec des experts du domaine.

Nos eaux rejetées actuellement sont déjà aux normes imposées par arrêté préfectoral, nous en améliorerons ainsi encore leur qualité.

Quelle sera la dimension de la station de filtre planté ?

Elle couvrira une surface d'environ 1500 m² au sein de la SARA. Une fois l'eau passée à travers les filtres

plantés, elle pourrait être bue. Vous allez au-delà des obligations légales.

Greenwater est un projet qui présente trois cercles vertueux : la diminution de l'empreinte de la SARA sur les eaux de la Martinique, le recyclage d'une partie de nos rejets, l'amélioration de la qualité de ces rejets. Cela représente une production d'environ 600 m³ d'eau industrielle par jour, soit 600 m³ d'eau qui ne sont pas prélevés sur le réseau d'eau potable.

Vous serez auto-dépendant en eau ?

Le projet a vocation à combler notre besoin en eau industrielle et nous rendre le plus possible autonome sur ce point, ce ne sera pas à 100% car il y a nécessairement des périodes de maintenance des installations. Par ailleurs nous continuons à utiliser l'eau du réseau pour nos besoins en eau potable.

Quel est le coût d'investissement de cette mise aux normes environnementales ?

Fabrice Elie dit COSAQUE : Nous sommes déjà aux normes, c'est un supplément. Nous respectons nos obligations environnementales, que

ce soient les directives européennes, les arrêtés ministériels et notre arrêté préfectoral. Nous œuvrons vraiment par-là dans une optique sociétale, sachant que la ressource en eau se raréfie depuis quelques années. Nous avons connu en effet des périodes compliquées dans la zone de Californie, a minima. L'objectif est que la SARA, par son autonomie, favorise la disponibilité de cette ressource dont nous sommes le plus important consommateur en Martinique, à raison de 250.000 m³/an en moyenne.

Les 600 m³ produits permettent de libérer ces molécules d'eau pour nos riverains, pour les industriels des alentours du site, et réduisent notre impact environnemental. Le procédé Greenwater consomme également moins de produits chimiques, donc moins d'intrants venant de métropole avec l'empreinte carbone des transports ; et c'est aussi améliorer la qualité de nos rejets à la sortie.

En termes de coût, il s'agit d'un projet à plusieurs millions d'euros. Ce n'est pas un petit investissement.

Qu'en est-il de la pile à hydrogène ?

Frédéric FERRER : Quand vous fabriquez des essences, vous coproduisez nécessairement en même temps des molécules d'hydrogène.

Cet hydrogène co-produit ou « fatal » n'est pas carboné puisqu'il n'est pas produit volontairement et qu'il n'y a pas d'émission de CO₂ lors de sa production, les émissions de CO₂

n'ayant lieu qu'à la combustion des essences qui endossent donc l'empreinte carbone. Ce n'est donc pas de l'hydrogène « gris ». Au lieu de brûler cet hydrogène fatal, on le valorise au travers d'une pile à combustible dont l'objectif est de produire de l'électricité.

Cet hydrogène fatal que produit en excès la raffinerie depuis plus de 50 ans est une chance, ce n'est pas le cas de toutes les raffineries et sites pétrochimiques dans le monde qui doivent souvent en fabriquer à côté car ils n'en ont pas assez. La valorisation de cet hydrogène se fait au travers d'une pile à combustible ou pile à hydrogène d'une puissance de 1 MW. Elle devrait nous permettre de produire l'équivalent jusqu'à 8000 MWh par an, à un tel niveau, c'est une première mondiale.

L'installation de la pile à hydrogène est terminée, et a déjà été testée avec succès jusqu'à une puissance de 400 kW ; elle est également en période de rodage pour bien maîtriser l'ensemble des paramètres de pilotage. C'est un procédé un peu plus complexe que Greenwater parce qu'elle est directement liée à l'usine. La crise covid nous a fait prendre du retard dans la mise en service définitive, mais un tel projet mené en quelques années est déjà une réussite.

Comment sont traités vos différents types de déchets ?

Fabrice Elie dit COSAQUE : Nous avons les déchets liés à l'activité d'une industrie comme SARA et les déchets d'une entreprise normale : bouteilles en plastique, papier. Nous mettons tout en œuvre pour réduire ces déchets par la sensibilisation, la communication, la réduction de la volumétrie des impressions, etc.

Par ailleurs, des entreprises martiniquaises spécialisées viennent les collecter : mise en place de nombreuses bornes de récupération pour les bouteilles en plastique, les canettes, broyage du papier sur site etc. ce sont les déchets de notre activité quotidienne. Sara dispose d'une infirmerie donc on a aussi des déchets DASRI (dé-

chets d'activités de soins à risques infectieux) pour lesquels nous avons des contrats.

Outre ces déchets, on trouve les déchets industriels qui sont de deux types :

Les déchets dits dangereux parce qu'ils ont été en contact avec des hydrocarbures et des produits chimiques et ceux moins dangereux, notamment les déchets liés aux travaux de génie civil, bois, tôles, tuyauterie, câbles électriques, déchets électroniques, etc.

Les déchets dangereux sont constitués des produits chimiques. Nous avons une aire de stockage des déchets avec un tri, un conditionnement qui s'assure de la compatibilité des produits entre eux. Tous ces déchets dits spéciaux bénéficient de conditionnements réglementaires et sont traités vers des filières

« CET HYDROGÈNE FATAL QUE PRODUIT EN EXCÈS LA RAFFINERIE DEPUIS PLUS DE 50 ANS EST UNE CHANCE... »

malheureusement pour la plupart en France hexagonale.

Les déchets non dangereux sont majoritairement collectés et traités localement. Nous suivons la volumétrie de ces déchets et parallèlement nous menons des actions pour les réduire au maximum. L'activité en elle-même doit être conforme quels que soient les rejets de fumées, le traitement de l'eau...

Les gens craignent souvent la pollution en voyant les rejets de fumée, qu'en est-il ?

Fabrice Elie dit COSAQUE : Il est important de rappeler que la torche que l'on voit allumée en permanence dans une raffinerie est un organe de sécurité : avant leur rejet dans l'atmosphère, les gaz sont dirigés vers la torche pour être brûlés, ceci afin d'éviter un accident. Sur tous les sites d'exploitation de pétrole, il existe une torche.

Frédéric FERRER : Sur tous les sites où l'on produit du biogaz, il y a égale-

ment une torche, nécessaire pour la sécurité y compris dans le bio.

Fabrice Elie dit COSAQUE : Autre point important relatif aux cheminées de fours, de nos chaudières, notre objectif est d'optimiser au maximum notre consommation énergétique, donc de réduire nos volumes de fumée, sachant que nos rejets dans l'atmosphère sont suivis en permanence : on a des analyseurs qui permettent de s'assurer des seuils de concentrations réglementaires. La réglementation évoluant, l'objectif est d'obtenir le moins de rejets possibles aux concentrations les plus faibles possibles.

Par ailleurs, le troisième jeudi du mois, nos équipes de pompiers organisent des séances d'entraînement sur des feux « de fosse ». Il s'agit d'une fosse dans laquelle on met de l'eau, de l'essence, puis que l'on allume, l'objectif de cet outil de formation est de se préparer à être opérationnel face à des événements auxquels nous pouvons être confrontés au quotidien. Nous n'avons jamais eu d'incendie de ce type à la SARA, mais il faut continuer à s'entraîner régulièrement.

Frédéric FERRER : On contribue aussi au recyclage des déchets sur nos chantiers ; on commence à mettre en place des exigences quant à l'utilisation des matériaux de recyclage sur les chantiers de la base vie par exemple ; on a réutilisé des matériaux de génie civil recyclés, cela devient très prégnant dans nos cahiers des charges.

La SARA travaille aujourd'hui avec des partenaires pour valoriser ces déchets et les transformer en une ressource énergétique potentielle pour les martiniquais.

Fabrice Elie dit COSAQUE : Nous demandons aussi aux entreprises qui viennent travailler chez nous d'avoir une empreinte environnementale minimale en terme de consommation énergétique pour leurs travaux, ou par leurs déchets.



Olivier COTTA,
Directeur Général

SARA, fournisseur d'énergies depuis plus de 50 ans !

Notre priorité : Assurer la fourniture de solutions énergétiques accessibles aux consommateurs de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique.



Des énergies traditionnelles et nouvelles

La SARA délivre 1.2 Millions de tonnes de produits par an : essence, gazole, kérosène, fioul pour les industries, gaz et pétrole lampant.

La qualité au cœur de nos préoccupations

La conformité des produits est contrôlée par notre Laboratoire accrédité COFRAC depuis 2002 pour les produits pétroliers.

La sécurité et le respect de l'environnement au quotidien

SARA s'appuie sur une organisation solide, un suivi rigoureux de ses installations et la formation régulière de l'ensemble de ses collaborateurs en matière de sécurité.

Une entreprise citoyenne

SARA renforce sa contribution sociétale face aux grands enjeux culturels et d'avenir de nos territoires :

- ▶ Prioriser les efforts vers les projets en accord avec notre mission RSE.
- ▶ Contribuer à la promotion de la formation de la jeunesse.
- ▶ S'insérer de façon vertueuse, éco circulaire et reconnue au cœur des idées sur la Transition Énergétique sur les trois territoires.



GUYANE



GUADELOUPE



MARTINIQUE



SOCIÉTÉ ANONYME DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES
Guyane : 0594 25 50 50 • Guadeloupe : 0590 38 13 13 • Martinique : 0596 50 18 94
www.sara-antilles-guyane.com



■ ENR FREE CARAÏBES

Et si votre toiture vous faisait économiser de l'argent tout en augmentant votre confort ?

A l'heure où les problématiques d'inflation et d'économie d'énergie se posent, dépenser moins et vivre mieux devient vital. La toiture est alors plus que jamais une source de revenus directs et indirects.

Installé en Martinique depuis 2017, c'est à la zone de Champigny Ducos, que la société ENR FREE propose une alternative à l'économie d'énergie. Son pari est de faire chuter de façon significative la température des locaux industriels et résidentiels. Fruit d'une maturation et de recherches poussées, la TPE est aujourd'hui capable d'assurer une baisse d'environ 5 degrés, selon les cas, la température intérieure.

TOUT À 1 EURO !

Accessible à tout un chacun, sa méthode semble être une promesse de rêves. **Un appel, une facture Edf, l'avis**

Ahora, traite vos dossiers avec efficacité !



d'imposition et une pièce d'identité sont les seuls éléments nécessaires.

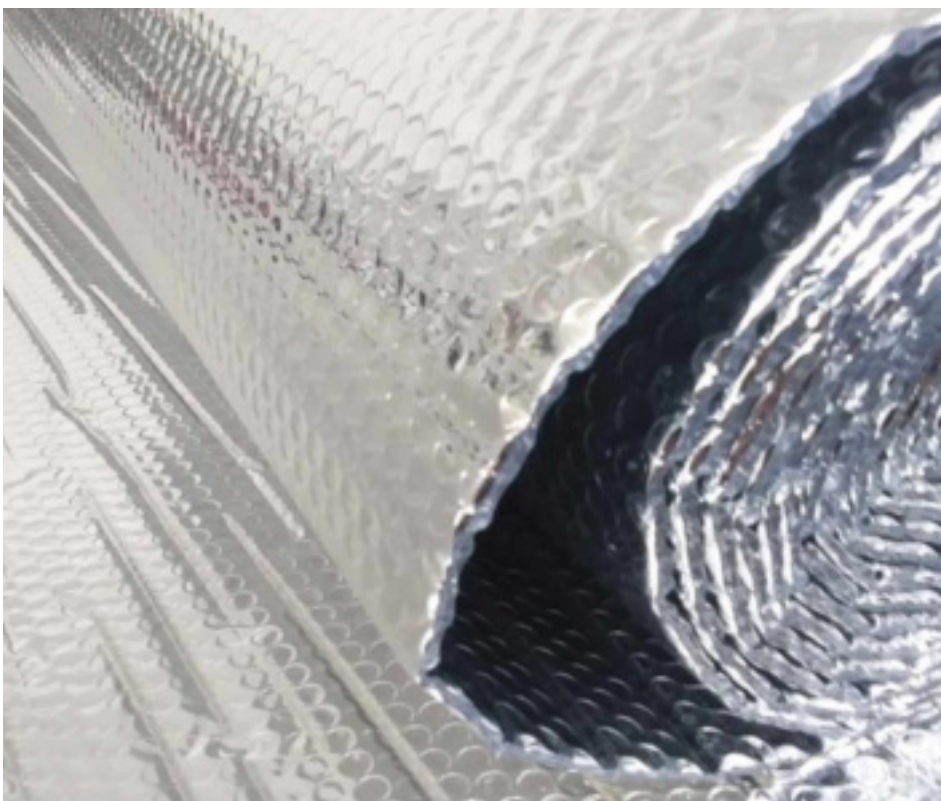
Suite à cela, les travaux sont financés à 100%, et le client ne paie que 1€.

Ce système est le résultat d'une volonté législative, les **Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)**, visant à lutter contre le

réchauffement climatique. Pour cause, les climatiseurs sont de plus en plus utilisés. Face à ce dilemme, la loi de Programmation des Orientations de la Politique Énergétique (POPE) de la France, oblige les « Producteurs d'énergie » à inciter leurs clients à faire des économies d'énergie en finançant une très grande partie de leurs dépenses en travaux de rénovation énergétique.

ENR FREE, véritable acteur majeur de l'isolation offre ses services aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Une qualité largement reconnue à travers leurs chantiers aux 4 coins de la Martinique. Leurs matériaux aux propriétés isolantes, s'adaptent aux diverses toitures et combles, tantôt à travers la laine de verre ou le thermo bulle à base d'aluminium, ou encore le MR40 avec des propriétés intéressantes pour les lieux recevant du public (REP), et garantie 25 ans.

Harry HERSILIE-HELOÏSE



CONTACT :
Alick : 0696 86 08 60



**ISOLEZ AUJOURD'HUI,
ÉCONOMISEZ À VIE !**

SENSIBILISER - IMPLIQUER - AGIR



DANS VOTRE MAISON, FAÎTES DES ÉCONOMIES

Grâce aux conseils de l'Association 3ED et de l'expertise de ENR FREE

- **RÉDUIRE VOS FACTURES D'ÉLECTRICITÉ**
- **AMÉLIORER VOTRE CONFORT**
- **AUGMENTER LA VALEUR DE VOTRE BIEN**

POURQUOI ISOLER SA MAISON ?

L'isolation de la maison vous permet de faire des **économies conséquentes sur votre facture d'électricité** et **gagner sur votre confort** avec une maison mieux isolée. De plus, lors de la revente votre maison **prend de la valeur !**



Grâce au soleil
Chaque matin, la Martinique
fait le plein d'énergie.



SANS INVESTISSEMENT
LOUEZ VOTRE TOITURE
PERCEVEZ VOS LOYERS

SYSTEKO

16 rue des Amarreuses, Zac La Marie
97224 Ducos - Martinique
06 96 03 68 97
05 96 60 54 18
systemeko.fr



SYSTEKO

Solaire par nature.